

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

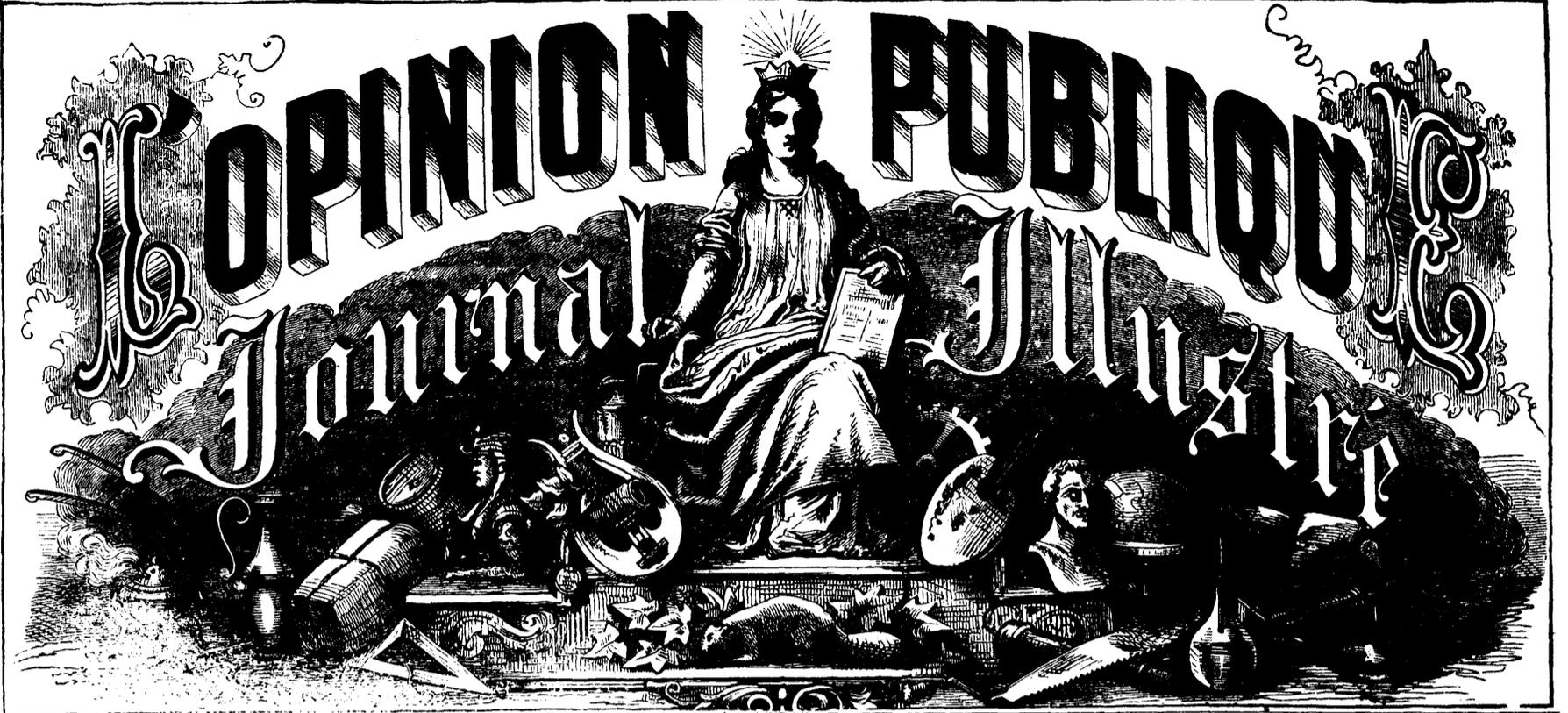
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

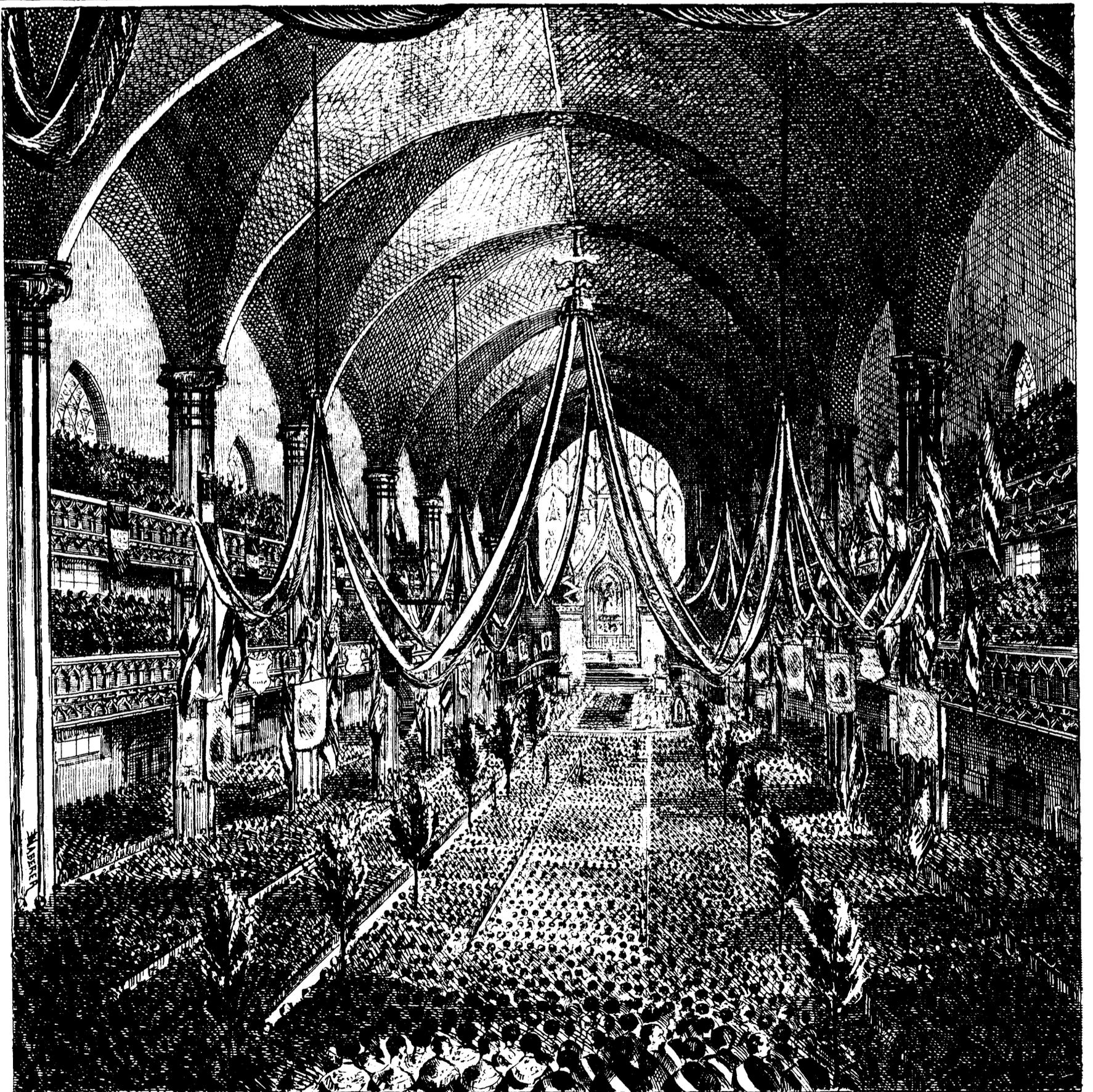
LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874



VOL VI --No. 27.

MONTREAL, JEUDI 2 JUILLET 1874

ABONNEMENT, D'AVANCE. \$3.00.  
PRIX DU NUMERO, 10 CENTIMS.



VUE DE L'INTERIEUR DE L'EGLISE NOTRE-DAME

## LA FETE NATIONALE.

24 et 25 Juin 1874

Nous consacrons tout le présent numéro au compte-rendu de notre grande fête. Pour faire ce rapport complet et impartial, nous avons pris dans les journaux quotidiens ce qui nous a paru le plus autorisé. Ainsi nous empruntons le discours de M. Dansereau à la *Minerve* et celui de M. David au *Bien Public*. Pour les détails de la fête, ce procédé a l'inconvénient des redites, mais il a un avantage incontestable pour ceux qui aimeront à conserver un compte-rendu fidèle et approuvé par les intéressés eux-mêmes.

## HISTORIQUE DE LA ST. JEAN-BAPTISTE

La Société St. Jean-Baptiste a été fondée à Montréal en 1834, par M. Ludger Duvernay, rédacteur et propriétaire de la *Minerve*.

Elle célébra pour la première fois la fête nationale le 24 Juin de cette même année, sous la présidence de M. D. B. Viger, alors maire de Montréal. La célébration de la fête fut interrompue en 1837, et reprise en 1842 par M. Duvernay, qui réorganisa alors la société, dont une partie des membres avaient été dispersée après les troubles. Le but de la société était un but d'union et de patriotisme. L'association se mit sous la protection de St. Jean-Baptiste qu'elle adopta pour patron. Elle fut d'abord divisée en quatre sections, celles du clergé, des professions libérales, du commerce et de l'industrie, des arts et métiers.

Voici la liste des présidents depuis 1843 jusqu'à 1874.

- 9 Juin 1843, l'Hon. D. B. Viger.
- 2 " 1845, l'Hon. J. Masson.
- 1 " 1846, l'Hon. A. N. Morin.
- 5 " 1848, l'Hon. Joseph Bourret.
- 3 " 1850, M. E. R. Fabre.
- 2 " 1851, M. Ludger Duvernay.
- 6 " 1853, M. C. S. Cherrier.
- 5 " 1854, Sir Georges E. Cartier.
- 2 " 1856, Le Commandeur Jacques Viger.
- 1 " 1857, M. le Dr. Meilleur.
- 7 " 1858, M. Damase Masson.
- 6 " 1859, M. le Dr. P. Beaubien.
- 4 " 1860, l'Hon. F. A. Quesnel.
- 3 " 1861, M. R. Trudeau.
- 2 " 1862, l'Hon. G. S. de Beaujeu.
- 1 " 1863, M. O. Berthelet.
- 7 " 1864, M. T. Bouthillier.
- 5 " 1865, l'Hon. P. J. O. Chauveau.
- 5 " 1867, M. C. A. L. blanc.
- 4 " l'Hon. Gédéon Ouimet.
- " 1871, M. C. S. Rodier, Jr.
- " 1872, Son Honneur C. S. Courso, maire de Montréal,

réélu en 1873 et en 1874, et président actuel de la Société St. Jean-Baptiste.

La société, fondée en 1834, subsista ainsi jusqu'à nos jours, en voyant augmenter le nombre de ses membres avec la population. Elle se subdivisa en un grand nombre d'autres sociétés, dans les autres villes de la province et même aux États-Unis.

C'est l'an dernier que quelques écrivains Canadiens eurent la pensée de convoquer pour cette année une assemblée générale des différentes sociétés du Canada et des États-Unis dans la métropole de la province et au lieu même de la fondation de la société. L'idée première de cette convention est due à M. Rameau, qui l'exprima dans son ouvrage sur les "Colonies Françaises" il y a plusieurs années. Elle fut reprise l'an dernier par M. S. Drapeau, M. l'abbé Casgrain, M. E. Parent, M. l'abbé Primeau, etc. Enfin, cette année même, *L'Opinion Publique* proposa formellement l'organisation de la Convention pour le 24 Juin.

MM. Loranger, Taillon et David furent mis à la tête d'un comité d'organisation où se trouvaient aussi MM. Larocque, Adolphe Ouimet, Drolet, Lachapelle, etc. Des invitations furent adressées aux sociétés nationales de la Puissance et des États-Unis.

Nos frères des États-Unis répondirent à l'appel qui leur était fait avec un zèle dont on ne saurait trop les louer. MM. Primeau, Gagnon et Houde, ont fait preuve d'une habileté et d'un zèle admirables. Tous ceux qui ont pris part à la fête, et contribué à son succès, méritent des remerciements. Nous sommes heureux du succès signalé qu'ils ont obtenu.

## LA PROCESSION

Le soir du 23 le ciel était gros d'orages, l'atmosphère chargée d'électricité; la journée avait été pluvieuse et le lendemain promettait d'être plus mauvais encore. On craignait fort que la grande démonstration nationale, à laquelle on se préparait depuis si longtemps, ne fût interrompue; cependant jamais soleil plus radieux n'éclaira le jour de la St. Jean-Baptiste.

Mercredi matin, il n'était pas six heures que déjà les rues étaient pleines de voitures et de piétons. La ville donnait le spectacle d'une animation intense; on entendait de tous côtés les accords guerriers des corps de musique des différentes sociétés se rendant au Champ de Mars, et un étranger brusquement transporté dans ce milieu d'agitation, aurait cru assister à un départ de troupes pour la frontière menacée.

Il y avait toutefois invasion, mais invasion pacifique, car ces jours derniers les lignes des États-Unis n'ont pas transporté à Montréal moins de trente mille voyageurs, Canadiens ou Américains. Si l'on ajoute à ce nombre tous les visiteurs venus des différentes parties du Canada, on comprendra facilement l'encombrement de nos rues, qui n'est rien comparé à celui des hôtels, car plusieurs voyageurs, menacés de coucher à la belle étoile, ont été très-heureux d'accepter pour lit une table de billard.

A six heures et demie les différentes sociétés qui devaient former la procession se sont échelonnées le long de la rue St. Laurent et de la rue Craig. Le comité d'organisation avait pris ses mesures avec tant de soin, avait su si bien assigner sa place à chaque section, que cette procession, la plus longue et la plus belle qui ait défilé dans Montréal depuis sa fondation, s'est mise en marche comme par enchantement, et a franchi son immense parcours sans arrêt ni encombrement.

Il était huit heures moins un quart lorsque commença le défilé; nous nous efforcerons de reproduire de la façon la plus exacte possible la physionomie de la procession.

## LE DRAPEAU DE LA CONFEDERATION

ouvrait la marche; à côté du porte-étendard se tenaient deux enfants portant de petits oriflammes avec des inscriptions de circonstance.

## LES ELEVES DES FRERES DE LA DOCTRINE CHRETIENNE,

précédés d'un excellent corps de musique, venaient ensuite. Les plus jeunes étaient vêtus de costumes aux couleurs éclatantes, et tous portaient des insignes de la St. Jean-Baptiste. Les écoles des différents quartiers suivaient la procession, et de jeunes maréchaux hissés sur de grands chevaux, sur lesquels ils se tenaient comme de parfaits écuyers, caracolait de chaque côté des rangs.

## LES POMPIERS

avec leurs uniformes sévères et leurs casques éclatants, ont été fort admirés. Le détachement se composait de trente-cinq hommes, Canadiens et Anglais, du chef de la brigade, du sous-chef, et des gardiens des différentes stations. Il était précédé du "Bertram," chauffé à toute vapeur, et suivi du "Babcock" sur roue, et du wagon de sauvetage. Ce dernier était trainé par deux magnifiques pur sang canadiens que mettait en humeur le son de la musique, et que le capitaine McRobie avait peine à contenir.

## LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE D'HAVERHILL

une des plus florissantes associations canadiennes des États-Unis était représentée par quarante-deux de ses membres; elle était accompagnée de son chapelain. Les insignes des membres consistent en une écharpe et un ceinturon violet et or; le "Haverhill Cornet Band" les escortait; les officiers suivaient l'épée nue. Sur leur grande bannière se détachaient les inscriptions suivantes: "Liberté, Egalité, Fraternité," "L'Union fait la force," "Souvenir de mon Pays."

## L'UNION ST. JOSEPH DE LOWELL

avait envoyé quelques représentants; ils marchaient autour de la bannière de leur société.

## LA SECTION DU CUIR

à laquelle le tirage au sort avait donné le pas sur toutes les autres branches des arts et métiers, venait ensuite. Sur son char couvert de drapeaux et d'insignes allégoriques, des ouvriers faisaient subir au cuir les différentes transformations par lesquelles il doit passer avant de devenir chaussure. Les uns battaient la semelle, d'autres faisaient des piqures à la machine, c'était un spectacle aussi amusant qu'instructif. Après le char il y avait le corps de musique National, sous la direction de M. Boucher, bannières et suite nombreuse de membres de la section.

## L'UNION ST. JEAN-BAPTISTE DE VERGENNES, VT.,

était excessivement nombreuse, elle était accompagnée du "Bristol Cornet Band." Sa bannière se trouvait entre le pavillon tricolore et le pavillon étoilé.

## LA SECTION DES TAILLEURS DE PIERRE

voulant contribuer de toutes ses forces à l'éclat de la procession, s'était subdivisée en sous-sections qui avaient chacun un char séparé; c'était d'abord

## Le Char des Tailleurs de Pierre

trainé par quatre chevaux et chargé d'un énorme chapiteau de colonne en pierre grise, dont les sculptures aux trois-quarts achevées, ont été terminées pendant la procession par des ouvriers en tenue de travail. Ce char était couronné de drapeaux tricolores et sur le devant portait la devise "Sojons toujours unis."

## La plateforme du

## Char des Marbriers

était haute de huit pieds; elle représentait un chantier de travail et six ouvriers y polissaient des colonnes de monuments, des manteaux de cheminée, etc., etc. On lisait sur les côtés les inscriptions suivantes: "Nous développons les ressources du pays" "Encourageons l'industrie du pays."

## Le Char des Contracteurs

était aussi opulente que les membres de cette riche corporation. Il était entouré de somptueuses draperies et au milieu se trouvait une immense table de pierre à moitié polie, sur laquelle quatre ouvriers en grande tenue et en tablier à franges promenaient leur ciseau. Ces trois chars étaient suivis par un des corps de musique des Frères de la Doctrine Chrétienne et la section était au grand complet.

## LE CHAR DE LA SECTION DES PEINTRES,

un des plus élégants, consistait en une plateforme qui supportait une petite construction dont les côtés étaient peints en imitation de marbre et de différents bois, et dont le sommet était couronné par les armes de la puissance du Canada et les armes de la ville. A chaque coin de ce petit monument se trouvaient quatre colonnes sur lesquelles s'appuyaient des ouvriers tenant l'un une palette, l'autre un pinceau, le troisième une brosse, le quatrième une règle. La devise adoptée par les peintres était celle-ci: "La peinture est le vernis de la civilisation."

## LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE ST. ALBANS

accompagnée du "Ste. Mary Cornet Band," a été chaudement acclamée, dans certains endroits, sur le parcours de la procession, car plusieurs de ses délégués étaient fort connus et estimés à Montréal.

## L'UNION ST. JEAN-BAPTISTE DE ST. JOHNSBURY

quoique peu nombreuse s'est fait remarquer par sa bonne tenue; ses membres portaient des insignes de velours violet, broché or, et on lisait sur la bannière: "Avant tout sojons Canadiens;" "Souvenir de mon Pays."

## LA SECTION DES FORGERONS

comprenant tous les travailleurs en fer, avait un char solide, mais de bon goût, sur lequel étaient placés un coffre-fort, une forge, une enclume, un poêle, et divers objets de manufacture canadienne. Cette section, quoique ne pouvant exposer que des pièces massives, généralement peu remarquables des personnes qui sont hors de la spécialité, a su, cependant, fort intéresser le public sur le parcours de la procession.

## LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE KEESVILLE, N. Y.

portait fièrement sur son drapeau la devise: "Foi et Honneur." Son passé, le nom de ses délégués, nous répondent qu'elle y a été fidèle.

## LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE SOUTHBRIDGE, MASS.,

était précédée d'un corps de musique Américain qui, dans un court délai, avait eu le temps d'apprendre très-bien tous les airs populaires du Canada.

## LA SECTION DES CARROSSIERS

avait un char massif, surmonté d'un dôme en toile peinte représentant divers travaux de carrosserie. Dans l'intérieur, des roues, des outils, une enclume et des ouvriers activement occupés à forger des essieux. Le corps de musique de la Cité, sous la direction de M. Ackerman, précédait les membres de la société.

## L'UNION ST. JEAN-BAPTISTE DE CAMBRIDGE, MASS.,

avait amené avec elle un corps de musique exclusivement composé de Canadiens-Français, on s'en apercevait à l'entrain avec lequel il jouait les vieux airs du pays, écoutés avec tant de plaisir dans une fête patriotique.

## LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE FITCHBURG, MASS.,

se faisait remarquer par sa belle tenue; ils portaient des écharpes de velours violet et étaient coiffés d'un chapeau de feutre noir, relevé d'un côté par l'aigle Américain et surmonté d'une plume blanche.

## LE CHAR ALLÉGORIQUE DES IMPRIMEURS

orné avec un goût sans reproche, a produit le plus grand effet. Il était entouré de draperies portant de chaque côté les inscriptions suivantes: "Protéger l'imprimerie, c'est développer l'intelligence," "La presse c'est la lumière du monde," et en arrière: "Le plus fidèle gardien des libertés publiques." Sous un dôme de verdure, ont la flèche était un immense bouquet de fleurs, et dont les piliers étaient entourés de banderoles tricolores, il y avait une presse à main qui pendant la procession imprimait des programmes de la fête qui étaient jetés dans la foule. Les typographes suivaient en très-grand nombre.

## LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE MARLBOROUGH

éclipsait peut-être ses sociétés-sœurs; son corps de musique exclusivement composé de canadiens-français, et comptant au moins quarante musiciens, portait un uniforme qui attirait tous les regards; tunique blanche à parements bleus, pantalon bleu et shako ombragé du panache tricolore. Outre leurs insignes les membres portaient un chapeau en feutre noir dont un côté était relevé avec une croix de St. André en or, et qui était surmonté d'une plume blanche. Les officiers avaient des écharpes en or.

## LE CHAR DES FERBLANTIERS ET PLOMBIERS

était un véritable atelier ambulatoire, il y avait sur la plateforme, réchaud, laminoir, machine à moudre, à couper, à recourber les tuyaux etc., etc., et les ouvriers, comme le disait naïvement un des spectateurs de la procession, travaillaient comme s'ils étaient à la job. Autour du char se détachaient au milieu de castors et de feuilles d'érable, les inscriptions suivantes: "Dieu et Patrie;" "Le travail triomphe de tout."

## LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE MILBURY, MASS.,

avec un corps de musique. Ceux qui la composaient étaient coiffés de chapeaux noirs avec une plume également noire retenue par une cocarde tricolore.

## LE CHAR DES BRIQUETIERS

était essentiellement allégorique, en ce sens qu'il représentait un terre de gazon d'où sortaient les fondations d'une maison de briques dont les ouvriers ont continué la construction pendant le trajet et qui était fort avancée à l'entrée à l'église. Un corps de musique escortait le char.

## LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE SPRINGFIELD, MASS.,

était bien et nombreusement représentée, elle avait avec elle son président, M. A. N. Trudeau, et son secrétaire, M. F. X. Beaubé. Elle était accompagnée d'un corps de musique.

## LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE LEWISTON, MAINE

était représentée par son secrétaire, M. Phaneuf, son chapelain et une dizaine de membres de la société.

## LE CHAR DES MENUISIERS ET CHARPENTIERS

a eu un succès immense pendant tout le défilé. C'était une maison de bois blanc couverte d'un toit mansard sur le sommet duquel était écrit en lettres de noyer noir: "L'union fait la force." Au-dessous des corniches on lisait: "Section des menuisiers et charpentiers" et "Dieu et Patrie." L'intérieur représentait une chambre de travail, il y avait un établi, une scie mise en mouvement par une machine à vapeur, et tous les outils divers du métier. Le corps de musique de St. Henri suivait.

## LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE D'HOLYOKE, MASS.,

avec un corps de musique américain, insignes et drapeaux, précédait les

## MEUBLIERS

qui figuraient en assez grand nombre, suivis de leurs officiers.

## LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE GROSVENORDALE, CONN.,

qui avait un corps de musique marchait avec la

## SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE PUTNAM, CONN.,

Il est à noter que les canadiens qui habitent ces localités ont presque tous réussi et que plusieurs d'entre eux sont propriétaires et possèdent des établissements. L'excellent air de ces deux sociétés n'était pas fait pour démentir cette remarque entendue dans les rangs de la procession.

Quoique n'étant pas annoncés sur le programme, les

## BRASSEURS

ont pris place dans le cortège. Leur char supportait un énorme tonneau, entouré de feuilles d'érable et portant le nom de la maison Reinhardt, et en arrière deux vigoureux garçons brasseurs en tablier blanc, les bras nus, la face rubiconde, s'appuyaient sur un tonneau de bière de plus petite dimension

dont ils ouvraient quelquefois le robinet pour désaltérer les passants.

LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE NORTHAMPTON, MASS.,

avec un corps de musique. précédait le char des

BOUCHERS

sur lequel se trouvait une construction quadrangulaire dont les murs étaient formés d'énormes pièces de viande, ornées de rubans et de fleurs. Ce char était traîné par six chevaux café au lait, et escorté d'une légion de garçons bouchers, tous montés sur de fringants chevaux, et vêtus de vestons bleus et le portaient autour du corps le tablier blanc traditionnel et le couteau à dépecer retenu par un ceinturon de cuir jaune. Ce char a été fort admiré, et les bouchers doivent être certainement remerciés de la part qu'ils ont prise à la célébration de la St. Jean-Baptiste.

LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE LOWELL

avait un corps de musique nombreux. Ses officiers portaient un chapeau tricorne avec plume blanche et des insignes bleu et or.

LA BANNIÈRE DU COMMERCE

était suivie d'un grand nombre de négociants canadiens-français de Montréal.

L'ASSOCIATION CANADIENNE FRANÇAISE DE TROY, N. Y.

avec un corps de musique canadien-français et

LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE ET DE BIENFAISANCE DE BALTIMORE

qui était accompagnée d'un corps de musique formé par elle, et qui l'accompagne dans toutes les démonstrations publiques, précédait la bannière de

LA SECTION DE LA FERRONNERIE ET DE LA FAÏENCE

qui était portée dans une voiture.

Les membres de la

SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE WEST MERIDEN, CONN.,

portaient une écharpe rouge et or et un chapeau noir avec plume rouge ; leur tenue était excellente.

LA SECTION DES COMMIS-MARCHANDS

au grand complet, bannière en tête, était suivie de

LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE FALL RIVER

avec musique, et derrière les officiers de cette société se dressait un immense tambour-major manœuvrant sa canne avec beaucoup d'agilité, lequel précéda le corps de musique de

L'ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE DE CONCORD

bien représentée mais moins nombreuse toutefois que

LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE MANCHESTER, N. H.,

accompagnée d'un corps de musique, qui comptait certainement au-delà de quarante membres. Après

LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE ROCHESTER

venait la

BANNIÈRE DE LA SECTION DES NOUVEAUTÉS,

et puis enfin

LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE WOONSOCKETT

accompagnée d'un corps de musique entièrement canadien et composé de quarante exécutants, qui jouaient avec un ensemble parfait d'excellents pas redoublés.

LES DÉLÉGUÉS DU CANADA

ont pris place après cette société ; voici leurs noms ainsi que celui des sociétés qu'ils représentaient :

L'Acadie.—M. Landry et deux autres délégués.

Manitoba.—Le Révd. Père Lacombe, de l'Ordre des Oblats.

Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa.—Président, Dr. Pierre St. Jean ; secrétaire-trésorier, F. R. E. Campeau ; délégués, D. P. St. Jean ; Stan. Drapeau ; Jos. Tassé, président I. C.

Société St. Jean-Baptiste de la paroisse de St. Calixte de Somerset, comté de Mégantic.—Président, Noël Beaudet ; secrétaire-trésorier, J. D. Lacerte ; délégués, Oct. Ouellet, Alfred Roy, N. Chs. Cormier.

Association St. Jean-Baptiste de Rouville.—Président, secrétaire-trésorier, P. A. Collet, délégués.

Association St. Jean-Baptiste d'Arthabaskaville.—Président, A. Quesnel ; secrétaire-trésorier, Ernest Pacaud ; délégués, A. Quesnel, Wilfrid Laurier, A. Gagnon.

Société St. Jean-Baptiste de St. Zotique.—Président, L. H. Masson ; secrétaire-trésorier, Napoléon Latremouille ; délégués, Revd. F. X. Vézina, L. H. Masson, Et. Leblanc.

Société St. Jean-Baptiste de St. François de la Rivière du Sud.—Président, Ed. Lavergne ; délégués, E. L. Lavergne, N. P., J. S. Gendron, N. P., H. Crépault, M. D.

Société St. Jean-Baptiste de St. Hyacinthe.—Président, R. St. Jacques ; secrétaire-trésorier, A. Denis ; délégués, Ls. Delorme, N. P., P. Bachand, R. E. Fontaine.

Société St. Jean-Baptiste d'Acton Vale.—Président, P. E. Mignault ; secrétaire-trésorier, Chs. Larocque ; délégués, S. A. Simard, P. E. V. Mignault et le secrétaire.

Société St. Jean-Baptiste de Sherbrooke.—Président, L. C. Bélanger ; délégués, L. C. Bélanger, J. O. Camirand M. D., T. T. Blais.

Société St. Jean-Baptiste de Chambly Bassin.—Président, P. O. Dion ; délégués, J. O. Dion, M. D., S. Martel, A. D. Eschambault.

Société St. Jean-Baptiste de St. Césaire.—Président, P. B. Plamondon ; secrétaire, S. Noiseau ; délégués, Clovis Noiseau, S. Noiseau, A. F. Mayrand, G. Gagné, G. A. Gigaud, F. Godbois, N. Nadeau.

Société St. Jean-Baptiste de Grenville.—Président, E. H. Parent ; délégué, P. H. Parent.

Société St. Jean-Baptiste de Hull.—Président, Jos. Beaudin ; secrétaire, E. d'Odette d'Orsennens ; délégués, E. d'Odette d'Orsennens, Chs. Maréchal, Chs. Leduc.

Société St. Jean-Baptiste de Coaticook.—Président, Oct. Garceau ; délégués, Jo-eph Aubertin, F. X. Desrosiers.

Société St. Jean-Baptiste de St. Jean d'Iberville.—Président, F. G. Marchand ; délégués, A. N. Charland, J. H. Frenière, Jos. Chagnon.

Société St. Jean-Baptiste de Victoriaville.—Président, Au-

rèle Pacaud ; délégués, Aurèle Pacaud, Chs. V. Spenan, B. E. Duval.

Société St. Jean-Baptiste de St. Ours.—Président, J. A. Dorion, M. P. P. ; délégués, J. A. Dorion, Marchesseault, J. Lebœuf.

Société St. Jean-Baptiste de St. François, comté d'Essex, Ontario.—Président, E. Bertrand.

Société St. Jean-Baptiste de Sorel.—Président, G. I. Barthe ; délégués, A. R. Gouin, G. I. Barthe, D. Z. Gauthier.

Société St. Jean-Baptiste des Trois-Rivières.—Président, J. H. Bureau ; délégué, J. A. Bureau.

La Société St. Jean-Baptiste de Québec, représentée par l'hon. M. Chauveau, MM. Fabre, Rhéaume, Lafrance, avait avec elle deux drapeaux de la milice canadienne, portant de glorieuses déchirures, qui avaient vu la bataille de Chateaugay.

La Société St. Jean-Baptiste de Lebanon, N. H.

Ses élèves de l'École Normale, du Collège St. Marie et du Collège de Montréal, avaient leur place après les délégués, ils avaient bannière et corps de musique.

On a fort remarqué

LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE BIDEFORD, ME.,

accompagnée du corps de musique de l'Institut Canadien-Français de Biddeford, et précédée d'un superbe tambour-major, ayant pour acolytes deux agents de police, portant la tenue américaine.

LES ZOUAVES PONTIFICAUX

étaient très-nombreux, car ils devaient avoir le lendemain, leur grande assemblée annuelle ; ils ont été plusieurs fois acclamés sur le passage de la procession.

LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE WORCESTER

la dernière sur le programme, mais une des premières sans doute par le nombre et la bonne tenue, portait de magnifiques bannières et était précédée d'un des meilleurs corps de musique qui aient figuré dans la procession.

Venaient après dans l'ordre du programme :

La section du Barreau.

La section des Notaires.

La section des Médecins.

La section des Instituteurs.

Le Comité de Régie.

Le Comité d'Organisation.

Les membres des deux législatures, parmi lesquels on remarquait :

L'hon. M. Archambault, l'hon. M. Chapleau ; MM. Marchand, Bachand, Esinhart, Bisson, Martin, Lalonde, l'hon. M. Laframboise, M. Sylvestre, l'hon. M. Trudel, MM. Masson, M. P., Ouimet, M. P., Harwood, M. P., Fréchette, M. P., L. Delorme, M. P.

Son Honneur le Maire, et la voiture du

PETIT ST. JEAN-BAPTISTE

fermaient la marche. Ce personnage est depuis de longues années le complément obligé de toutes les processions du 24 Juin.

LE DÉFILÉ

de la procession mesurait 14,992 pieds, soit 71 arpents et 12 pieds, ou près de trois milles. Les Sociétés des Etats-Unis donnaient 6,014 pieds et celles du Canada 6,778, faisant une différence de 764 pieds. Les chars réunis donnaient 768 pieds ; les corps de musique réunis 1,167 pieds. Il y avait en tout 131 drapeaux, 53 bannières, 31 corps de musique et 15 chars allégoriques.

LES RUES.

Nous ne parlerons pas des belles décorations qui ont été faites sur le parcours de la procession ; tous les citoyens ont fait assaut de zèle, et en donnant quelques noms en particulier nous craindrions de faire injustice à d'autres personnes, tout aussi méritantes, que notre mémoire ne nous rappellerait pas. Les pavillons flottaient sur toutes les maisons et nous avons été heureux de remarquer que nos compatriotes d'origine étrangère n'ont pas été les derniers à orner leurs demeures et leurs magasins.

LA MESSE.

Il était près de onze heures et demie lorsque la tête de la procession entra dans l'Eglise Notre-Dame, parée comme dans les plus grands jours de fête ; les cloches sonnaient à toutes volées et les accords des musiques militaires faisaient résonner les voûtes. Les sociétés prirent place avec beaucoup d'ordre dans la nef, et dans les tribunes, et leurs bannières accrochées aux piliers complétèrent l'ornementation.

La messe fut dite par Mgr. Fabre, assisté de M. Hevey, curé de Lewiston, Maine, diacre, du Rév. M. Poulin, curé de St. Dominique, sous-diacre, et du Rév. M. Fréchet, du diocèse des Trois-Rivières, prêtre assistant.

La messe du second ton a été chantée avec un ensemble parfait, par le chœur bien nourri du collège de Montréal, accompagné de l'orchestre du même collège.

Après l'Evangile, le Rév. M. Deschamps est monté en chaire et a fait le sermon du jour.

DISCOURS PRONONCÉ PAR LE REV. M. DESCHAMPS, P. T. R., S. S.

"Leva in circuitu oculos tuos et vide, omnes isti venerunt tibi."

"Lève tes yeux, O Sion, regarde autour de toi et vois ces flots de peuples qui viennent à toi."

ISAÏE XLIX—18.

Monseigneur, Mes Frères,

J'aime à me rappeler en ce jour ces paroles du Prophète à la ville de Sion. Soulevant le voile de l'avenir, le prophète voit les peuples qui se mettent en mouvement et se hâtent de toutes parts vers la cité de Dieu. Ils viennent de loin et sont en grand nombre—"Venient de longe." C'est vers Sion qu'ils ont fixé leurs regards, Sion, l'objet de leur amour, Sion, leur patrie, la ville du peuple choisi "Ezulta Sion!" réjouis-toi, cité sainte. La multitude et la noblesse de tes enfants te parent comme d'un vêtement de gloire "omnibus his velut ornamento vestieris."

O Canada! O Montréal! Sion, ma Patrie! ne puis-je pas te dire avec le Prophète, en ce jour à jamais mémorable dans les pages de ton histoire : "Lève ta tête et regarde autour de toi! Leva in circuitu oculos tuos." Vois tes enfants qui te viennent de tous côtés "Et vide," "regarde." Ils n'ont compté ni les distances, ni les sacrifices "Venient de longe." C'est l'amour de

la patrie qui les amène, mais c'est aussi un sentiment de foi qui les anime. Pourquoi viendraient-ils s'agenouiller devant tes autels? Salut, frères Canadiens! nous vous reconnaissons à la noblesse de vos sentiments. Soyez donc les bienvenus, compatriotes bien aimés ; ô ma patrie, fais éclater ta joie, car jamais tu n'as été parée d'un plus riche et d'un plus superbe vêtement "omnibus his velut ornamento vestieris."

Nouveau Peuple de Dieu, vous aimez à relire les annales de votre patrie pour fortifier votre foi et raviver votre patriotisme. Laissez-moi alors vous dire ce que j'aime dans mon pays, puis vous permettrez à mon amour filial de dire ce que je souhaiterais à cet aimé pays.

Ce que j'aime, ah! l'enfant pourra-t-il jamais dire tout ce qu'il aime dans sa mère? Et qui le pourra, quand ce pays qu'on appelle sa mère, est un Canada?... Je m'arrête donc à deux traits caractéristiques, deux traits qui nous ont toujours distingués et qui éclatent plus que jamais dans ce grand et magnifique élan qui réunit tout le Canada sous mes yeux. Foi! Patriotisme! voilà les deux mots qui flottent sur cette immense assemblée, mais je les vois aussi flotter sur toute l'histoire du Canada. Ils expriment ce que j'aime surtout dans mon pays : Son esprit de foi et son esprit de patriotisme.

Son esprit de foi.—Il m'apparaît à toutes les époques de notre histoire. J'aperçois un vaisseau qui remonte les eaux de notre grand fleuve—je suis à la distance de trois siècles en arrière, c'est-à-dire aux premiers jours de notre origine.—Le St. Laurent, comme étonné et saisi de respect à la vue de ces étrangers, semble s'incliner pour leur laisser un passage plus facile. Intrépide capitaine, qui es-tu? d'où viens-tu? où diriges-tu ta course audacieuse, quel dessein t'a poussé vers ces plages inconnues et sauvages?... Il aborde la rive et son premier acte est de tomber à genoux. Il baise avec respect cette nouvelle terre, et en prend possession au nom de Dieu en y plantant une croix au pied de laquelle il se prosterne avec tous ses gens. Saluez-le, mes frères. C'est le premier canadien. Jacques Cartier vient de prendre possession du Canada et de donner un nouveau monde à la France.—Bientôt, on le verra, ce nouvel apôtre, la croix à la main parcourant les tribus sauvages, les catéchisant et les gagnant à Jésus-Christ son maître. Le plus beau jour de sa vie sera celui où il portera sur les fonts baptismaux le premier enfant qui reçoit la grâce du baptême dans ces terres infidèles. Et si vous me demandez où il a puisé ce courage et ce dévouement, pénétrez avec moi sous les larges voûtes de l'antique cathédrale de St. Malo.—Voyez-vous ces soixante-deux marins, modestes et recueillis, à genoux à la table sainte et recevant leur Dieu. C'est Jacques Cartier avec ses compagnons qui communient avant de quitter la France! Ah! je ne m'étonne plus de leur force et de leur dévouement. Ils portent au cœur le Dieu qui donne la force aux héros et le zèle aux apôtres. La source n'est pas tarie, mes frères.—Puissent les défenseurs et les héros de mon pays ne jamais l'oublier.

Voilà la première page de notre histoire, y respirez-vous assez l'Esprit de foi? Si vous lisez la seconde page de cette brillante histoire, vous subirez invinciblement une impression religieuse devant la calme et imposante figure de Champlain. C'est lui, ce grand chrétien, qui fera la terreur des Huguenots et les chassera du pays pour les remplacer par une colonie française toute composée de catholiques. Dans sa dévotion pour la reine du Ciel il fera élever une chapelle qui portera le nom de Notre-Dame de Recouvrance. Lui aussi, il se fera catéchiste, et il écrira à Henri IV : "La conversion d'un seul infidèle vaut mieux que la conquête d'un royaume." Il sera le premier qui fera sonner l'Angelus trois fois le jour—"ah! dit-il, de rappeler aux colons la pensée de Dieu."—A sa table, nouvel Augustin, il se fera lire la vie des Saints, et quand viendra le soir, ce père de la colonie assemblera ses enfants autour de lui pour réciter la prière en commun et faire l'examen de conscience. Touchante et pieuse tradition de la France et de nos Pères! puisse-t-elle se conserver toujours dans nos familles canadiennes.

O cité de Québec, ville canadienne, sois fière de ton noble et pieux Fondateur ; et puisse-tu toujours, comme tu l'as su faire jusqu'à présent, conserver intact et viv dans le cœur de tes enfants l'amour de ses rares vertus et de son noble dévouement.

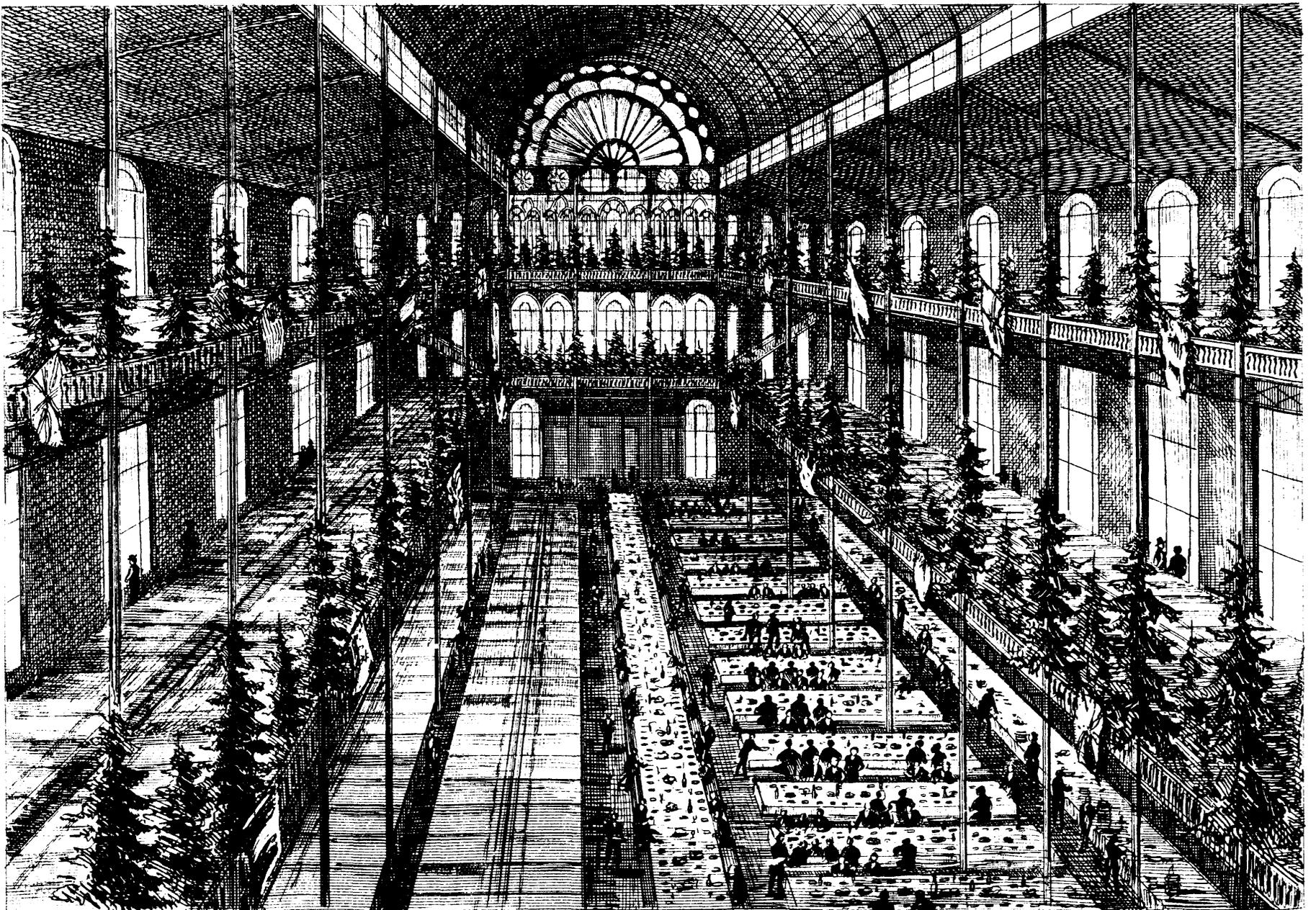
C'est la deuxième page de notre histoire, y respirez-vous assez l'Esprit de foi?

Il est une vertu sur la terre qui grandit l'homme au-dessus de lui-même et le porte à la hauteur des anges. Une vertu qui fait rayonner au front un trait de céleste beauté et commande le respect et l'admiration. Une vertu au souffle de laquelle germent les affections pures et saintes qui inspirent les grands dévouements et enfante les héros et les saints. Une vertu, rayon échappé du cœur de Dieu, qui laisse à l'intelligence toute sa limpidité et sa fraîcheur, rien de terrestre, rien de souillé ne s'attache à son blanc vêtement. Vestale sacrée, debout sur l'autel du cœur, elle entretient le feu du ciel en faisant épanouir autour d'elle le germe de toutes les vertus chrétiennes. Vous l'avez nommée cette fleur tombée des cieux en la saluant pour la première fois au front de celle dont Montréal s'honore de porter le nom, vous l'avez saluée brillant au front de notre glorieux Patron Saint Jean-Baptiste. Mais saluez-la encore au front du fondateur de Montréal. Apparaîtrez noble de Maison neuve avec le blanc lis de votre chasteté! Je ne veux plus d'autre éloge de votre esprit de foi, de votre religion.... On vous a vu à genoux faisant votre vou héroïque! Relevez-vous, je comprends maintenant l'admiration et le respect qui vous accompagnent partout ; je ne m'étonne plus de cette rare sagesse qui distingue tous vos actes et de cet ascendant que vous exercez sur tous ceux qui vous approchent. Je comprends ce généreux dévouement qui vous fait exposer mille fois votre vie pour les vôtres. Cette place d'armes que j'ai sous les yeux, n'est plus une énigme pour moi. Nobles compagnons de ce héros chrétien, vos cendres ne frémissent-elles pas en m'entendant parler des vertus de votre héros chef et ne me répondez-vous pas du fond de votre glorieuse poussière. "Oui, nous étions chrétiens à la suite de M. de Maison neuve ; nous avions l'esprit de foi, nous étions français!"—Ecrivez donc à la mère patrie, missionnaire de Ville-Marie "Nous n'avons tous ici qu'un cœur pour vous aimer et pour servir Dieu. C'est le temps de la plus pure aurore de l'Église. Les démons ont fait place aux anges."—Salut noble et glorieux fondateur de Ville-Marie! à qui revient avant tout ce magnifique éloge! J'incline devant vous le drapeau de mon pays sur lequel vous avez fait briller le rayon admirable de votre virgine pureté. A genoux comme vous et devant vous nous proclamons votre gloire et nous vous convions à n'être plus seulement le fondateur et le père de Ville-Marie, mais encore son patron et son gardien. Tant que nous verrons germer au cœur de la jeunesse votre noble vertu, nous pourrions sans inquiétude contempler l'avenir.—Nous avons terminé notre troisième page d'histoire, y

LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874, A MONTREAL



LE JARDIN VIGER, LE SOIR DU 24



LE PALAIS DE CRYSTAL CONVERTI EN HOTEL

LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874, A MONTREAL

Poésies de Benjamin Sulte Musique de C. M. Panneton

Rallions nous!

*Moderato*

Piano *f*

Chant

Chant

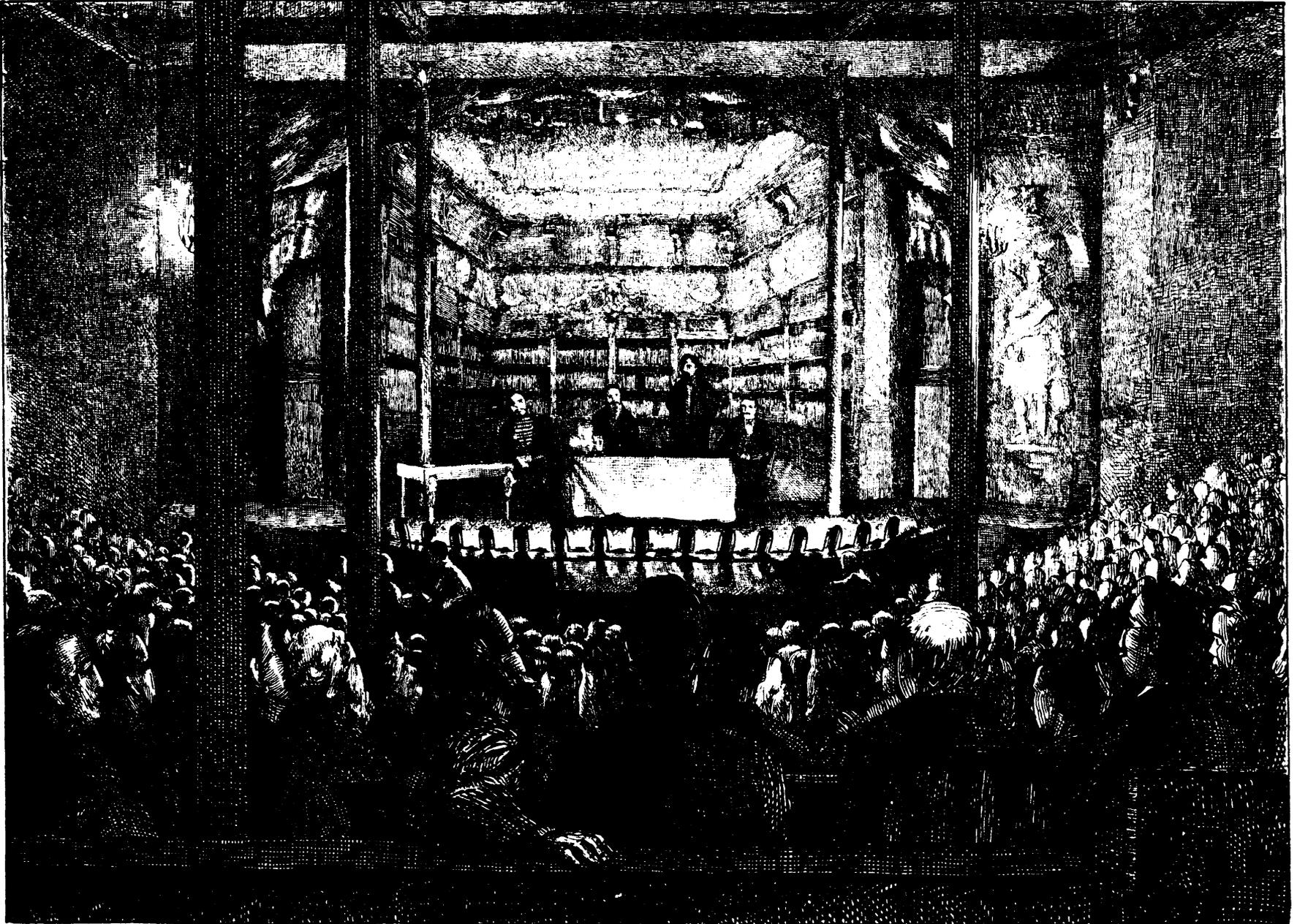
Piano

RALLIONS-NOUS!

CHANT PATRIOTIQUE A L'OCCASION DE LA ST. JEAN-BAPTISTE

MUSIQUE DE C. M. PANNETON

PAROLES DE B. SULTE



LA CONVENTION DANS LA SALLE ACADEMIQUE DU GESU

avons-nous assez respiré *l'esprit de foi*? L'arbre est planté, grâce à ces trois hommes la foi a jeté ses racines dans le sol du Canada. Croissez, arbre magnifique, vos rameaux iront se développant et se multipliant jusqu'à cette époque où il nous a fallu changer de drapeau sans changer de croyance. L'arbre ne courbera pas la tête, car le Canadien ne se rendra qu'à la condition formelle qu'on lui "garantisse le libre exercice de sa religion."

La foi sera toujours la grande assise du Canada, et cette quatrième page de son histoire n'est-elle pas encore toute embaumée de *l'esprit de foi*?—Demandez-le à nos vainqueurs? Depuis lors, cet esprit n'a pas disparu. Dans ce siècle d'apostasie des peuples, à cette époque où un grand nombre de nations ont renié Dieu, et levé l'étendard de la révolte contre le Christ et son Eglise, le Canadien n'a pas pris place dans leurs rangs, il n'a pas essayé de chasser Dieu de son foyer; il est resté avec sa foi, on dirait même que les bornes de son pays sont devenues trop étroites pour contenir les battements religieux de son cœur. Voyez ses missionnaires abordant des plages inconnues et rivalisant de dévouement avec ceux de la mère-patrie. Contemplez ses légions de vierges affrontant les glaces du nord; ou semant à pleines mains autour d'elles l'instruction et l'amour de Dieu; ou prodiguant partout la charité de leurs cœurs qui pansent les blessés et guérissent les malades. Que ne dirais-je pas, si je voulais être infini? mais c'est assez. Toutefois un rayon de cette couronne de foi qui brille au front de la patrie, captive encore mes regards et me force à parler. Il est vivant dans votre souvenir ce jour d'impérissable gloire où nos jeunes héros, prenant la croix et l'épée du croisé, volèrent au secours de l'immortel Vieillard. Demandez à la France qu'ils ont traversée et qui a reconnu en eux le sang de ses anciens preux; demandez même aux ennemis frémissants de la papauté qui ont insulté peut-être ces pèlerins belliqueux; allez frapper à la porte du Vatican et demandez au cœur de Pie IX, car lui plus que tout autre a su apercevoir le motif qui conduisait nos braves. Demandez à tous ces témoins quel feu brûlait aux cœurs de ces jeunes hommes, tous vous répondront jusqu'aux vagues de l'Océan qui les ont assaillis, tous vous diront leurs cœurs étaient pleins de foi; l'amour de l'Eglise en faisait des héros!

O Canada, incline ta tête; avec quel bonheur je dépose à ton front la couronne de la foi. Puisse tes enfants l'y soutenir toujours et n'en laisser jamais s'amoindrir le magnifique éclat. Car n'oublie pas que c'est à la religion que tu dois ta vie et la gloire de ton passé et que c'est sur elle que doit reposer ton avenir.

Maintenant ai-je besoin de vous dire que notre Canada porte aussi la couronne du patriotisme? Autant vaudrait vous prouver qu'il fleur s'épanouit sur la tige, que le fleuve naît de la source. Tout peuple qui aime sa religion aime son pays. Qui dit "Religion," dit "Patrie." Aussi dès le commencement je vois le drapeau national se dresser à côté de la croix et ces deux invincibles tuteurs de la Patrie soutiennent jusqu'à nos jours la marche du peuple canadien-français. Il faudrait recommencer la lecture de votre histoire si nous voulions tracer le tableau fidèle des œuvres d'éclat qu'a fait l'amour de la Patrie dès le berceau de notre nation. Vous apparaissez encore, magnanimes figures de Jacques Cartier, de Champlain, et de Maisonneuve; mais ce serait nous attarder dans une course qui deviendrait trop longue. Je ne vous parlerai pas même de cet héros que Lambert Loss et Charles Lemoine, qui portèrent si souvent la terreur dans le camp Iroquois. Saluons seulement en passant le dévouement national porté à son suprême héroïsme dans l'immortel Dollard qui meurt avec ses 17 braves pour sauver le pays... A travers toutes ces gloires j'arrive au temps de la *Conquête*. La conquête ne semblait-elle pas devoir marquer le terme de la nationalité canadienne? Qu'est-ce que 70,000 âmes laissées seules loin de la mère-patrie, en face d'un puissant vainqueur qui a juré leur perte! Mais un peuple ne meurt que lorsqu'il le veut. Et le peuple canadien ne veut pas mourir. Il tombe, mais il dit en tombant, je ne meurs pas, et sa chute est plutôt celle d'un triomphateur que d'un vaincu. Aussi entendez la fierté de son langage: "Nous nous rendons à la condition qu'on garantira notre langue, nos usages, nos institutions" en un mot ce qui fait un peuple... La nationalité! Et le Canada ne mourut pas!

Il demeurera comme un témoin irrécusable de ces nobles combats, ce drapeau magnifique dont les *glorieux lambeaux* raconteront à la postérité un des plus beaux triomphes qu'ait enregistrés notre histoire, le triomphe de *Carillon*. Salut, noble drapeau de Montcalm et de De Vaudreuil!

C'est là ce que je pourrais appeler nos luttes de sang que notre esprit de patriotisme soutint avec tant d'énergie et de noble grandeur!

Abordons maintenant nos luttes morales? Si le temps, si le lieu, si mille autres circonstances me le permettaient je retracerais ici devant vous un long chapitre de notre histoire, et vous verriez toujours à chaque page sous les efforts multipliés et sans cesse renaissants pour comprimer le feu de la nationalité canadienne, cette flamme, prendre un nouvel essor sous la pression qui la contient, et s'élever toujours aussi ardente et toujours aussi belle jusqu'à cette journée, où, réunis dans un même faisceau, vous venez affirmer aux yeux du pays tout entier que l'amour de la Patrie est immortel dans vos âmes. En effet, si je vous demandais aujourd'hui quel est le motif de votre démarche, à quelle voix vous avez répondu, vous, infatigables, généreux et intelligents organisateurs de cette mémorable journée, pour appeler vos frères; et vous, cœurs vraiment canadiens, pour accourir des quatre coins de l'Amérique, que me répondriez-vous? Une voix s'échapperait de tous les cœurs pour me dire: ah! la Patrie est une mère, et quand elle ouvre ses bras en appelant ses enfants, toute distance disparaît, toute difficulté s'évanouit, et l'on a qu'un cri, qu'un chant pour redire: amour à notre mère! fidélité à notre Patrie! J'avais donc raison de saluer l'esprit de foi et l'esprit du patriotisme m'apparaissant brillant et pur à toutes les époques de notre histoire. O Canada, incline la tête! Avec quel bonheur je dépose à ton front cette deuxième couronne, "la couronne du patriotisme." Et pour que jamais cette double royauté ne tombe de ta tête, laisse-moi te dire rapidement les vœux que je forme pour toi.

Le passé, quand je le considère à la douce lumière du foyer domestique qui est toujours le principe du flambeau national, ce passé se révèle à moi avec des traits que mon cœur admire. Humble simplicité de nos aïeux, que je aime à vous contempler avec cette parure modeste que la vertu embellit bien plus que les dorures et les diamants! Sobriété et tempérance admirables qui avez entretenu aux cœurs de nos pères et la force du corps et la noblesse des sentiments. Amour inviolable de la justice, détachement sacré de l'or qui me rappelle cette époque mémorable où l'on pouvait exposer sur le chemin public le trésor perdu, et où la porte n'avait pas besoin de serrure pour garder les richesses du foyer domestique!... Voilà quelques traits de

ce passé que j'admire et qui a fait la gloire et le bonheur de nos ancêtres, sortez de votre tombeau grande figure de Champlain et de Maisonneuve; je viens de dire ce que vous avez vu et fondé, dites-moi maintenant ce que vous voyez à votre tour, sommes-nous les enfants de nos pères? Les fleurs de vertus qu'ils nous ont léguées ne se sont-elles pas étioilées dans nos mains?... Je vois les fondateurs de notre pays promener gravement leurs regards sur le Canada et de leurs lèvres tombent ces trois mots que de leur part je vous confie:

"Justice—Tempérance—Modeste simplicité." La justice de nos ancêtres, en respectons-nous les délicates lois?... Etait-il temps que la tempérance ravivât au milieu de nous son flambeau presque éteint?... Et le luxe qui marche et envahit le monde, dévorant sur son passage et la fortune, et la santé, et la vertu. Ce luxe n'a-t-il pas fait invasion sur ces terres bien aimées que le souffle de la foi semblait dès leur découverte avoir irrévocablement consacrées au culte de la vertu?

Puisque j'ai évoqué de leurs tombeaux le souvenir de nos Pères, puisque ce sont leurs exemples qui doivent nous animer à l'accomplissement de nos devoirs et à la pratique de leurs vertus, que j'aimerais à voir s'élever au milieu de nous leurs vénérables images dont la présence serait pour nous un perpétuel enseignement, de même qu'elle redirait aux étrangers les principaux faits de notre gloire. J'ai trouvé partout écrit sur l'airain et gravé dans le marbre l'histoire des peuples de la terre; et les cités et les nations montrant avec orgueil les statues de leurs fondateurs et de leurs héros; et moi je regarde et je cherche en vain sur la terre qu'ils nous ont donnée les images de ceux auxquels nous devons et la gloire du passé et l'espérance de l'avenir. Ah! dressez donc sur vos places publiques des monuments qui parlent et qui racontent à nos neveux les grands événements de notre histoire.

Laissez-moi vous exprimer un dernier souhait pour attacher à jamais les deux couronnes de la foi et du patriotisme au front de la patrie. Puis que la fête d'aujourd'hui doit s'appeler vraiment une fête de famille et que le Canada peut saluer ses enfants venus de toutes parts. O qu'un lien de charité fraternelle et de la plus étroite union embrasse cette chère et bien-aimée famille canadienne; qu'elle confonde dans un même sentiment tous les cœurs et fasse sortir de toutes les bouches ce chant d'union: Soyons tous frères, et que dans l'unité, nous puisions à l'avenir une force invincible. Peut-être si quelque nuage a terni notre gloire il serait permis d'accuser le souffle de la discorde que nous avons laissé se glisser parmi nous... Mais, dites-vous, c'est de la politique. Pardon. Prélicateur de l'Evangile par la grâce de Dieu, je n'ai pas de politique—ma politique est de n'en avoir pas—ou plutôt, oui, j'ai une politique, et je ne crains pas de vous l'offrir comme base d'une vraie et sage politique: Car si la vôtre n'est pas fondée sur elle, quelle qu'elle soit elle ne produira que des ruines en attendant sa propre destruction.

Vous voulez savoir mon dogme politique? le voici:

"Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel!" Et comme toute politique se résume dans un drapeau, vous me demandez mon drapeau? "Un jour le St. Laurent débordait et menaçait d'engloutir au sein de ses flots les premières habitations de notre naissante colonie; près de ses ondes furieuses un homme est à genoux. "O Dieu, s'écrie-t-il, sauvez Ville-Marie, et nos mains élèveront à votre gloire sur le sommet de la montagne la croix de votre Fils, témoignage de notre reconnaissance." Le flot s'arrêta et trois jours après, gravissant la montagne, monsieur de Maisonneuve portait lui-même sur ses épaules et plantait au sommet du "Mont Royal" cette croix qu'il avait promise à Dieu. Longtemps ce drapeau flotta sur la petite colonie. Il disparut depuis et il n'a pas reparu. Vous me demandez mon drapeau? Le voici: c'est ce drapeau planté par une main si chère que je viens vous offrir de relever aujourd'hui. Vous voulez un monument qui rappelle cette journée? En élèverez-vous un plus noble et plus digne de vous? La croix est le symbole de la charité et de l'union. Elevez-la donc de nouveau sur le sommet de votre montagne et que de ses deux bras étendue elle protège toujours Montréal, elle protège toujours le Canada et tous ses enfants quel que soit le pays où la terre qu'ils habitent, cette pensée est vraiment religieuse et pleine de patriotisme, elle est toute canadienne, et la meilleure preuve que je puisse en apporter, c'est que, monseigneur, elle a trouvé un écho toute favorable dans votre cœur de père; vous y avez su un bonheur et nous vous prions de la consacrer de nouveau en répandant sur nous votre bénédiction qui, en assurant la réussite de ce projet, donnera pour jamais au Canada le plus beau symbole de foi religieuse et de patriotisme national.

#### ASSEMBLÉE DU CHAMP-DE-MARS.

Lorsque l'office divin fut terminé, l'immense multitude qui avait trouvé place dans la vaste nef de l'Eglise de Notre-Dame, s'écoula lentement. La plupart des sociétés canadiennes du Canada et des Etats-Unis, se rendirent sur le Champ-de-Mars. La population s'y porta aussi en masse et vers 2.50 heures P. M., les honorables MM. Coursol, Ouimet, Chapleau, M. l'évêque L. O. Loranger, J. Loranger, J. Perrault, Taillon, Gagnon, Houde et autres, montèrent dans le char allégorique des menuisiers et charpentiers et les discours commencèrent.

L'hon. M. Coursol prend la parole. Il félicite d'abord l'Assemblée du magnifique résultat du jour. Il remercie en termes chaleureux ceux à qui revient le mérite d'avoir organisé la grande fête nationale. (Applaudissements.) Ne voulant pas retenir trop longtemps ses auditeurs qui ont pris part à la procession et qui ont assisté à l'office divin, il sera court. Qu'il lui soit permis de dire cependant que ceux qui, exilés sur une terre étrangère sont venus prendre part à cette fête et en rehausser l'éclat, ont montré leur amour pour la patrie, cet amour ineffaçable chez les Canadiens (Appl.)

Ils ont conservé leur religion, leur langue et leur nationalité. Ils n'ont pas oublié leur patrie, plusieurs d'entre eux ont prospéré dans les Etats-Unis. La fortune les a favorisés et l'on en a la preuve aujourd'hui. Espérons qu'ils reviendront nous visiter et que cette fois ils ne nous quitteront plus. Qu'ils reviennent parmi nous sur la terre natale et qu'ils apportent avec eux ce qu'ils ont acquis sous le rapport matériel et moral pour contribuer au succès et au progrès de nos manufactures et pour affermir d'avantage les fondements de notre nationalité. Il finit en invitant tous les assistants à prendre part aux réjouissances et à la démonstration tracées par le programme de la St. Jean-Baptiste.

L'hon. M. Gédéon Ouimet succède au Président. Il dit qu'en voyant cette magnifique démonstration, il est fier d'être membre de la Société St. Jean-Baptiste et d'appartenir à cette belle race qui a peuplé ce pays. (Appl.) Il est fier d'être du nombre de ceux qui ont pris part à cette fête nationale et patriotique et dont le souvenir restera longtemps gravé dans le cœur

de tous. (Appl.) Cette démonstration est un autre lien qui unira à jamais le peuple canadien et en fera un peuple indivisible. Il fait ensuite allusion aux améliorations de notre ville et fait remarquer à nos compatriotes des Etats-Unis que les Canadiens-Français ont leur part dans ces améliorations ainsi que dans le progrès général du pays. Il a été heureux de voir inscrite sur un grand nombre de bannières les mots: "l'union fait la force." L'union de notre peuple rendra le Canada encore plus prospère qu'il ne l'est aujourd'hui, car l'union est véritablement la force d'un pays. Mais pour maintenir cette union il faut un point de ralliement: c'est notre religion qui nous unit aujourd'hui et qui doit nous unir toujours. La démonstration d'aujourd'hui le prouve. Les Canadiens réunis n'ont pas étalé leur force aujourd'hui pour être admirés, mais bien pour montrer combien ils sont étroitement unis. (Appl.) Il respecte les autres nationalités et il demande en retour que le peuple canadien soit respecté. C'est en agissant avec harmonie et en respectant les autres que les Canadiens mériteront et obtiendront le respect des autres nationalités. La loyauté des Canadiens-Français a été souvent mise à l'épreuve et s'il est nécessaire, ils s'uniront de nouveau pour défendre leur pays. (Appl.) Il espère que la fête de ce jour ne sera pas sans fruit, et qu'un grand nombre de ceux qu'elle a fait revenir d'un pays étranger s'établiront au milieu de nous. Il les exhorte à rester sur la terre qui les a vu naître au nom de la patrie commune, au nom du drapeau sous lequel leurs pères ont combattu, et au nom de tout ce qui est cher au cœur canadien (Appl.) L'orateur termine en félicitant chaleureusement les organisateurs de ce mouvement patriotique.

L'évêque Loranger dit qu'il est heureux de constater que cette démonstration a eu un succès auquel on ne pouvait guère s'attendre. On n'a jamais vu une semblable démonstration en cette ville. Ce n'est pas une simple démonstration populaire organisée par les habitants d'une ville, mais c'est la voix d'un grand peuple proclamant hautement son patriotisme et son amour pour la religion. Il a profondément regretté de voir ses compatriotes s'expatrier, mais il se réjouit en ce jour de les voir revenir et il espère qu'un grand nombre d'entre eux ne songeront plus à nous quitter, (Appl.) et que ceux qui ne peuvent pas s'établir en Canada resteront toujours Canadiens. Il parle des efforts que l'on fait depuis quelques temps pour rapatrier les Canadiens établis aux Etats-Unis et est heureux de constater que deux cents familles sont revenues de l'exil. L'orateur termine en faisant allusion à la convention qui doit être le couronnement de cette démonstration. A cette convention, on discutera le grand problème du rapatriement des Canadiens.

L'hon. M. Chapleau appelé par de vives acclamations apparaît sur l'estrade et prononce une de ces brillantes improvisations dont il a seul le secret. Nous en donnons un bien pâle résumé.

Il dit que si son nom n'est pas inscrit sur le programme de la fête, il a droit de se regarder cependant comme une parcelle de la fête. Il sent que dans sa poitrine, le cœur qui bat est canadien comme chez tous les auditeurs et à ce titre il a droit comme eux de se croire quel que chose dans la fête nationale.

Il remarque que sur le Champ-de-Mars, le champ des préparatifs militaires, au-dessous du palais des débats judiciaires, un grand Congrès de la paix s'est réuni. Ce Congrès est un gage de paix, d'harmonie et de prospérité.

Il parle de l'amour du Canadien pour sa patrie. Il cite quelques paroles du grand O'Connell, ce patriote dévoué et sublime orateur et il trouve que sous le rapport du patriotisme la nation canadienne peut être comparée à la nation irlandaise.

Qui peut dire, s'écrie-t-il, que les canadiens-français n'ont pas pris racine dans le nouveau monde. Du moment que trahis par le sort des armes, ils ont passé sous la domination étrangère, ils se sont montrés loyaux sujets, mais ils ont combattu pour obtenir leurs droits et dans ce combat de la pensée, ils ont réussi. Alors l'Angleterre est devenue le pays de la révolte. L'histoire n'a pas enregistré les noms de Montcalm, des Lévis et des De Maisonneuve pour que la loyauté et le patriotisme diminuent et pour que les Canadiens se départent de leurs glorieuses traditions. (Vifs applaudissements.)

Le pays auquel nous appartenons, à qui nous devons notre fidélité, porte comme devise de ses armes, les adages empruntés à la vieille France. N'est-ce pas que le "Honi soit qui mal y pense" est français? Et est-ce qu'un canadien-français ne pourrait pas s'écrier "Dieu et mon droit." (Explosion d'enthousiasme.)

D'un côté nous sommes unis par les liens du sang; de l'autre par la loyauté. Il a été dit que le dernier coup de fusil tiré à la défense du pouvoir britannique serait tiré par un canadien-français et il ajoute pleinement foi à cette parole.

Plusieurs de nos visiteurs ont été témoins dans leur pays des ravages de la guerre. Ils sont restés fidèles à leur drapeau car les sentiments de loyauté sont innés chez les canadiens-français.

Les amis de l'Association ont pris pour devise "l'Union fait la force," et il espère que l'union s'établira partout et en toutes choses, union en patriotisme, en religion, union entre tous. (Appl.) Que nos compatriotes des Etats-Unis soient reçus avec amitié, ouvrons nos bras pour les recevoir—que par cette chaleureuse marque d'estime et de patriotisme chez nous, nous les encourageons; eux qui vivent sur un sol étranger à revenir parmi nous et à se joindre à nous. N'ayons pas le moindre doute que si nous voulons sincèrement arriver à ce résultat, nous réussirons, car ce que le peuple veut, Dieu le veut.

D'autres orateurs succèdent à l'hon. M. Chapleau. M. M. Perrault, Taillon, Gagnon et autres font aussi d'heureuses improvisations écloses sous le souffle patriotique canadien, et vers 3.50 heures, l'assemblée commence à se disperser pour se reposer un peu des fatigues de la matinée.

#### LE BANQUET.

Dès sept heures, la foule des convives, délégués des Sociétés St. Jean-Baptiste, citoyens, membres de la presse arrivaient à l'Hôtel de Ville et attendaient que l'entrée fut permise. 1,200 à 1,300 convives se logèrent graduellement dans la vaste salle du banquet. Les décorations ne laissaient rien à désirer. Les pavillons nationaux et plusieurs pavillons étrangers abritaient la grande réunion. Des inscriptions étaient placées de chaque côté de la salle. Les noms de nos hommes illustres dans la politique, nos gloires militaires et les noms des hommes qui ont succombé en 1837-38, apparaissaient aux yeux enthousiastes de leurs arrière-neveux.

A la table d'honneur élevée sur une estrade où les orateurs devaient suivant l'ordre du programme venir parler le beau langage français au nombreux auditoire se trouvaient l'hon. M. J. Coursol, président; à droite Son Honneur le Maire, les honorables MM. Ouimet, Chauveau, Archambault, Ross, M. M. Poirier, délégué de l'Acadie, l'évêque M. Shane. A sa gauche, l'hon. M. Fournier, M. P., le Consul Américain M. Dart, le vice-consul français M. Picault, les présidents des sociétés nationales étrangères, et le Dr. Boissy, délégué de l'Acadie.

En face, on voyait échelonné sur des gradins, le corps de musique National de Montréal, dirigé par M. Boucher.

Il faut rendre cette justice aux organisateurs du banquet que la disposition intérieure était régulière et très-avantageuse. Les convives ne devaient pas perdre une seule parole tombée de la bouche des orateurs et l'on était parfaitement à l'aise.

Le dîner était de première classe, le menu préparé sous la direction de notre excellent restaurateur canadien, M. Ethier, lui faisait honneur.

Le dîner commença vers huit heures et à 9.50 p. m., le président se leva et porta les toasts d'usage.

Le toast à la Reine fut reçu avec enthousiasme et la fanfare joua le "Dieu sauve la Reine."

Suivirent les santés du "Prince et à la Princesse de Galles," "A la famille royale," et chacune d'elles fut dignement accueillie.

Le président passa à la santé suivante, "Au Gouverneur-Général." Il fit en quelques mots l'éloge du représentant de Sa Majesté. C'est un gentilhomme environné du respect général, c'est un homme d'Etat d'une intelligence cultivée par l'étude des lettres et un voyageur illustre. Il a montré son habileté en gouvernant toujours ce pays d'une manière constitutionnelle. Jamais nous n'avons eu un gouverneur plus populaire en Canada. Il est certain que cette santé sera chaleureusement reçue et bue par l'assemblée, car tous les Canadiens savent que Lord Dufferin a toujours été leur ami et qu'il a reconnu qu'ils étaient dignes de prospérer à l'ombre du drapeau Britannique. (Applaudissement.)

Après cette santé, le président proposa celle du "Président des Etats-Unis." Nos amis qui nous arrivent et nous-mêmes, ajouta-t-il, serons heureux d'honorer ce toast. Un soldat courageux et un politique distingué préside en ce moment aux destinées Américaines. Il a conduit jusqu'ici les affaires d'une main sûre et ferme. Je suis heureux de proposer sa santé en présence de tant de Canadiens qui ont reçu l'hospitalité du pays qu'il gouverne. Le Consul Américain, M. Dart est mon ami personnel et j'associe dans cette santé son nom à celui du Président.

La fanfare fit entendre l'air "Yankee Doodle."

Le consul-général Dart s'exprima à peu-près en ces termes: Je regrette de n'être pas capable de m'exprimer en français, mais cela ne m'empêche pas de dire dans une langue qui, pour n'être pas la vôtre, est comprise par la plupart d'entre vous, que mes sympathies les plus cordiales vous sont accordées et que j'admire cette grande démonstration. Tout ce qui intéresse les Canadiens-Français intéresse mes compatriotes. Je puis dire que les Etats-Unis ont été nourris dans leur enfance par une nourrice française (applaud.) et les noms de Washington et de Lafayette vivront dans l'histoire à côté l'un de l'autre. (Applaud.) Après avoir été témoin de cette grande procession, en voyant aujourd'hui les drapeaux de l'Angleterre, de la France, du Canada et des Etats-Unis flotter à l'unisson, je me suis surpris à penser que j'assistais au Millénium.

L'orateur termina en formulant l'espérance que les trois plus grandes nations de l'Europe, l'Angleterre, la France et les Etats-Unis marchent de concert dans les sentiers de la paix.

A ce moment le Président de la Société reçut la réponse à la dépêche envoyée précédemment à Sa Sainteté Pie IX, demandant humblement sa bénédiction apostolique. Il fit part du contenu de la réponse qui se lit comme suit: "Sa Sainteté Pie IX apprend avec plaisir que les Canadiens se réunissent aujourd'hui pour célébrer la grande fête nationale, et il leur donne du plus profond de son cœur, sa bénédiction apostolique."

Diminues acclamations couvrirent la voix du Président. Un frémissement d'enthousiasme parcourut toute l'assemblée. Le sentiment religieux se réveilla avec toute sa force dans le cœur Canadien et ce fut le plus beau moment de la fête.

Le Président proposa la santé du captif du Vatican, du noble Pie IX.

Nous avons bu, ajoute le président, à la santé de la Reine et du Président des Etats-Unis, nous devons boire également à la santé du père commun des fidèles. La bénédiction que nous venons de recevoir couronnera la fête de la St. Jean-Baptiste et en buvant ce toast nous affirmerons notre dévouement au Saint Sièg.

La fanfare joua la marche pontificale "Viva Pio Nono."

L'uis vint le toast du Lieutenant-Gouverneur. Le Président décerna des éloges mérités à ce grand jurisconsulte, à cet homme intègre, et la fanfare fit entendre l'air Canadien, "A la Claire-Fontaine."

Le toast au "Gouvernement Fédéral" fut vivement applaudi et l'Hon. M. Fournier fut prié d'y répondre.

DISCOURS DE M. FOURNIER.

Il dit qu'il était heureux d'assister à une démonstration aussi patriotique et aussi grandiose. Cette grande réunion de Canadien-Français de ce pays et des Etats-Unis servira suivant lui à rattacher ces derniers au Canada, à les ramener pour toujours parmi nous. Le motto Canadien "Liberté, Religion et Patrie" aura plus de force.

Parlant de l'affection que les Canadiens-Français portent à la France, il exprima le regret qu'il n'y eut personne de ce pays pour être témoin de notre amour pour la mère-patrie. Il considère que le peuple Canadien pour être satisfait de sa condition n'en conserve pas moins ses traditions. Il ajouta que l'émotion qu'il ressentait l'empêchait de trouver des mots pour exprimer ses pensées. Il conclut en disant que cette fête maintiendra et augmentera le patriotisme Canadien.

A la santé au Gouvernement Local, la fanfare joua "A la Claire Fontaine" et l'Hon. Premier Ministre, M. Gédéon Ouimet, répondit.

DISCOURS DE M. OUIMET.

C'est avec reconnaissance et avec bonheur qu'il voit que le toast actuel est proposé et accueilli avec autant d'enthousiasme et de sympathie. Il voit que le peuple Canadien comprend sa position, et, comme l'a dit l'hon. ministre de l'Intérieur, qu'il est satisfait de sa condition. Tels sont ses sentiments et ses opinions. Il y a un jour où toutes les différences politiques doivent s'effacer, un jour où tout Canadien peut sans crainte et sans amertume venir proclamer "Je suis Canadien-Français." Ce jour est arrivé pour nous. Il aime à parler en cette occasion de l'excellence de son pays natal et de sa religion. (Applaud.) Il ne dira rien du cabinet local et de ses membres. Il ne fera que remercier l'auditoire pour sa bienveillante sympathie. L'on oublie enfin la politique, l'on oublie toutes les divisions et la grande image de la patrie est seule considérée. Qu'il lui soit permis de féliciter les organisateurs de la fête nationale, du succès qu'ils ont obtenu. Il apprécie comme Canadien les sacrifices et les labeurs qu'ils se sont imposés et

il les en remercie. Personne mieux que les membres du Cabinet Local ne reconnaissent ce grand œuvre. (Applaud.)

Je voudrais, ajoute l'orateur, faire comprendre aux Canadiens émigrés que lorsqu'ils voudront revenir au pays ils trouveront ici, la protection sinon supérieure du moins égale à celle qui leur est accordée aux Etats-Unis.

Le président proposa alors la santé du Clergé. Elle ne manqua pas d'être chaleureusement applaudie.

La fanfare joua la "Marche Pontificale" et le Rev. Messire Valois fut appelé le premier à répondre à cette santé.

DISCOURS DU REV. M. VALOIS.

Une voix plus éloquente que la mienne devrait répondre à ce toast, mais ce que j'exprimerai viendra de mon cœur Canadien. (Applaud.)

Depuis que Jacques-Cartier a fondé cette colonie, le clergé a toujours été le compagnon et le soutien du colon. Le peuple Canadien a reconnu les mérites de son clergé en lui accordant son respect et sa confiance.

Tel a été le gage de sa prospérité.

Telle a été la condition de son union. — O mon bon pays, puisses-tu persévérer et être fidèle à tes saines traditions.

Je suis fier ce soir de te voir comblé de la bénédiction pontificale. Des trésors de force et de richesses vont descendre de cette bénédiction. Désormais, tu seras invincible, Dieu est avec toi et tu es béni par son Vicaire en ce monde.

Le Rev. M. Primeau, appelé à parler, après M. l'abbé Valois prononça un de ces discours pleins de justesse et de patriotisme, qui produisent toujours tant d'effet sur le public. Nous regrettons de n'avoir pu le prendre en entier. Nous ne pouvons qu'en reproduire les courts extraits suivants.

DISCOURS DU REV. M. PRIMEAU.

Au moment de mon départ de Worcester, j'aurais voulu amener avec moi non-seulement l'immense population canadienne de Worcester, mais encore tous nos frères disséminés dans les Etats-Unis et chanter enfin le *In exitu Israel de Egypto*. Chargé de ce précieux dépôt, j'ai voulu vous amener nos 300,000 Canadiens, et faire mes efforts pour décider une partie d'entre eux à revenir vivre au pays. Mais le Moïse Canadien est peut-être encore au berceau. Dieu veuille seulement que nous ayons écrit aujourd'hui la première page de l'exode canadien.

Le Pape est le premier qui se soit occupé spécialement des Canadiens des Etats. Lorsque les évêques des Etats-Unis vont à Rome, il leur demande de converser en français. Un jour que l'un d'eux s'excusait d'ignorer notre langue, il lui répondit: "Comment, vous avez chez vous 400,000 Canadiens, et vous ne connaissez pas la langue d'une partie si considérable de votre troupeau."

M. Primeau parla ici avec une éloquence admirable de la mission du prêtre, missionnaire et émigré par excellence et des progrès de la religion aux Etats-Unis. Le prêtre enseigne parce qu'il est apôtre.

D'ailleurs, le mot d'émigré ne saurait être pris en mauvais sens ici. Ne sommes-nous pas tous fils de Français émigrés.

L'Eglise Catholique des Etats-Unis a été fondée par des prêtres du Canada et de la France. En 1808, il n'y avait qu'un seul évêque dans la République, Mgr. Carroll, élevé et instruit en France. Il eut pour successeur Mgr. de Cheverus. Trente évêques français sont passés aux Etats-Unis. Il y en a onze actuellement, et le nombre des prêtres Canadiens-Français est de 500. En 1808, il y avait 15,000 catholiques aux Etats-Unis; aujourd'hui il y en a huit ou neuf millions. En 1808, il n'y avait qu'un évêque, il y en a 66 à présent. Il y avait 150 prêtres, il y en a 6,000.

Le prêtre canadien aux Etats-Unis est toujours patriote.

Si j'avais un conseil à donner aux Canadiens des deux pays, je leur dirais: Canadiens des Etats-Unis et du Canada vous valez beaucoup mieux les uns et les autres que vous ne croyez.

Est-ce que le zèle déployé par les Canadiens des Etats-Unis ne nous prouve pas leur patriotisme? Ne se sont-ils pas montrés pleins d'ardeur? Voyez leurs bannières et leurs insignes. Elles portent des inscriptions françaises et canadiennes. Je dis, et j'ai le droit de dire que le patriotisme des Canadiens des Etats-Unis ne saurait être mis en question. C'est la première fois que vous leur faites un appel; pouvait-on y répondre mieux?

Canadiens des Etats-Unis et du Canada, je veux vous faire une prière. Avant de nous séparer, signons le véritable TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ. Signons la Sainte-Alliance avec le sceau de la religion, et malheur au Canadien qui brisera ce sceau et violera cette sainte alliance.

Le président proposa la santé à "La Fête du Jour." MM. Chapleau et Fréchette y répondirent.

DISCOURS DE M. CHAPLEAU

M. le Président, Messieurs,

Je ne dirai pas que j'ai été trompé par le programme de cette fête et par l'ordre dans lequel les santés avaient été indiquées, ordre qui a été quelque peu modifié depuis; car chacun doit être capable de trouver dans son cœur, sans avoir besoin d'être préparé, quelques paroles pour peindre les sentiments qu'il éprouve dans un jour comme celui-ci. Déçu par le programme, j'avais lu le nom de M. Fréchette comme celui qui devait proposer cette santé et je m'étais proposé de cueillir parmi les belles fleurs d'éloquence que ce monsieur ne pouvait manquer de semer, de quoi orner le bouquet qu'à mon tour je vous devais présenter.

Si je voulais imiter les orateurs populaires, je pourrais vous dire que du haut de cette enceinte quarante années contemplent pour la première fois la première grande Société St. Jean-Baptiste, fondée en 1834.

Il y a quarante ans qu'un patriote dont je vois le portrait devant moi, l'immortel Ludger Duvernay, fonda cette société à Montréal, et ces quarante années sont représentées ici par les emblèmes et les noms qui ornent cette salle et qui nous rappellent de si glorieux souvenirs.

Hier, j'essayais de fouiller le passé pour y choisir quelque trait ou quelque fait qui pût échauffer et inspirer du patriotisme, je parcourais des journaux, des livres. Je voyais bien de beaux et grands noms.

Mais ce matin, quand le son des corps de musique de nos sociétés sœurs, qui venaient d'arriver, sont venus m'éveiller, j'ai fouillé dans mon cœur et j'ai trouvé les quelques mots que je vais vous dire. N'attendez pas de moi de l'éloquence. Soyez sûrs d'une chose, c'est que ces mots sortent du cœur.

Messieurs, c'est à la santé de la fête de ce jour que vous m'appellez à répondre. Je voudrais être un historien pour vous faire l'histoire de cette belle fête.

La coupe de l'harmonie, la coupe de l'union, que nous avons tous bue et vidée ce soir, cette coupe, je l'ai plongée aux sources de la St. Jean-Baptiste de 1874.

Il y a aujourd'hui quarante ans, cette fête se célébrait non pas dans une salle qui abritait des citoyens de toutes les origines, où tout le monde pouvait exprimer ses idées avec liberté; mais, en particulier, dans le jardin d'un patriote, le noble et brave M. MacDonnell, où l'on buvait et mangeait avec le firmament pour tout abri. Sous cet immense drapeau, en ces temps d'épreuves, on cherchait les moyens d'obtenir une liberté que le Canada, depuis lors, a conquise, parce que depuis trente ans nous avons toujours fêté St. Jean-Baptiste, qui a été et sera chaque année le signe de notre ralliement.

Quelques patriotes avaient alors formé une association de la Société des Fils de la Liberté.

Je me rappelle que dans le temps, cette société présidée par un noble citoyen dont le nom est inscrit en face de moi, avait été inaugurée dans ce même jardin, où les Fils de la Liberté et les Pères de la liberté se réunissaient à cette St. Jean-Baptiste de 1834. Cette St. Jean-Baptiste se célébrait dans le temps que deux hommes, deux patriotes, étaient en Angleterre et essayaient d'obtenir les libertés que la mère-patrie nous a accordées depuis cette époque.

Je lisais une des santés que l'on portait alors. C'est une santé à l'immigration, c'est-à-dire à ceux qui fuyaient l'oppression par un exil volontaire.

Aujourd'hui les temps sont bien changés, et c'est heureux pour nous de pouvoir le constater. Aujourd'hui, si nous avons l'émigration, c'est une émigration volontaire, une émigration libre dans un pays libre. Nos compatriotes qui lai-sent la patrie, ne le font pas parce qu'ils veulent fuir l'oppression ni pour chercher ailleurs une liberté qu'ils ont pleine et entière ici.

L'on proposait ensuite en 1834, une autre santé, c'était celle de l'immortel fondateur qui faisait alors partie d'une société qu'on appelait: "Aide-toi, et le ciel t'aidera." Ce curieux programme et la santé qu'on portait au président de cette société résume parfaitement l'histoire de nos luttes. Nous nous sommes aidés, nous avons vu l'horizon obscurci; nous avons été obligés de trouver avec nos balles le drapeau qui nous abritait alors; nous nous sommes aidés et le ciel nous a aidés. La Reine à laquelle nous adressions alors nos plaintes et nos reproches, est devenue la souveraine aimée de nous tous, et puissent-elle vivre longtemps pour nos libertés, c'est le vœu que nous faisons de tout cœur en ce jour!

Cette fête, dont le but est de cimenter l'union entre les Canadiens, elle sera célébrée annuellement dans l'avenir comme fête nationale. Puissent nos petits-neveux comprendre et réaliser, par leur union, l'idée qui l'a présidée.

En 1835, une année après la fondation de la Société St. Jean-Baptiste, les patriotes se réunissaient dans un hôtel dont les murs existent encore aujourd'hui, l'hôtel Rascoe, qui rappelle de si vifs souvenirs. En 1835, l'on proposait encore d'autres santés. On faisait des vœux pour la liberté du pays. On exprimait les plaintes et les prières de la population, on les faisait porter au pied du trône.....

La St. Jean-Baptiste a réussi avec l'union, qui fait la force. L'Hon. D. B. Viger présidait encore, et en 1836, il disait "chassez les soucis politiques de cette enceinte."

Les banquets d'alors, pour être ainsi organisés, n'en étaient pas moins gais et brillants. La lutte n'attristait pas outre mesure les vrais braves. Bien que les articles de l'étranger fussent alors volontairement proscrits par les patriotes, leurs festins, faits avec les seuls produits du pays, n'en étaient pas moins goûtés.....

Aujourd'hui nous mettons ce précepte en pratique. Les deux gouvernements, fédéral et local, se sont donné la main ici. En ce jour nous devons oublier tout sujet de division et nous rappeler que l'union seule fait la force.

Après toutes les luttes que nous avons soutenues, peut-on perdre confiance dans l'avenir de notre race? Dira-t-on qu'un tel peuple pourra mourir?... Nous ne voulons insulter aucune des races qui nous entourent. Nous sommes les frères aînés de toutes les nations qui habitent avec nous sur ce continent.

Nos pères ont été vaincus glorieusement par la nation qui a mis plus d'efforts, de générosité pour nous combattre que notre mère n'en avait malheureusement mis pour nous défendre. Nous n'avons pas pour cela perdu le souvenir de notre mère. L'Angleterre a droit à nos affections comme la patrie qui nous a donné nos grandes et belles institutions.

Noble Angleterre, qui a assez de gloire dans son drapeau pour abriter même les fils des Croisés. Nous sommes véritablement les fils des Croisés, et nous descendons des Croisés. Nous avons conservé précieusement l'héritage de nos pères, et nous arrivons jusqu'à Pie IX par nos Zouaves Pontificaux.

Il n'y a pas de pays où le Canadien ne se soit porté..... Les échos de toutes les parties de l'Amérique ont redit la valeur et l'héroïsme de nos ancêtres. Partout nos pères ont laissé des traces de leur grand-ur et de leur courage. A Carillon ils ont combattu les ennemis de la France. A Châteauguay, ils eurent le cœur assez loyal pour défendre de la même manière le drapeau de l'Angleterre. (Applaudissements.)

Et de nos jours, lorsque l'Italie révolutionnaire déclara la guerre au Pape, les Canadiens furent les premiers à voler au secours du Chef de la Religion. Ils prirent les armes pour défendre le Saint-Siège et eurent à affronter vaillamment la mitraille piémontaise, comme nous le prouve le bras mutilé du noble soldat que je vois devant moi en ce moment (allusion à M. le Chevalier Larocque qui se trouvait près de M. Chapleau.)..... Animons-nous des belles traditions du passé, dont nous avons droit d'être fiers.....

Soyons unis, et nous verrons encore de beaux jours. Si on émigre, c'est que le nid est trop étroit pour contenir les petits. Malgré leur jeunesse ils ont déjà l'œil assez grand et assez fort pour envisager le soleil de la République et les étoiles du drapeau Américain.

DISCOURS DE M. FRÉCHETTE.

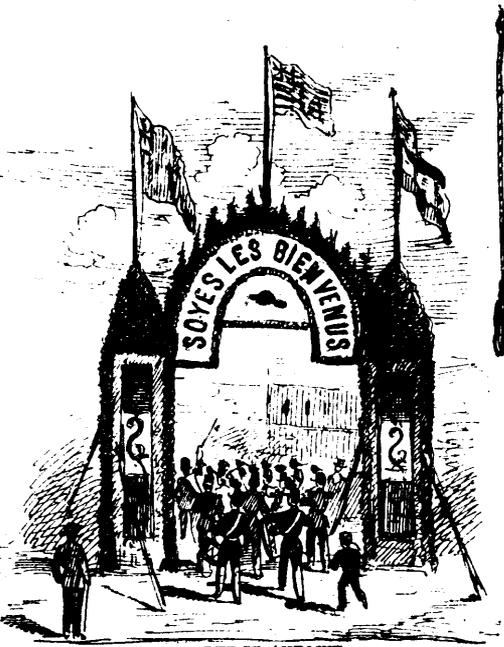
C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole dans cette journée, qui est destinée à laisser des souvenirs vivaces dans la mémoire de tous ceux qui y auront participé. Cette belle démonstration a éveillé en moi des souvenirs bien cuisants, car elle m'a rappelé l'époque où les circonstances m'ont forcé à aller chercher du pain dans la république voisine. Aussi, lorsque je voyais ce matin la belle réception faite aux Canadiens des Etats-Unis, je ne pouvais maîtriser mon émotion. Les autres n'accueillirent que des compatriotes, pour moi c'était plus, c'étaient des compagnons d'exil, et Dieu sait si la

LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874, A MONTREAL

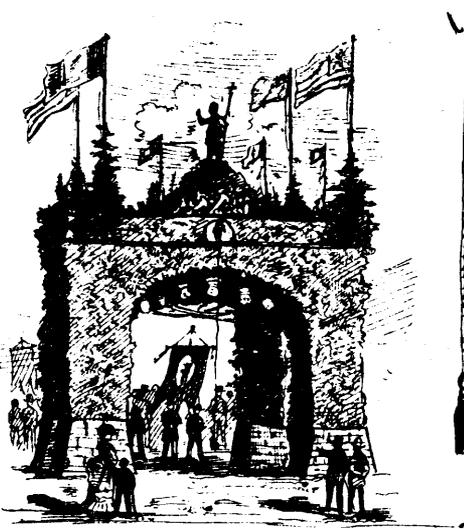


LA PROCESSION PASSANT DANS LA RUE St. JACQUES

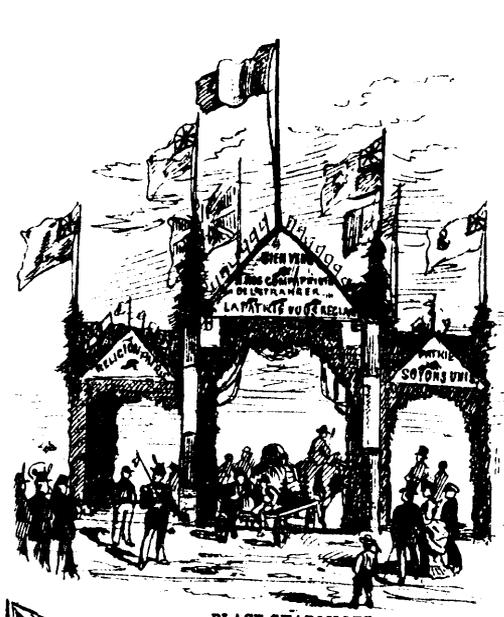
LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874, A MONTREAL



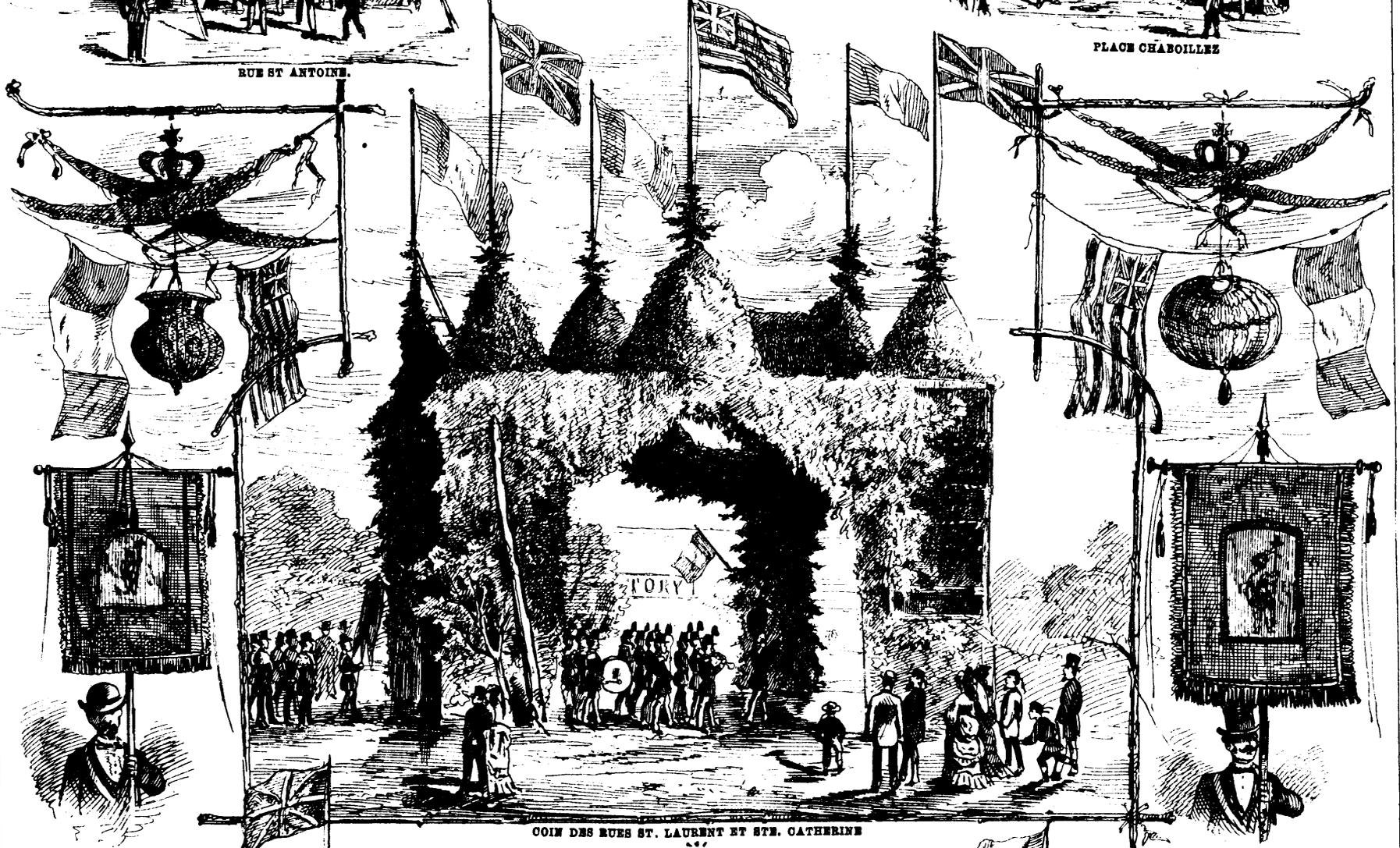
RUE ST ANTOINE.



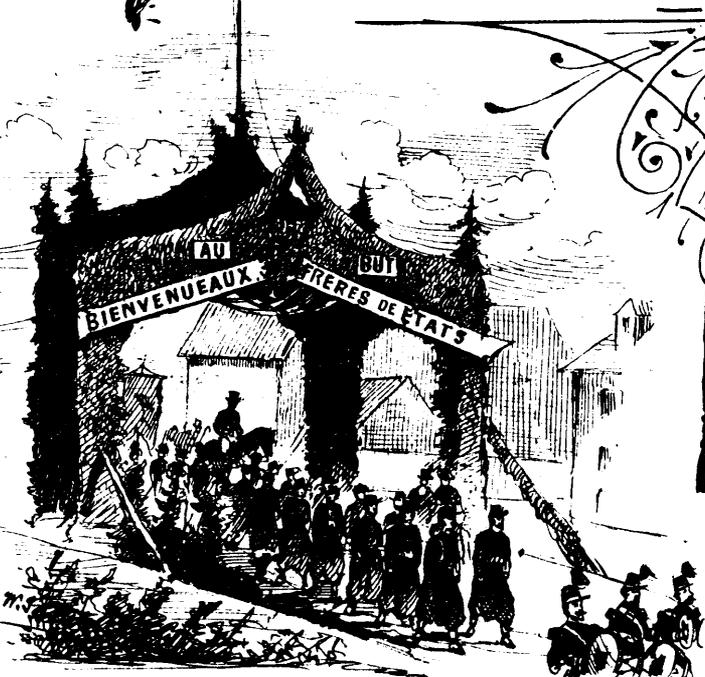
COIN DES RUES ST. JOSEPH ET LA MONTAGNE



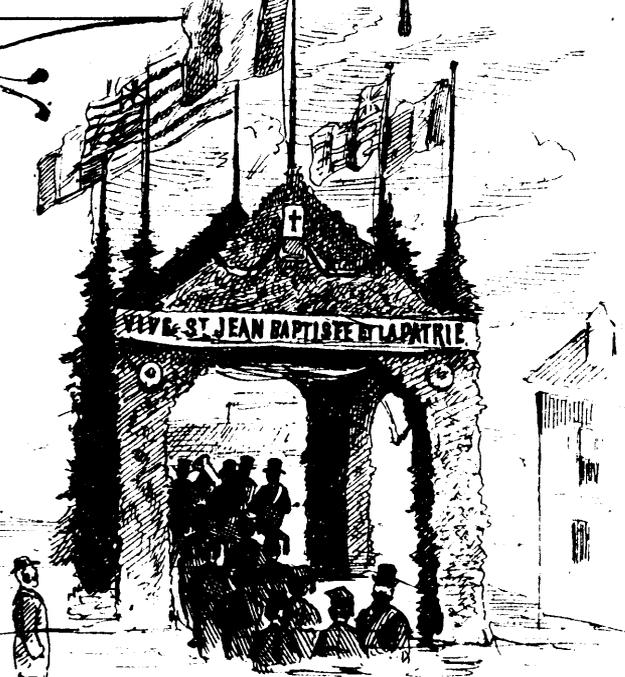
PLACE CHARBOILLEZ



COIN DES RUES ST. LAURENT ET STE. CATHERINE



COIN DES RUES ST. JOSEPH ET ST MARTIN



COIN DES RUES ST. JOSEPH ET SEIGNEURS

LES PRINCIPAUX ARCS DE TRIOMPHE

parenté du malheur crée des liens chers pour le cœur humain. (App.)

En voyant ces magnifiques bannières, ces sociétés que le souvenir national a formées à l'étranger, et dont j'ai eu l'honneur de faire partie, en voyant ce spectacle, je n'ai pu maîtriser mon émotion, et je me suis rappelé les cinq belles années que j'ai passées aux Etats-Unis. (App.)

Ces fanfares je les connaissais, ces bannières je les avais vues, elles me rappelaient non-seulement la patrie que j'ai pleurée à l'étranger, mais la patrie si noble et si hospitalière, cette Amérique que j'aime encore et que tous les Canadiens auxquels elle a donné abri ne peuvent se défendre d'aimer. (App.)

L'amour de la patrie ne doit pas nous rendre injustes envers les autres peuples, il existe aussi le patriotisme de la philosophie, celui qui aimait Lafayette lorsqu'il allait pour défendre la cause de l'émancipation de l'Amérique et qui inspirait nos pères lorsqu'ils sont venus porter la civilisation au Canada. (App.)

J'étais appelé à répondre à la fête du jour, ce toast prime tous les autres et il me faudrait faire un long discours pour rappeler tout ce qui s'y rattache! C'est un toast à notre histoire, à trois cents ans d'héroïsme et de gloire, c'est un toast à la patrie et aux Canadiens qui ont su conserver le souvenir sacré de la patrie. (Applaudissements redoublés.)

L'enseignement que nous devons tirer de cette solennité, je ne le dirai pas aujourd'hui, je craindrais d'effleurer le terrain de la politique et dans un jour comme celui-là on doit oublier les divisions. Je vous dirai seulement: travaillons à réunir les tronçons épars de notre nationalité, car ce n'est que lorsque nous serons réunis que nous pourrons former un peuple grand et fort. (App.)

#### A LA FRANCE.

M. LE PRÉSIDENT.—L'ordre officiel des santés ayant été interrompu déjà, je prendrai sur moi de proposer une santé qui sera accueillie avec le plus vif enthousiasme. Nous boirons si vous le voulez bien à la France notre mère, à cette France que nous aimons et dont nous avons pleuré les malheurs, mais qui saura bientôt reprendre son rang à la tête des nations civilisées. (App.)

La musique fit entendre la *Marseillaise* et pendant quelques minutes il régna dans la salle un enthousiasme fébrile.

Le président propose la santé "A nos frères des Etats-Unis."

La fanfare joua l'air touchant :

Un canadien errant, banni de ses foyers

et M. Gagnon, rédacteur de *L'Etendard National*, édition de *L'Opinion Publique* pour les Etats-Unis, et l'un des organisateurs de la démonstration répondit d'une manière éloquent.

#### DISCOURS DE M. GAGNON.

M. le Président, Compatriotes,

Depuis quelques années les Canadiens des Etats-Unis lisent avec une émotion bien vive, avec un sentiment de joie et de tristesse tout ensemble, le compte-rendu de vos banquets patriotiques. Fiers et heureux ils étaient, en voyant qu'ils n'étaient pas oubliés et qu'à chaque retour du 24 juin, on avait une bonne parole à leur adresse. Cette marque d'attention fraternelle allait à leur cœur et leur rappelait la patrie avec ses joies et ses fêtes, ils s'attristaient de n'avoir pu chôme avec vous ce jour béni de la St. Jean-Baptiste, qu'ils célèbrent avec tant d'éclat sur la terre étrangère. Aussi, dès que leur est parvenu votre invitation de venir se joindre à vous pour faire du 24 juin 1874 une démonstration nationale proprement dite, y ont-ils répondu avec enthousiasme! Ils sont venus 18,000, et 60 sociétés sont ici représentées.

A la suite d'un hiver exceptionnellement difficile sous le rapport financier, ils n'ont pas craint les frais des préparatifs, mais spontanément ils ont dit: On nous invite au pays, la patrie nous appelle, allons! Et de l'Est, de l'Ouest, du Nord, du Sud des Etats-Unis, ils sont accourus à Montréal, et par ma bouche, ils vous offrent leurs remerciements pour l'estime que vous leur témoignez en présentant une santé en leur honneur.

Vous avez bu à leur prospérité, à leurs succès, à leur bonheur, merci pour eux!

Ils méritent, messieurs, cette attention de votre part, car ils sont vos frères par l'origine, par la foi, par le patriotisme. Je me permets de vous les faire connaître tels qu'ils sont, afin qu'on ne puisse les accuser de forfanterie. Je laisse là le rôle officiel qu'on m'a confié, et je m'adresse à vous comme journaliste canadien. Comme tel, je suis de leur nombre sans être avec eux, car avant de leur appartenir j'appartiens à mon pays.

Vivant depuis six ans au milieu de mes compatriotes émigrés, ayant pris part à tous leurs mouvements patriotiques depuis cette époque, je les connais, je les comprends et je puis, comme je viens de le dire, être leur panégyriste sans qu'on les accuse de se glorifier eux-mêmes.

Les jugeant tels qu'ils sont, sans rechercher les causes et les raisons plus ou moins plausibles de leur émigration, je vous dis en toute sincérité que vos frères des Etats-Unis méritent l'estime que vous semblez vouloir leur accorder et qu'ils font honneur à la nationalité qui les a proscrits comme au pays qui les a adoptés. Jetés au milieu de 38 millions d'hommes de croyances et d'origines différentes, leur patriotisme s'est développé et ils n'ont rien perdu de leur foi religieuse.

Hommes sans instruction, pour la plupart, venus des paroisses, car l'émigration des villes est la moins considérable, ces gens n'avaient jamais sondé leur cœur pour savoir si le patriotisme y avait de profondes racines.

Mais, à l'étranger, messieurs, ce qui était à l'état de rudiment est devenu action, le sentiment est devenu puissance.

L'association, inconnue dans nos campagnes, fait leur force à bas. On s'associe dans les grands centres pour lutter contre les forces occultes, le travail lent mais sûr de l'élément étranger qui nous enveloppe, et pour conserver ce trésor précieux que nous a confié notre patrie: notre foi et notre langue.

Il y a aux Etats-Unis 85 Sociétés nationales Canadiennes-Françaises et 60 d'entre elles ont envoyé des représentants à cette grande fête. Lors qu'il s'agit de démonstration propre à jeter de l'éclat sur la nationalité canadienne-française, toujours, messieurs, vous trouverez vos frères des Etats-Unis au premier rang.

Ils ont le cœur canadien et dans le cœur du travailleur émigré il y a des vertus chrétiennes et des vertus sociales qui prennent de jour en jour leur expansion. Ces enfants si nombreux dont la patrie pleure l'absence, sur le sort desquels elle s'inquiète à bon droit, ne l'oubliez pas dans leur exil, mais au contraire, leur patriotisme s'épure et lorsqu'ils pourront y revenir, ils n'en auront que plus de dévouement pour leur pays. Compatriotes, ne nous désespérons pas. Notre

nationalité subsistera malgré les jours d'orage qui semblent poindre à l'horizon de son existence.

Tant qu'une nationalité produira des hommes qui, sur la terre étrangère, répondent à l'ama-game des croyances et des origines par ces devises qu'ils plaçant sur leurs drapeaux: "Avant tout soyons Canadiens," "Notre Religion, Notre Langue et Notre Patrie" Tant qu'une nationalité produira des hommes comme ceux du 24 Juin 1874, jamais, non jamais, cette nationalité ne disparaîtra.

La religion et la patrie béniront ces enfants dévoués qui, à l'étranger, professent si pieusement leur culte, et nous, messieurs, nous les estimerons davantage, et de plus en plus ardemment nous souhaiterons leur retour.

Si nous voulons subsister comme nationalité distincte en Amérique, si nous voulons que les luttes héroïques de nos ancêtres n'aient pas été vaines, il nous faut l'union de toutes nos forces.

Si nous parvenons à grouper 1,800,000 des nôtres dans la province de Québec, sur cette terre rougie du sang de nos pères, illustrée par leurs travaux et leurs vertus, nous formerons un noyau d'hommes qui, sous l'égide de la religion, prouverait au monde entier que l'esprit religieux et chevaleresque de la France du 15<sup>e</sup> et du 16<sup>e</sup> siècle a survécu, quel que part, à trois siècles d'impiété et d'égoïsme. Dispersés aux 4 points de l'Amérique nous serons de plus en plus impuissants. Que cette grande réunion de notre peuple nous profite, formons en ce beau jour l'alliance nationale. La main levée vers les noms de nos gloires nationales, qui ornent les murs de cette enceinte, jurons d'être toujours unis dans l'avenir. Depuis un demi siècle nous nous sommes faits les bienfaiteurs d'autres nationalités qui, aujourd'hui, méconnaissent et foulent aux pieds nos droits. Jusqu'à ce jour nous avons été un peuple de sacrifices.

Travaillons maintenant un peu pour nous. Il en est temps, car notre prestige s'en va. Puisque dans ce siècle positif le nombre, la force prime le droit, devenons forts par l'union, par la concentration. Les hommes revivent dans leurs actions. Les fruits de leur vie sont la nourriture de leur postérité.

Ceux qui dorment dans la poussière, et dont nous célébrons aujourd'hui les vertus, dont nous honorons la mémoire, nous ont légué l'histoire de toute leur vie pour modèle. C'est notre devoir de faire en sorte que notre nation soit digne de leurs travaux et de leurs vertus, et si nous voulons que leur mémoire soit immortelle, assurons l'existence perpétuelle de l'élément canadien français.

Pour cela, il nous faut grouper nos forces, il faut le retour au pays de la majorité de ceux qui l'ont laissé; à cette grande œuvre les Canadiens des Etats-Unis s'associeront de tout cœur, ils seront toujours prêts à revenir à la patrie quand celle-ci sera prête à les recevoir.

Compatriotes de la Province de Québec, unissez-vous, ne vous divisez pas sur des questions de troisième et de quatrième ordre, lors que l'existence de notre nationalité est menacée.

Travaillez tous ensemble à la prospérité de votre Province, et vous parviendrez à y créer l'abondance et l'industrialité.

Vos frères des Etats-Unis s'empresseront alors de revenir vers la patrie.

Saluant avec respect le glorieux drapeau de la nation qui les a si généreusement accueillis, ils prendront la route de la frontière, apportant avec eux leur expérience dans les arts et l'industrie. Ils viendront offrir à leur pays la force de leurs bras, le dévouement de leur cœur et de leur intelligence.

M. F. Houde parla avec éloquence sur ce toast; ses remarques furent très goûtées.

M. le Président lut alors à l'assemblée une dépêche des Canadiens de Vancouver, conçue en ces termes:

"Les Canadiens-Français de la Côte du Pacifique se joignent à leurs frères de l'Est dans la célébration de la fête nationale."  
—(Apl.)

A la santé "A nos gloires nationales" la fanfare joua "Vive la Canadienne" et M. Oscar Dunn, rédacteur de *L'Opinion Publique* prononça le discours qui suit:

#### DISCOURS DE M. OSCAR DUNN.

M. le Président, Messieurs,

En ce jour unique qui voit réunis sous les mêmes étendards les représentants de tous les groupes canadiens-français disséminés, dispersés par la fortune sur ce vaste continent, une pensée a dû venir également à tous les esprits et pénétrer tous les cœurs: en célébrant cette fête nationale, nous portons naturellement nos regards vers le passé, nous nous souvenons des hommes courageux qui ont fait notre nationalité ce qu'elle est aujourd'hui, qui ont combattu pour nos droits, qui, en un mot, ont préparé le présent dont nous jouissons et sur lequel nous rêvons d'asseoir un avenir brillant pour nos successeurs dans la vie; nous pensons à "nos gloires nationales."

Autrefois, dans les repas solennels, après avoir fait des libations aux dieux de l'Olympe, on buvait aux mânes des aïeux et des citoyens dont le génie, les vertus, les grandes actions, avaient honoré la patrie. Cette coutume traditionnelle de l'antiquité a-t-elle sa raison d'être chez un peuple naissant, dont les annales datent d'hier dans la chronologie des siècles? Avons-nous, nous aussi, dans notre patrimoine national, des noms illustres, avons-nous des "gloires"? Oui, MM. et ne craignons pas de nous en vanter. Depuis Louis Hébert, le premier colon du Canada jusqu'à George Cartier, le dernier de nos morts illustres, la liste est longue de ceux qui ont bien mérité de ce pays.

Livrés sous la domination française, aux vicissitudes de mille événements divers, mal gouvernés, exploités le plus souvent au profit des mignons du pouvoir; et, sous la domination de l'Angleterre, abandonnés de ses principaux citoyens, oublié de son ancienne mère-patrie, en butte à la malveillance, même aux persécutions de ses nouveaux maîtres, le Canada-Français a présenté durant cette période mouvementée le spectacle le plus étrange comme le plus beau. Amant passionné de la liberté, qui est pour ainsi dire le culte naturel de tout cœur français, mais sage et fidèle observateur des lois, le peuple n'a cessé de réclamer le respect de ses droits, en l'honneur lui-même l'exemple du respect de l'autorité constituée. L'âme de la patrie est un sentiment inné chez l'homme, et nos ancêtres en ont donné des preuves qui ne diffèrent pas de celles que chaque nation met à son propre compte; mais où se manifeste l'originalité de leur patriotisme, c'est dans la persévérance de leur foi nationale après la cession du Canada à l'Angleterre. Montcalm, Lévis, et tous les hommes de cœur que la France nous a fournis, sont de grands noms sans doute, dont nous sommes fiers à juste titre, parce qu'ils appartiennent bien à notre héritage; mais, permettez-moi de le dire, MM., à cette gloire gagnée sur les champs de bataille, à ce patriotisme exprimé par le combat, c'est-à-dire d'une manière dont chacun trouve l'ins-

piration dans son cœur, à laquelle suffit parfois la seule impulsion d'une nature généreuse, je préfère la résolution calme du citoyen qui, se voyant abandonné par le chef de la nation, séparé par les mers du foyer à la colonie pouvait trouver chaleur et vie, laissé à ses seules ressources, ne désespère pas cependant de cette petite famille française, de ce rameau séparé de son tronc. Il a foi en Dieu, il a confiance en lui-même, et il se dit que le rameau, planté dans cette terre féconde d'Amérique, pourra non seulement conserver sa verdure, mais devenir par la suite un arbre puissant; il sait que la conquête n'a pas altéré le sang de ses veines, et il se dit, lui aussi, que le mot impossible n'est pas français. Il se met à l'œuvre. Mais quelle œuvre, Messieurs! Il n'est plus ici question de courir au devant des canons et de vaincre ou mourir. Cette action paraîtrait toute simple à leur valeur et satisfierait leur amour de la gloire en leur promettant une place dans l'histoire; mais la tâche est différente. Ils ont maintenant à lutter jour par jour, d'une année à l'autre, sur des questions étroites, toutes locales, sans bruit, avec la certitude que seule une poignée de français saura ce qu'ils font et leur en sera reconnaissante, et, par contre, avec l'incertitude du succès, sans voir distinctement dans l'avenir possible de leur nationalité. Ah! MM., voilà où il fallait du courage; ce véritable courage civil que connaît de la solidité des convictions soutenue par le patriotisme. Honorons la mémoire des grands hommes qui ont combattu pour notre cause les armes à la main; ils ont à nos yeux le double mérite de nous rappeler directement la France et d'être pour nous la plus noble ascendance; mais gardons-nous d'accorder une moindre estime aux citoyens indomptables qui, sous la domination anglaise, ont fait à notre nationalité la position qu'elle occupe maintenant. L'histoire des peuples n'offre peut-être pas un autre exemple de tant de courage et de bon sens, ces deux qualités mères de l'homme politique. Jetez un coup d'œil en arrière, comptez et mesurez les obstacles, puis voyez le présent, et dites-moi si jamais peuple en danger de périr a été mieux servi par ses chefs! Assurément ceux qui croient à la protection de la Providence sur notre famille nationale ne manquent pas de faits pour justifier leur croyance.

Après la conquête nos pères ont montré un attachement inébranlable à leur nationalité, une foi constante en l'avenir, et une habileté consommée dans la conduite; désintéressés, et, par suite, facilement unis pour la lutte, ils ont été forts, ils ont pu accomplir de grandes choses. Ils ont fait souche de peuple, de nationalité française sur ce continent anglais, et il me semble que cette gloire est une des plus nobles qu'il soit possible d'envisager. Gouverner un pays puissant et dont la grandeur est solidement assise depuis des siècles, est sans doute une tâche digne des ambitions élevées; mais faire une nation, attacher son nom à la naissance, au développement, à chaque progrès d'un peuple, voilà une fortune rare qui peut tenter les meilleurs génies. Washington est plus grand dans l'histoire que le plus célèbre des premiers ministres d'un vieux pays. Tel a été le rôle des hommes que nous honorons. Non seulement il ont conservé la Nouvelle-France dans ses traditions, pendant que la Louisiane, l'Illinois, le Michigan devenaient anglais; mais de plus ils ont fondé une nationalité qui va tous les jours s'affermissant et se développant. Honneur à eux, cent fois honneur!

En rappelant la mémoire des pères de la nationalité, nous ne pouvons nous empêcher de partager les regrets que doivent éprouver nos frères qui, laissant les foyers de la famille Canadienne-Française, ont cessé de travailler au champ paternel et vivent aujourd'hui sur la terre étrangère. Ah! Messieurs, vous qui êtes venus ici pour nous prouver que le nom de la patrie reste toujours gravé dans vos cœurs, vous comprenez comme nous la grandeur de la mission accomplie par ces hommes vénéralés et vous regrettez sans cesse que leurs nobles actions ne puissent vous servir d'exemples dans votre vie nationale. A votre respect pour leur mémoire se mêle un profond sentiment de tristesse, car le sol que vous habitez ne reèle pour vous aucun souvenir. Il vous rappelle un passé glorieux sans doute, mais auquel vous êtes étrangers; votre patrie est ailleurs, et votre patriotisme, ce sentiment si naturel, ce besoin du cœur, doit traverser la frontière pour trouver son aliment. Vous vivez sur les rivages des fleuves de Babylone en pensant à Jérusalem. Je ne discute pas ici les circonstances qui vous ont conduits en exil; je me dis seulement: Comme vous devez être malheureux de ne posséder point chez vous ces traditions nationales qui forment en quelque sorte le complément des affections de famille et qui donnent au foyer domestique sa plus grande noblesse en le constituant le sanctuaire de la patrie et l'école des devoirs publics! Votre travail est stérile au point de vue national, et je me figure votre désir incessant de venir de nouveau habiter le Canada.

Que de forces, MM., nous jetons à tous les vents! Et quel surcroît de puissance nous aurions si nous étions tous groupés dans cette province de Québec, assez vaste pour contenir une grande nation, assez riche pour la nourrir! Le fait de notre dissémination constitue pour nous le principal problème national. On a dit parfois qu'en nous répandant sur tout le continent, nous étions des précurseurs. J'avoue que j'ai peu de confiance dans une année qui s'éparpille ainsi, et je préfère celle qui s'adosse de près à un quartier-général et dont les mouvements rayonnent d'un centre unique au lieu de partir de plusieurs centres isolés les uns des autres. Au milieu d'une société démocratique surtout, il ne faut pas oublier que l'on n'est fort que par ses représentants élus, c'est-à-dire par le nombre dominant sur un point donné. Si vous étiez tous avec nous dans cette province, votre influence serait directe et immédiate sur le parlement.

Au fait la question est de savoir si nous voulons, oui ou non, fonder un peuple indépendant. Si nous n'entretenons pas cette noble ambition, si nous consentons à tourner le dos à notre passé, si tous les travaux, les luttes et les souffrances de nos glorieux devanciers ne nous obligent pas en honneur, dispersons-nous, c'est bien; promouons notre fortune dans tous les pays étrangers. Mais si nos regards portent plus haut, et si nous voulons être quelque chose par nous-mêmes et pour nous-mêmes, et avoir une patrie qui soit bien réellement à nous, songeons-y bien, il faut serrer nos rangs, il faut nous réunir tous sur un même point de territoire. A cette condition seule nous donnerons notre pleine mesure parmi les peuples, car la première condition d'existence nationale pour un peuple, c'est d'être localisé, fixé au sol. Une patrie est un domaine borné par une frontière; choisissons la nôtre.

Le problème est simple pour nous: être ou ne pas être. Etre, c'est établir nos demeures dans un rayon déterminé, exploiter les richesses naturelles du sol, diriger nos pensées vers une même aspiration de grandeur, aimer et servir le même pays. Ne pas être, c'est nous disperser à l'étranger, travailler toujours sans fruits pour la patrie, conserver, il est vrai, le respect des ancêtres, parce que ce sentiment s'impose à tout

homme qui a conservé la dignité de sa nature, mais rompre forcément la chaîne de leurs traditions. De notre réunion dépend l'avenir. Il faut, messieurs, que nous allions à vous ou que vous veniez à nous. Portez la conviction dans nos esprits, nous dirons adieu à ces campagnes qui nous ont vu naître et grandir, que nous avons fécondées de nos sueurs, et, comme Enée emportant les restes de Troie, nous nous achèverons vers des régions nouvelles pour y asseoir notre fortune; mais si vous croyez au contraire que ce pays témoin de la vie et des luttes de vos pères, a droit encore à votre travail comme à l'affection que vous ne cessez de lui porter, n'hésitez pas, hâtez-vous, revenez à nous, revenez au Canada!

Je comprends, MM., l'attrait que possède la république américaine. Tout homme qui a respiré l'air d'Amérique a été vivifié, captivé par cette égalité et cette liberté qui y régneront. Mais le Canada est-il inférieur sous ce rapport aux Etats-Unis? Je ne le crois pas. Si l'on s'en tient aux mots, on dira sans doute qu'il y a là une république, tandis que nous vivons sous le régime monarchique; mais les esprits sérieux qui étudient le fond des choses savent que la monarchie dans certaines conditions peut être "la meilleure des républiques," et si l'on recherche la forme républicaine dans l'idée qu'elle assure au peuple sa souveraineté et un contrôle réel sur son gouvernement, je ne crains pas de dire que notre constitution est plus républicaine que celle des Etats-Unis. D'abord, retranchez de nos institutions le nom du souverain anglais—et c'est à peu près le seul lien qui nous reste—supposez notre Gouverneur élu tous les dix ans par les grands corps de l'état, et vous avez une république de droit: or, quelle différence cela ferait-il, pour la question de gouvernement, avec l'état de choses actuel, avec la république de fait que nous avons aujourd'hui? Ensuite, aux yeux des écrivains les plus autorisés, la constitution des Etats-Unis renferme un défaut considérable: la responsabilité personnelle du Président et l'irresponsabilité de ses ministres. Je ne puis qu'indiquer ici cette question; mais on comprend de suite que, malgré les restrictions constitutionnelles, le Président, durant toute la durée de son mandat, est plus indépendant du peuple que ne le sont les ministres responsables sous notre régime.

J'irai plus loin, et je dirai: Lisez les auteurs, comparez les qualités et les défauts qu'ils trouvent dans les diverses constitutions des peuples, et vous verrez que la nôtre possède presque toutes ces qualités, échappe à presque tous ces défauts. J'oserai dire qu'elle touche à l'idéal rêvé par les esprits éclairés. Ainsi en France on est à la recherche d'une "république conservatrice;" ce mot est l'exacte définition du système canadien. Et cette France Nouvelle dont Prévost-Paradol, dans un livre admirable, traçait le plan, elle existe ici, libre, heureuse, solidement organisée.

Eh bien! Messieurs, cette constitution modèle, c'est à nos illustres devanciers que nous en sommes redevables. Le premier qui ait parlé de "gouvernement responsable" dans ce pays, est un canadien-français, c'est Pierre Bédard, et celui qui a le plus contribué à l'établir, c'est encore un canadien-français, c'est Lafontaine. Notre nationalité a eu cette honneur de fournir les hommes d'état qui ont intronisé la liberté anglaise dans ce pays: c'est la seule vengeance que nous ayons tirée des conquérants. La tradition parmi les nôtres n'a pas cessé d'être une tradition de liberté, liberté sage, légale, respectant les droits d'autrui, ne réclamant pour elle qu'une place au soleil. Nous n'avons jamais été agresseurs; toujours sur la défensive, nous avons traité les autres comme nous voulions être traités nous-mêmes. C'est la liberté qui nous a sauvés, et c'est peut-être là ce qui explique qu'elle ait pu avoir des citoyens anglais pour ennemis à une époque de luttes que le présent nous fait oublier.

Je dis que certaines luttes sont oubliées. Par exemple, ne croyez pas que les noms des victimes de 37 que vous lisez sur ces murs, soient nos emblèmes du jour; s'ils l'étaient, nous aurions mauvaise grâce à conjurer nos frères exilés de revenir au Canada. Nous respectons ces hommes de cœur, victimes de l'amour de la patrie, mais ils ne sont point les modèles de notre temps, et cela, pour la bonne raison que nous sommes satisfaits de l'attitude de l'Angleterre à notre égard. Nos vrais modèles sont les grands parlementaires, depuis Bédard jusqu'à Cartier—le premier entre tous—qui ont su chercher et trouver le salut dans le développement régulier des libertés constitutionnelles. 37 n'est pas une tradition. L'Angleterre, trompée pendant quelque temps nous a ensuite rendu justice, et maintenant le bonheur est notre hôte habituel. La réunion actuelle est elle-même un éclatant témoignage en faveur de nos libres institutions.

Dans une fête comme celle-ci, à tous les titres nous devons honorer nos morts illustres. Leur vie est le plus noble exemple que nous puissions suivre. A vous, Messieurs, exilés d'un jour, elle rappelle des traditions que vous ne voulez ni ne pouvez abandonner sans vous manquer à vous-mêmes. A nous, elle enseigne la persévérance, la liberté, l'union entre nous. Puisse nous un jour, vivant tous dans cette belle Province de Québec, poursuivre en commun les traditions du passé, et nous retrouver tous, à pareille date chaque année, pour honorer "nos gloires nationales!"

DISCOURS DE M. L. O. DAVID.

M. le Président et Messieurs,

En me levant pour répondre au toast porté à nos gloires nationales, je me figure que je suis dans le Panthéon que le peuple canadien élèvera un jour à ses grands hommes. De tous côtés s'offrent à mes regards des statues et des tableaux représentant ceux qui ont illustré le nom canadien et les grandes choses qu'ils ont accomplies.

Sur le frontispice de ce temple je reconnais, à ses traits hardis, à ses yeux pénétrants, l'immortel navigateur qui vint le premier prendre possession du Canada au nom de Dieu et du roi de France.

Voici groupés autour de lui ceux qui continuant son œuvre, bâtirent des villes et des colonies où il avait planté le drapeau de la France. C'est Champlain, digne de jeter les fondements de la ville la plus française de l'Amérique, de cette glorieuse citadelle dont chaque pierre chante la gloire de nos ancêtres. C'est Maisonneuve, l'illustre fondateur de Montréal, qui avait les vertus d'un saint et le courage d'un héros, et qui méritait qu'on choisit la ville qu'il a illustrée par ses vertus et ses exploits pour être le théâtre de la plus belle démonstration nationale et religieuse qui ait jamais eu lieu dans ce pays. C'est de la Verandière, Joliet, de la Broquerie, de Varennes, tous ces hardis découvreurs et pionniers de la civilisation, qui des bords du St. Laurent portèrent le drapeau de la France dans toutes les parties du continent américain et ouvrirent à la civilisation des territoires immenses, où des millions d'hommes viennent de toutes les parties du monde bâtir des villes où ils avaient planté leurs tentes et laissé quelquefois leurs os.

A côté des fondateurs, des pères de la patrie, il me semble voir expirant au milieu des tortures les plus terribles ces héros missionnaires, martyrs de leur amour pour Dieu et pour la France, les Brébeuf, les Lallemand, les Lejeune et plusieurs autres; tous ces prêtres admirables, qui, à l'exemple des Olier, aidèrent nos pères à endurer leurs misères et leurs souffrances en les partageant, et furent les anges gardiens de la nationalité canadienne-française.

Ces grands évêques, les Laval, les Brianel, les Plessis, les Lartigue, dont le dévouement n'a cessé de produire des œuvres et de créer des institutions qui sont autant de boulevards destinés à conserver l'héritage sacré de nos pères.

Quels sont donc ces hommes à l'air chevaleresque, qu'embrasse un drapeau français troué par les balles, déchiré par la mitraille?

Ce sont ces guerriers si braves et si glorieux, tels que la France sait les produire; ces dignes compatriotes des Bayard, des Duguesclin, des Jean-Bart et des Tourville, qui ont répété sur le sol de la Nouvelle-France l'histoire des exploits et des faits d'armes de la vieille France, chevaliers sans peur et sans reproche dont le sang a coulé pendant plus d'un siècle des champs glorieux de la vieille Acadie aux bords de la Rivière-Rouge, dans des combats gigantesques où ils avaient pris l'habitude de se battre un contre dix, un contre vingt, et de remporter la victoire.

Voilà le premier rang Lemoyne et ses sept fils, les Machabées de la Nouvelle-France, qui presque tous périrent les armes à la main en vendant chèrement leur vie. Celui-ci est d'Iberville, le plus illustre de la famille, qui rendit les armes de la France si redoutables depuis la Baie d'Hudson jusqu'à la Louisiane, passa sa vie à gagner des victoires, se battait en canot d'écorce contre des navires de guerre et prenait presque seul des villes.

Après de ces héros, voici les Aillebout, les Daulac, les Lambert Clossé et les Leber qui vinrent à bout d'empêcher les Iroquois d'étouffer la petite colonie de Ville-Marie dans son berceau en lui faisant un rempart de leurs corps, en s'exposant vingt fois par jour à la mort et au martyre. On ne peut faire un pas dans Montréal, à l'endroit même où nous sommes en ce moment, sans mettre le pied sur de la terre arrosée par le sang de ces héros.

Mais continuons. Voici les Vaudreuil, les de Rouville, les de Chambly, les de Montigny, les de Boucherville, les de Eschambault, les de Contrecoeur, les Juchereau, les de Gaspé, les de St. Ours et combien d'autres.

Quel est donc ce brave qui tombe frappé d'une balle au moment, où à la tête de 200 Canadiens et de 900 sauvages, il se précipite sur trois mille hommes de troupes aguerries? C'est de Beaujeu, le vainqueur de la Monongahéla.

Quelle est cette jeune fille qui du haut des remparts tire sur les Iroquois et les met seule en fuite? C'est l'héroïne de Verchères qui prouve que non-seulement on trouve en Canada, à toutes portes, les saintes femmes et les mères chrétiennes qui ont fait la France si grande, mais encore des Jeanne d'Arc.

Et ce champ de bataille où deux à trois mille hommes battent dix à douze mille ennemis, contemplons-le avec orgueil, car c'est Carillon.

Nous voici en face des plaines d'Abraham; une lutte effrayante est engagée: des deux côtés on se bat avec acharnement, car l'issue de la bataille décidera si le Canada doit appartenir aux Anglais ou rester à ceux qui l'ont découvert et conservé au prix de si héroïques sacrifices.

Ils sont là les braves de Carillon, les débris de cette héroïque noblesse française, décimée dans les derniers combats, mais décidée à conserver même dans la défaite l'honneur du drapeau.

Quelle lutte grandiose et tragique que celle où l'on vit les deux chefs des armées ennemies, le vainqueur et le vaincu tomber ensemble sur le champ de bataille, presque enveloppés dans le même linceul. O Wolfe et Montcalm! vous étiez dignes qu'on vous élevât un monument commun sur les lieux témoins de votre mort et de votre valeur.

A côté de ce tableau j'en vois un autre aussi émouvant; il représente la dernière victoire que nos pères remportèrent un an après, sur ces mêmes plaines d'Abraham, sous les ordres de Lévis, victoire glorieuse mais inutile, puisque la France ne vint pas à leur secours.

Saluons en passant le colonel de Salaberry, qui prouva à Chateauguay que les Canadiens-Français n'avaient pas perdu l'habitude de se battre et de vaincre un contre dix, et passons à un autre groupe.

Voici les grands citoyens qui ont si vaillamment continué dans l'arène politique les luttes que nous avions faites sur les champs de bataille pour la conservation et l'honneur de notre race. Le drapeau anglais a remplacé sur la citadelle de Québec le drapeau blanc! Nous sommes devenus sujets de l'Angleterre. D'autres luttes commencent. Cette fois il s'agit de disputer à un pouvoir arbitraire nos libertés politiques, nos droits religieux et nationaux!!!

Voici les patriotes!

Saluons-les avec respect, car ils ont prouvé que dans les luttes politiques comme sur les champs de bataille, le nombre pouvait nous écraser, mais nous déshonorer jamais.

J'aperçois dans ce groupe Joseph Papineau, le patriote loyal et désintéressé, Pierre Bédard, l'un de nos plus grands hommes d'état, qui comprit, le premier, que dans le gouvernement responsable se trouvait notre salut et la paix du Bas-Canada, Bédard qui fut jeté en prison pour avoir réclamé les droits de ses compatriotes et refusa d'en sortir tant qu'on ne lui ferait pas subir son procès; Louis-Joseph Papineau, le grand orateur, le tribun populaire dont la voix éloquente nous a autant fait respecter que l'épée des d'Iberville, des Montcalm et des Salaberry; Norbert Morin, l'honnête homme, le citoyen vertueux dont le génie égala la modestie; Lafontaine qui sut tirer d'une constitution faite pour nous perdre les germes de liberté qu'elle contenait; Sir Pascal Taché, Drummond et plusieurs autres morts ou vivants dont les noms seront historiques. Parmi ces défenseurs de nos libertés politiques je reconnais aussi Ludger Duvernay, l'un des pionniers de la presse dans ce pays, le fondateur de la société St. Jean-Baptiste dont le souvenir doit occuper la première place dans un jour comme celui-ci.

Mais quel est donc ce groupe en deuil dont la vue arrache des larmes aux âmes sensibles et patriotiques?

Ce sont les victimes de '37.

C'est Chénier, tombant à St. Eustache comme un héros, Chénier qui dit aux braves qui lui demandent des armes, "Attendez, vous prendrez les fusils de ceux que nous aurons tués." Chénier dont les ennemis auraient dû manger le cœur, au lieu de le porter au bout de leurs baïonnettes, afin de s'en donner. C'est Cardinal, De Lorimier, Duquette, Narbonne, expiant sur

l'échafaud le crime d'avoir aimé la patrie. On appelle leur dévouement une folie! Plût au ciel qu'il n'y eût dans le monde que de ces folies sublimes qui font les héros et sauvent les nations.

Oh! oui, à vous ce toast, nobles victimes de la liberté, infortunés compatriotes arrachés si jeunes encore aux affections de la famille, aux illusions de la vie! Honneur à l'échafaud sur lequel vous êtes morts, car de cet instrument de supplice et d'infamie vous avez fait un piédestal de gloire!

O généreux patriotes et vous tous vaillants guerriers, fondateurs de la nationalité canadienne-française, qui avez souffert pour la patrie puisse la démonstration dont Montréal est le théâtre, en ce moment, vous récompenser un peu de vos sacrifices et de votre dévouement.

Voilà comme ils sont venus de toutes les parties du continent américain, ces Canadiens-Français pour affirmer aux pieds des autels de la patrie, leur foi et leur fidélité aux nobles exemples que vous leur avez donnés.

Voilà comme ils sont restés dignes de vous, ces Canadiens des Etats-Unis, comme ils ont conservé au milieu des nations étrangères les traditions de la patrie, le souvenir des lieux sacrés qui les ont vu naître. Leur première pensée en mettant le pied sur le sol étranger a été d'élever des autels à leur Dieu et de consacrer certains jours au culte de la patrie. Voyez ces nobles enfants de l'Acadie, la martyre, inébranlables aujourd'hui comme autrefois en face de la persécution, et les représentants de cet autre petit peuple de la Rivière-Rouge, persécuté lui aussi parce qu'il veut conserver le sol et les traditions nationales que ses pères lui ont légués. N'êtes-vous pas contents de vos descendants?

Il me semble que s'il leur était permis de répondre à cette question, ils nous diraient:

"Nous sommes satisfaits, nous avons aujourd'hui la preuve que notre sang n'est pas tombé sur une terre ingrate. Mais rappelez-vous que si vous n'avez pas à lutter comme nous sur les champs de bataille pour la patrie, il est d'autres dangers moins apparents mais aussi ténébreux qui menacent vos destinées. Les plus grands de ces dangers, c'est l'émigration, "fléau plus terrible que la guerre, torrent dévastateur qui mutilé l'arbre national et menace de le faire mourir."

"Ce ne sont plus des guerriers qu'il vous faut maintenant, mais des législateurs qui sachent détruire ce fléau, arrêter ce torrent."

"Faites votre devoir et soyez confiants dans l'avenir. La race française ne périra pas en Amérique que dans l'Europe, car elle a pour mission de porter à travers le monde les lumières de la foi et de l'intelligence: *Gesta Dei per Francos.*"

Le Président lut alors une dépêche de Kankakee, Ill., ainsi conçue:

"5,000 Canadiens de Kankakee s'unissent de cœur à votre belle fête." (Applaud.)

Le Président ayant porté la santé des "Sociétés Sœurs." M. H. Fabre, rédacteur de l'*Evénement*, et M. Tassé y répondirent.

DISCOURS DE M. FABRE.

M. le Président, Messieurs.

L'heure avancée de la soirée ne me permet pas de répondre longuement à la santé à laquelle vous me faites l'honneur de m'inviter à répondre. Comme représentant de la société St. Jean-Baptiste de Québec, je dois cependant vous apporter l'expression des souhaits et des vœux de mes concitoyens en ce beau jour de fête nationale. On a parlé d'une espèce de division, de jalousie, qui existait entre Montréal et Québec, à l'occasion de cette démonstration. La preuve que cette jalousie n'existe pas, c'est que la Société de Québec a envoyé ici des représentants pour assister à la grande fête nationale, et qu'elle a même choisi pour son délégué un ancien Montréalais. La ville de Québec nous a chargé de remercier les citoyens de Montréal de l'initiative qu'ils ont prise en cette circonstance, en offrant leur ville pour lieu de réunion des Canadiens et en organisant cette manifestation admirable.

Pour la gloire de Québec, je ferai cependant une réflexion à ce propos. Si nos amis, les Canadiens des Etats-Unis, veulent retrouver le Canada d'autrefois, ils devront pousser jusqu'à Québec. Québec est la ville vraiment française et canadienne par excellence de toute la Puisseance. Montréal, c'est déjà l'Angleterre, et un peu même les Etats-Unis.

Dans les familles il y a ordinairement deux sortes de membres: les membres aventureux et voyageurs, et les membres sédentaires. La famille Canadienne a eu ces deux classes d'enfants. Nos frères des Etats-Unis sont les plus aventureux, les plus audacieux; nous, citoyens de Québec, sommes des sédentaires. Nous n'avons pas changé. Nous avons conservé ici ce que nos frères se sont chargés de répandre au dehors. Nous sommes restés au foyer, vous en avez répandu la flamme au dehors.

Vous vous trouvez dans un excellent moment, au moment d'union et de concorde. Mais je ne vous garantirais pas que, si vous reveniez la semaine prochaine, vous ne verriez pas un spectacle différent. Ce soir, nous avons vu le gouvernement local et le gouvernement fédéral fraterniser ensemble. J'ai remarqué que M. Fournier, notre nouveau Ministre de la Justice, avait été applaudi par les Conservateurs, et M. Ouimet, premier ministre de Québec, par les Rouges. Moi-même je me suis surpris à applaudir M. Ouimet, (applaudissements et rires) et j'ajoute qu'après l'avoir entendu, je ne m'en suis pas repenti.

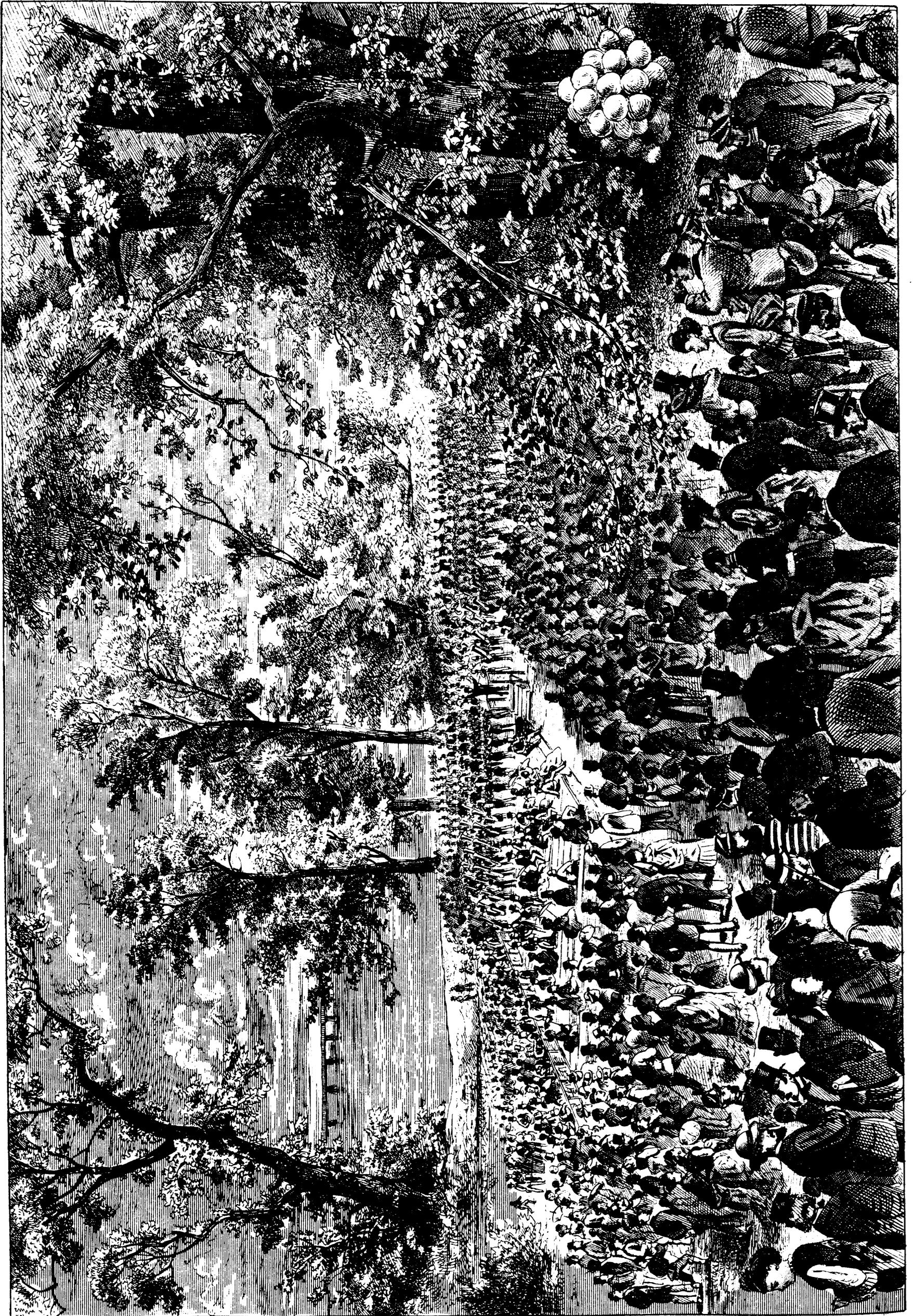
Le spectacle que nous offrons aujourd'hui en ce moment d'union et de concorde, j'espère que nous pourrons l'offrir encore à nos compatriotes des Etats-Unis. Eux sont unis, ils nous en ont donné des preuves aujourd'hui: ils sont tellement unis qu'on a peine à croire qu'ils sont encore français (rires.) Essayons de leur emprunter cette qualité qui nous a fait plus ou moins défaut jusqu'ici. Ils font honneur à notre pays à l'étranger, par leur esprit de patriotisme et d'union. Remercions-les pour la manière dont ils font honneur à notre patrie commune. Si nous représentons le passé, ils représentent l'avenir.

DISCOURS DE M. TASSÉ.

M. le Président, Messieurs,

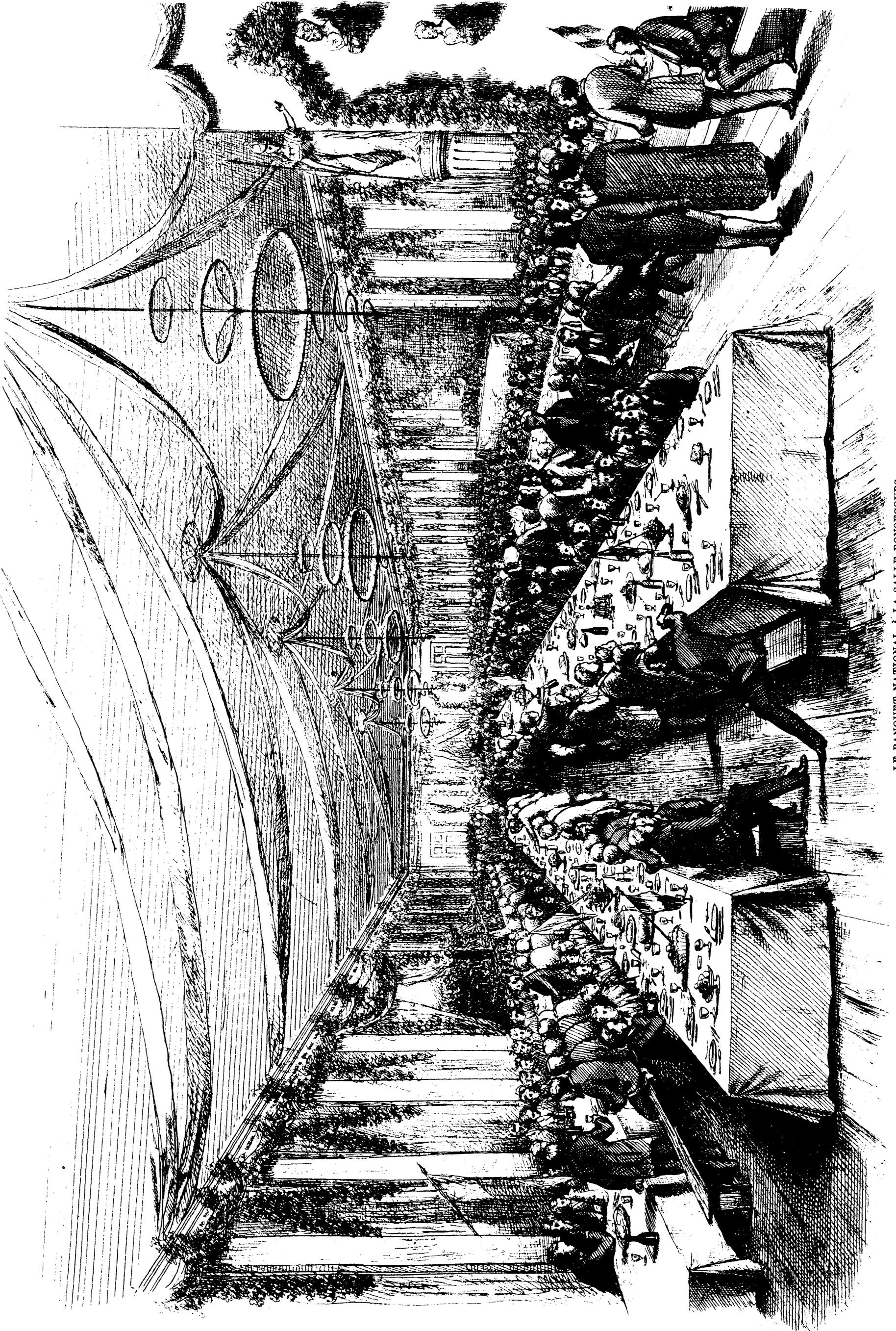
J'ai lu quelque part que les tourments de la parole

LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874, A MONTREAL



LE CONCERT PIQUE-NIQUE A L'ILE ST. HELENE

LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874. A MONTREAL



LE BANQUET NATIONAL A LA SALLE BONSECOURS

publique arrachèrent à Cicéron ce cri plaintif : " Quel est l'orateur qui, au moment de parler, n'a senti ses cheveux se raidir et ses extrémités se glacer ? " Si le célèbre orateur romain, avec son incomparable talent, a pu faire un pareil aveu, vous ne serez pas surpris qu'en présence d'une réunion aussi imposante, qu'en présence de centaines de représentants de la grande famille franco-canadienne, venus pour ainsi dire de tous les points de ce vaste continent, je me sente dominé par une invincible émotion et surtout par le profond sentiment de mon impuissance à remplir dignement la tâche que l'on m'a fait l'honneur de me confier.

Oui, M. le Président, si jamais j'ai ambitionné le don de l'éloquence, si jamais j'ai désiré de pouvoir dérober un instant aux princes de la parole quelques-uns de leurs sublimes élans, quelque étincelle de leur feu sacré, — c'est bien en cette mémorable circonstance, où je voudrais pouvoir faire entendre des accents mieux inspirés, des accents dignes de cette grandiose manifestation, dignes de ce vaste auditoire, dignes des sociétés St. Jean-Baptiste, des sociétés sœurs—à la santé desquelles on m'a prié de répondre. Mais laissons là ces regrets superflus, et permettez à un ami sincère de son pays de vous exprimer quelques-uns des sentiments, que lui ont inspirés le grand événement, qui nous a valu d'être conviés à ces agapes véritablement fraternelles, à ces agapes véritablement nationales.

Je dois tout d'abord, M. le Président, au nom des sociétés sœurs, féliciter l'association St. Jean-Baptiste de Montréal d'avoir pris l'initiative de cette grande démonstration, qui porte assurément dans ses flancs d'immenses conséquences, et dont l'idée a été suggérée, il y a plus de dix ans, par un homme cher aux Canadiens-Français, M. Rameau. Si j'ai été de ceux qui ont regretté l'inactivité relative de la société St. Jean-Baptiste de Montréal pendant bien des années, si j'ai été de ceux qui ont cru qu'elle eut pu tenir plus fermement le drapeau national en maintes circonstances importantes, je n'ai pas été non plus le dernier à applaudir lorsque je l'ai vu courageusement à l'œuvre pour s'insérer une nouvelle vie, pour agrandir le théâtre de son action et pour s'asseoir sur des bases larges et durables. Si on a pu croire que son patriotisme a été à l'état latent pendant trop longtemps, il a éclaté tout-à-coup comme la flamme qui, après avoir couvé sous la cendre, éclate soudainement avec une force irrésistible. Si son inactivité a pu paraître trop prolongée, c'était—si vous me permettez cette comparaison—à la manière du roi de la forêt, qui ne semble s'arracher à un long repos, que pour montrer sa force et sa toute-puissance.

Oui, ce réveil de la société St. Jean-Baptiste de Montréal fera époque non seulement dans les annales de cette association, mais dans l'histoire de notre pays, dans l'histoire de la race française toute entière en Amérique. Car, non contents d'avoir entrepris la tâche difficile de la réorganisation de cette société non contents d'avoir constitué dix-neuf sections, dont une seule compte quatre cents membres, vous avez voulu, infatigables organisateurs de cette fête, que toute la nationalité canadienne vint pour ainsi dire saluer votre glorieux réveil et passer en revue, au jour de la célébration nationale, les forces dont nous pouvons disposer pour combattre les nobles combats de la patrie. Et de suite comme par un mouvement électrique, sans songer aux obstacles, à la grandeur des difficultés, regardant seulement à l'immensité des résultats à atteindre, oubliant vos divisions ordinaires et n'écoutant que la voix puissante de votre patriotisme, vous fîtes un chaleureux appel à tous les membres de la nationalité, à nos compatriotes dispersés sur la vaste surface du Canada et des Etats-Unis, les invitant à accourir de tous les points du nord et du midi, de l'orient et de l'occident, pour se réunir à vous, au jour de la St. Jean-Baptiste, dans cette belle et grande cité de Montréal, afin de nous prosterner tous ensemble aux mêmes autels, afin de resserrer nos rangs, afin d'affirmer notre union, notre vitalité, comme notre foi invincible dans les destinées des enfants de la France, des descendants de la grande nation sur ce sol d'Amérique.

S'il appartenait, messieurs, à une société nationale de prendre l'initiative de cette grande croisade, s'il appartenait à une société nationale de convier tous les membres de la famille canadienne à cette fête de la patrie, c'était bien à l'association St. Jean-Baptiste de Montréal. Car, votre cité l'emporte non-seulement sur toutes les autres par son développement commercial et industriel, par la splendeur de ses édifices, par le chiffre de sa population; non seulement elle renferme le groupe franco-canadien le plus peuplé du continent, si n'est pas le plus ancien; mais elle peut encore revendiquer la gloire d'avoir été le berceau des sociétés St. Jean-Baptiste, et d'être l'*Alma Mater* de toutes nos associations nationales, qui nous ont donné en ce jour solennel une si haute idée de leur vitalité et de leur importance.

Oui, c'est ici qu'a germé et que s'est développée la patriotique idée de réunir tous les Canadiens-Français sous une même bannière, sous la protection de St. Jean-Baptiste, afin de pouvoir aux jours de luttes et d'épreuves, se compter, se mesurer, pour défendre leurs libertés religieuses et leurs libertés politiques chaque fois qu'elles seraient menacées. La société St. Jean-Baptiste une fois fondée, ne tardera pas sans doute à se ramifier, et aujourd'hui elle est devenue un arbre puissant dont les rameaux détachés croissent çà et là depuis les bouches du St. Laurent jusque sur les bords de la Rivière Rouge, depuis les pittoresques montagnes du Vermont jusque sur les rives lointaines du majestueux Mississippi.

Mais répétons-le hautement, c'est Montréal qui a vu naître l'idée de nos sociétés St. Jean-Baptiste, et c'est M. Ludger Duvernay, l'un de ses plus nobles citoyens, l'un des plus vaillants défenseurs de la cause canadienne, qui a eu le mérite de la mettre le premier à exécution. Nous pouvons même voir de cette salle le vieil édifice de l'hôtel Rascoe, où eut lieu plus d'un banquet national en ces jours tourmentés, où le patriotisme se traduisait par des luttes à outrance et de tous les jours contre les ennemis de nos droits,—luttes non moins ardues, non moins

vives, que celles des premiers jours de la colonie, où nos valeureux ancêtres tenaient d'une main la charrue et de l'autre le fusil pour défendre leur sol sans cesse envahi.

S'il appartenait, M. le Président, à la société St. Jean-Baptiste de Montréal de prendre l'initiative de ce grand mouvement patriotique, elle peut s'enorgueillir aujourd'hui avec raison du succès éclatant, du succès inespéré, qui a couronné ses efforts. Son appel à tous les Canadiens-Français, son appel à toutes les sociétés sœurs, a produit l'un de ces frémissements électriques qui remuent spontanément tout un pays, toute une nationalité. Son appel a trouvé partout de l'écho, et les milliers de compatriotes qui n'ont pu venir participer à ces grandes réjouissances de la patrie n'en sont pas moins animés des mêmes sentiments, du même patriotisme, et leurs cœurs, j'en ai la certitude, ne battent pas avec moins de force à l'unisson des nôtres.

Les messages de congratulations patriotiques que viennent de nous adresser nos compatriotes de l'île lointaine de Vancouver, comme nos compatriotes de Manitoba, de Ste. Anne, de l'Illinois, et de New-York, sont, du reste, la meilleure preuve de l'unanimité des sentiments qui dominent aujourd'hui toute la race franco-canadienne.

Non seulement nous avons vu des milliers de compatriotes venir de tous les coins de la province de Québec ce boulevard inexpugnable de la nationalité;—non seulement nous avons vu des centaines de Canadiens de la province d'Ontario et des représentants du noble peuple acadien venir resserrer les liens politiques et nationaux qui les unissent à vous; mais nous avons pu contempler surtout le spectacle inespéré de milliers de compatriotes, expatriés de l'autre côté de la ligne 45ème, partis des régions manufacturières de la Nouvelle Angleterre comme des vastes prairies de l'Illinois et du Minnesota, de l'extrême est comme du *far west* des Etats-Unis, pour venir attester en ce jour leur invincible attachement au sol natal. Oui, c'est avec un indicible bonheur que nous avons vu un si grand nombre de ces compatriotes émigrés figurer, ce matin, dans les rangs de notre immense procession, revêtus de magnifiques costumes, des insignes de leurs sociétés respectives, défilant fièrement dans nos grandes rues, si bien pavonnées, si richement décorées, à l'ombre des couleurs nationales, au son joyeux de nos vieux airs canadiens, répercutés par tous les échos du Mont Royal, par tous les échos de notre grand fleuve, et donnant un cachet si particulier et si touchant à cette imposante manifestation.

Car, nous qui avons tant de fois gémi sur l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis; nous qui les avons vus si souvent s'arracher à tout ce qui leur était cher, à tout un monde de souvenirs, à leurs parents, à leurs amis, pour aller manger le pain de l'exil, nous qui les avons vus si souvent se disperser, comme autrefois les Troyens, aux quatre vents du ciel, nous étions loin de nous douter que nous serions un jour les heureux témoins d'une pareille réunion de frères. Nous étions loin de caresser l'espoir qu'un jour ils nous reviendraient en légions, pour chômer avec nous la fête de St. Jean-Baptiste, pour discuter avec nous les graves intérêts de la nationalité, pour retremper leur patriotisme, à ses sources les plus vives, et pour respirer durant au moins quelques jours, les brises embaumées de la patrie.

Notre cœur saignait alors à la vue de leur éloignement, car nous savions que le Canada perdait en eux la sève, la fleur de sa jeunesse, beaucoup de ses meilleurs enfants, beaucoup de ses plus dignes citoyens, et nous craignons qu'une fois ensermés dans l'étreinte de 36,000,000 d'âmes, qu'une fois jetés çà et là au milieu des flots de ce peuple envahisseur, ils n'y perdissent leur caractère national, leur foi, leurs mœurs et leur langue, qui, suivant l'expression d'un grand poète, sont les trois nobles joyaux de leur bel héritage.

Dieu soit béni! Toutes nos sinistres prévisions ne se sont pas réalisées, grâce à la vitalité, grâce à la force de conservation de l'élément franco-canadien partout où il s'implante.

Le séjour aux Etats-Unis a été funeste à un grand nombre de nos compatriotes—je ne crains pas de l'affirmer,—mais il n'a pas eu toutes les conséquences désastreuses que l'on en appréhendait. A fur et à mesure que les Canadiens émigrés ont pu s'agglomérer, ils se sont efforcés en beaucoup d'endroits de se donner une organisation sociale complète, ils ont fait élever des églises, des maisons d'école, des couvents, et ils ont soutenu leurs prêtres avec beaucoup de libéralité. Leur développement a été tel durant les dix dernières années, qu'ils sont en voie de franciser certains Etats, de franciser les bords du magnifique lac Champlain, regagnant par leur pacifique envahissement ce que le sort des armes nous a fait perdre, et les seuls districts manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre joints au grand Etat de New-York comptent, à n'en pas douter, une population franco-canadienne d'environ 300,000 âmes. Les Canadiens de l'ouest sont au nombre d'à peu près 250,000, et tous les voyageurs s'accordent à dire qu'ils ont en général bien conservé les principaux traits du caractère national. Je lisais tout récemment que certaines paroisses de l'Illinois ressemblent en tous points à nos vieilles et bonnes paroisses de la province de Québec, et qu'elles semblent avoir été transplantées comme par enchantement dans cet Etat.

Nos compatriotes ont acquis tellement d'importance politique, qu'ils ont élu le premier lieutenant-gouverneur de l'Illinois, le regretté Colonel Ménard, et qu'ils ont élu tour à tour plusieurs sénateurs et membres des législatures d'état. Il n'y a pas longtemps, le Michigan envoyait au Congrès de Washington un sénateur d'origine canadienne, M. Loranger, et un sénateur catholique, qui siège actuellement dans cette importante chambre, est un homme qui a également du sang canadien dans les veines, l'hon. M. Bougy, du Missouri.

Dans l'est comme dans l'ouest fleurissent un grand nombre de sociétés St. Jean-Baptiste, et tous ceux qui, comme moi, ont pu assister à quelques-unes de leurs démonstrations patriotiques, peuvent dire avec quel éclat et avec quel enthousiasme, ils savent chômer la fête de la

patrie—dont on ne comprend jamais mieux les charmes que lorsqu'on est éloigné.

Somme toute, 500 à 600,000 Canadiens, au moins, sont éparpillés d'un océan à l'autre, dans l'immense rayon que couvrent les Etats-Unis, et il est facile de voir quelle serait notre force, quelle serait notre influence dans les conseils de la nation, si les Canadiens-Français unis aux Acadiens, aux Métis du Nord-Ouest au lieu d'être 1,110,000 âmes, atteignaient le chiffre imposant de près de 2,000,000 d'habitants.

Sans doute il ne sera jamais possible de les faire revenir tous au pays, ceux de l'ouest surtout, vu qu'un grand nombre sont ancrés dans le sol, et sont propriétaires d'une partie de ces vastes étendues de terre, sur lesquelles les LaSalle, les Jolliet, les Marquette sont allés planter les premiers, au nom du roi de France, le drapeau aux fleurs de lis, le drapeau de la civilisation. Mais comme il est bien constaté que des milliers de ces compatriotes désirent reprendre le chemin de leur pays, et que le manque de ressources est souvent la seule raison qui les retient sur la terre étrangère, la question de leur rapatriement s'impose forcément à nous et mérite qu'on lui donne la plus sérieuse attention. Mieux vaut favoriser de toutes nos forces leur retour au Canada, que d'encourager, à prix d'or, une émigration étrangère, dont les avantages sont trop souvent problématiques.

Notre pays, je suis heureux de le proclamer, a bien grandi et a bien prospéré depuis le départ du plus grand nombre de nos compatriotes, et beaucoup de ceux qui ont assisté à cette fête, n'ont pas dû être peu surpris de notre progrès et de notre développement depuis un certain nombre d'années. Nous sommes fiers, et avec raison d'être déjà la troisième puissance maritime, en attendant que nous arrivions au second plan; nos ressources naturelles de tout genre sont illimitées et nous commençons à les exploiter, sur une grande échelle; notre industrie fait de rapides progrès, notre pays est en voie de se couvrir d'un réseau de chemins de fer, et le sifflet de la locomotive se fera entendre avant longtemps dans les gorges les plus reculées de nos montagnes. Notre Nord-Ouest renferme les terres les plus fertiles de l'univers, dont elles deviendront l'inépuisable grenier, et les bords de ses grandes rivières, de ses lacs géants, se garniront plus tard de belles et importantes cités, les futures rivales de Chicago, de St. Louis et de Milwaukee; et avant qu'une autre décennie ne s'écoule, un chemin de fer sillonnera la région de la Saskatchewan, s'il n'est escaladé même pas les sommets neigeux des Montagnes Rocheuses.

Nous sommes en mesure de donner du pain, de l'espace et de la liberté—suivant un mot fameux du trop célèbre Chiniquy—et ceux qui voudront revenir au pays n'auront pas à regretter les oignons d'Egypte. La patrie, qui comme une autre Rachel, demande à grands cris les milliers d'enfants arrachés de son sein, leur tend aujourd'hui les bras: qu'ils ne soient pas sourds à ce pressant appel! Ils doivent y être d'autant sensibles, que le Canada marche aujourd'hui sûrement dans la voie de ses destinées, qu'il est en train de former une grande nation au nord de ce continent, et de réaliser la prédiction du célèbre Montalembert, que notre pays sera un jour le digne rival des Etats-Unis.

Quand bien même, M. le Président, cette grande réunion des Canadiens-Français n'aurait pas pour effet de faire revenir au pays un grand nombre de nos compatriotes des Etats-Unis, elle n'en serait pas moins féconde en résultats.

Cette imposante manifestation a d'abord un caractère unique, un caractère exceptionnel. L'idée de réunir les membres épars de la nationalité canadienne en un jour donné, sur un même point, a été caressée depuis longtemps par plusieurs d'entre nous, mais elle avait paru n'être jusqu'à présent qu'un beau rêve, qu'une chimère. Aujourd'hui, grâce à la haute intelligence, au zèle inaltérable de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal; grâce au patriotisme et au généreux concours des Canadiens des Etats-Unis; grâce au dévouement des sociétés sœurs, ce rêve n'en est plus un, cette chimère est à jamais passée dans le domaine des faits.

On pouvait d'autant plus regarder ce projet comme irréalisable, que je ne connais pas dans toute l'histoire moderne, le seul exemple d'une nation qui ait mis à effet une aussi patriotique et aussi large idée. Si mes souvenirs ne me trompent pas, tout ce qui dans l'histoire du monde entier, a pu ressembler de près ou de loin à cette réunion de tout un peuple, à cette manifestation de toute la nationalité, ce sont les fêtes olympiennes à Athènes, auxquelles participaient non seulement les habitants de la Grèce, mais ceux des îles voisines, qui s'enorgueillissaient d'appartenir à la même origine qu'Homère et Démosthène.

Cette manifestation, Messieurs, aura du retentissement non seulement sur les bords du St. Laurent, non seulement dans toutes les colonies françaises du Canada et des Etats-Unis, mais même de l'autre côté de l'Atlantique. La France, j'en suis sûr, tressaillera de bonheur, lorsque le fil électrique lui apportera l'écho bien affaibli pourtant de cette grande fête, elle se sentira fière de ce million et demi de ses enfants, restés invinciblement fidèles à ses nobles traditions, et c'est après cette éclatante démonstration de la nationalité canadienne, que le poète français qui a salué en vers si éloquents, le passage de nos zouaves à travers l'ancienne mère-patrie, pourrait s'écrier de nouveau

Français du nouveau monde, allez votre chemin.

Cette grande réunion nationale aura d'abord pour effet de nous mieux faire connaître, de nous mieux faire apprécier de nos compatriotes des Etats-Unis, qui certainement n'ont jamais vu notre pays à une époque plus florissante. Elle devra faire disparaître tout sentiment d'infériorité qui aurait pu se glisser dans leurs esprits, et resserrer les liens qui les unissent à nous. Elle nous inspirera à tous une haute idée de notre force, de notre vitalité, de nos moyens d'action, et en ramenant la confiance dans nos rangs, elle contribuera puissamment à nous faire craindre et respecter de l'étranger. Car, les autres races qui ont pu contempler notre immense procession de ce

matin, ont du se dire qu'il ne ferait pas bon d'attaquer impunément une nationalité qui a pu, avec tant de spontanéité, grouper sous son drapeau d'aussi gros bataillons.

Elle nous démontrera surtout l'importance de nous unir, l'importance de savoir oublier au besoin nos dissensions ordinaires, l'importance de nous rallier comme un seul homme sur les questions d'intérêt vital, à l'ombre du drapeau national, à l'ombre de la bannière de St. Jean-Baptiste. Car l'union ne nous fut jamais plus nécessaire qu'à cette époque. Nous ne sommes plus sans doute au temps où il nous fallait sceller de notre sang l'acte de nos libertés politiques, mais nous n'en avons pas moins des luttes importantes, des luttes difficiles à soutenir, luttes où nous combattons un contre trois, un contre quatre, à l'instar de nos pères sur les champs de bataille, mais dont nous finirons par sortir victorieux, si nous savons montrer toujours un invincible dévouement à la cause de la patrie.

Nous avons jusqu'à présent M. le Président, mérité l'admiration du monde entier par notre prodigieux développement, par notre attachement à la foi de nos pères, par la manière dont nous avons su conserver les plus beaux joyaux de notre couronne nationale. Eh! bien, ne laissons pas notre tâche à demi, redoublons d'efforts, redoublons d'énergie, afin d'asseoir l'édifice de la nationalité sur des bases telles qu'il ne pourra plus être ébranlé par les tourmentes, qui aujourd'hui balayent tant de sociétés. Continuons de rester fidèles à tout ce que nos pères ont su nous conserver, au prix de tant de sacrifices, et sachons de temps à autre attester notre union, notre force, notre importance, par d'imposantes démonstrations comme celles d'aujourd'hui, où nous viendrons raviver notre patriotisme.

Continuons de nous grouper sous la bannière de St. Jean-Baptiste et fondons, dans tous les centres canadiens, des sociétés nationales, qui nous tiendront forts et unis, et contribueront puissamment à la conservation de toutes ces belles et grandes choses qui, après avoir fait notre force par le passé, peuvent seules assurer notre grandeur future. Et en terminant, Messieurs, laissez-moi espérer que le jour n'est pas éloigné où nous verrons nos compatriotes des Etats-Unis se joindre encore à nous en nombre imposant pour chômer la célébration nationale, pour entonner ensemble une hymne de gloire en l'honneur de la nationalité, pour ratifier d'un commun accord—comme l'a dit en termes si émus M. l'abbé Primeau—le pacte de la Sainte Alliance que nous avons signé aujourd'hui et pour attester à la face de ce pays, à la face du monde que les Canadiens-Français, sous les couleurs étoilées comme sous celles d'Albion, reconnaissent avant tout pour drapeau celui-là seul, qui renferme dans ses plis la conservation de la race franco-canadienne en Amérique.

Le Président proposa alors la santé des "Sociétés Sœurs." M. McShane, de la Société Irlandaise, M. Mercer, de la Société Anglaise, M. David McKay, de la Société Ecossaise, et M. Bucher, de la Société Allemande, y répondirent.

Vint ensuite le toast à la "Presse." M. Dansereau, de la *Merveille*, y répondit :

## DISCOURS DE M. DANSEREAU

A cette heure avancée de la soirée, dit-il, je me garde bien de donner cours au flot de pensées qu'une telle santé fait naître dans la tête d'un journaliste. Et je vous avoue que je ne reviendrai pas de l'horreur qu'il y a de faire l'éloge de cette chose effrayable qui s'appelle la presse, si je ne m'en consolais par l'idée que la presse est aussi la plus digne, la plus noble et la plus glorieuse des branches de l'activité humaine. Le journalisme est la pire et la meilleure des carrières, parce qu'il peut être un fléau ou un bienfait. Et les journalistes en savent quelque chose, puisque tous les matins ils ont à choisir selon la classe de lecteurs qu'ils rencontrent, ou l'opinion des journaux qu'ils ouvrent, entre un brevet de sublimité ou de scélérateuse. Ils connaissent bien le nombre de veilles qu'un écrit leur coûtera, mais ils ne savent jamais si les tresses qu'ils préparent leur serviront de couronnes ou de verges.

"C'est dans notre pays surtout que les membres de la presse ont le privilège insigne de passer tous les jours par le supplice. Mais quand on vient à considérer la somme de liberté dont jouit la presse en Canada, l'on finit encore par donner la préférence à cette guerre sauvage que la presse se fait à elle-même, si on la compare à la guerre que le pouvoir lui fait dans d'autres pays.

Un grand écrivain Anglais, May, fait remarquer que les seuls jours difficiles pour la presse furent ceux où elle eut à lutter contre la tyrannie des Stuarts, et que, du moment que ses rédacteurs ne furent plus exposés qu'aux coups de bâtons dus à l'esprit de parti, elle éprouva le plus grand soulagement.

Jamais institution n'a eu une enfance aussi orangeuse que celle de la presse, de même que jamais classe n'a monté autant d'énergie et de force de résistance que les journalistes.

L'histoire de la presse est partout la même, et celle du Canada n'a pas échappé à cette persécution. Ce n'est pas sans émotion que ces souvenirs reviennent à ma pensée, car je n'oublie pas que si j'ai aujourd'hui l'honneur de parler pour la presse le jour de notre fête nationale, c'est parce que je représente l'œuvre d'un grand martyr de la presse, qui fut aussi le fondateur de la Société St. Jean-Baptiste.

Ce n'est point par égoïsme et par une arrière-pensée de réclamer déplacée que je cède à ce rapprochement. La sœur doit avoir le droit de saluer en passant sa sœur vénérée, et je ne pense pas que des hommes de ce me permettraient d'ignorer, en ce jour, le nom de celui qui, tout entier à son pays, complétait sa noble idée, non seulement en trouvant une formule à ce patriotisme qui de vait sauver la nationalité mais en lui donnant dans la presse d'alors un défenseur efficace et énergique.

M. Ludger Duvernay nous offre dans sa personne la preuve de la puissance de la presse. Homme du peuple, M. Duvernay s'est par la presse élevé en un jour à la hauteur des premiers hommes de son époque, et c'est de lui que disait un journal étranger, le *Louisianais*, en date

du 4 Octobre, 1839: "On se rappellera que c'est au patriotisme dévouement de ces deux illustres proscrits, Papineau et Duvernay, que les Canadiens doivent les quelques réformes que le Parlement de la Grande Bretagne a décrétées de loin en loin en leur faveur."

Je fais abstraction du présent, auquel je n'ai pas le droit de faire allusion, pour contempler un instant cette belle figure qui n'appartient ni à un parti, ni à un journal, mais à la cause sacrée de la presse, dont il a réclamé les droits, au prix de la ruine, de l'exil et de la prison.

C'est Goldsmith qui disait qu'un homme en état de bien écrire a plus d'importance pour le gouvernement d'un pays que vingt fonctionnaires de la Chambre des Communes.

C'est un grand bonheur pour un pays de posséder une presse libre, parce que ce n'est pas tant un gouvernement irrégulier qu'il faut ambitionner, que les moyens de faire entendre les justes plaintes contre les actes d'un gouvernement.

La presse est devenue le grand auxiliaire de la pensée. Autrefois les idées faisaient lentement leur chemin. Il fallait l'éloquence de Démosthène, l'excentricité de Diogène, la sagesse et l'autorité de Socrate, ou plus tard, le courage héroïque des apôtres et des martyrs pour semer les idées nouvelles parmi une population.

Laissez tomber la moindre parcelle d'idée sur le bout des ailes de ce rapide oiseau, il ira en quelques jours la semer à l'autre bout du monde et porter à des régions inconnues une semence nouvelle et bienfaisante.

La pensée a fait une grande conquête en s'adjoignant la presse. D'impuissante qu'elle était, elle a pris des allures de flamme, et dans un siècle où l'on n'a pas le temps d'être patient, l'instrument moderne de la pensée est une probingation de la vie. La presse a créé des jouissances et des facultés que la pensée ignorait. Elle a tellement modifié les formes de gouvernement qu'aujourd'hui l'absolutisme serait chose impossible. La presse est la nation qui pense tout haut, et l'on sait qu'elle ne se gêne pas de penser.

Autrefois, on était obligé d'instituer des censeurs, comme à Rome, pour corriger les abus que la loi ne pouvait atteindre. La presse se charge aujourd'hui de cette magistrature avec un zèle dont personne ne saurait douter.

Lorsque les citoyens romains voulaient discuter sur les affaires du pays ils se rendaient au Forum. La presse est maintenant le vrai forum où tout le pays peut en même temps entendre et discuter.

Les sages de l'antiquité n'avaient d'autres ressources que d'enseigner dans les rues. C'est la presse qui se charge aujourd'hui de ce rôle. Les malins même pourraient ajouter que si autrefois Démosthène aimait à se remplir la bouche de cailloux pour rendre son organe plus puissant devant les masses, aujourd'hui les Démosthènes de la publicité quotidienne se contentent de loger ces cailloux dans la bouche de leurs adversaires. Ils pourraient dire qu'au lieu de Diogène se promenant avec une lanterne, les Diogènes d'aujourd'hui donnent bien souvent des vessies pour des lanternes; et que si de son temps Socrate ne pouvait survivre à la ciguë, les Socrates de la plume ont appris à se jouer de tous les venins que peuvent inventer des adversaires.

Il suffisait autrefois d'être tribun pour jouer un rôle en politique; aujourd'hui il faut être homme d'Etat. L'homme politique qui a le monde entier pour auditoire ne manque pas de tomber s'il n'unit le fonds de la pensée à la forme du langage. Nous avons la preuve de cette vérité en Angleterre qui, selon l'expression de Milton, a été la première à apprendre la vie aux nations.

Là, grâce à la presse, le talent d'un seul a souvent triomphé contre toute une chambre. Shéridan, disait: "Donnez-moi seulement la liberté de la presse; de mon côté je concéderai au ministère une chambre des pairs nouvelle; je lui donnerai une chambre des Communes servile et corrompue; je lui donnerai la libre disposition des emplois; je lui donnerai tout le pouvoir de l'influence ministérielle; je lui donnerai tous les moyens dont peut disposer un homme en place pour acheter la soumission et intimider la résistance. Pour moi, armé de la liberté de la plume je m'avancerai sans crainte à sa rencontre; j'attaquerai le puissant édifice qu'il a élevé avec cet engin plus puissant encore; j'ébranlerai la corruption sur la hauteur qu'elle occupe; je l'en ferai tomber et je l'ensevelirai sous les ruines des abus qu'elle était destinée à abriter. Comme la goutte d'eau qui finit par creuser la pierre, la presse finit par miner les échafaudages qu'elle attaque. *Gutta cavat lapidem non vi sed se et ca tend.*"

Je ne voudrais pas être taxé d'exagération en ne voyant que les côtés favorables de la presse. La presse est bonne plutôt par le mal qu'elle empêche que par le bien qu'elle fait. C'est une puissance extraordinaire, si étrangement mêlée de biens et de maux, que, sans elle, la liberté ne saurait nuire et qu'avec elle l'ordre peut à peine se maintenir.

C'est ce qui faisait dire à un député anglais en plein parlement: "Nous voulons bien admettre que la voix du peuple soit la voix de Dieu; mais ce n'est pas tous les jours le bon Dieu qui converse avec nous par l'organe du *Times*. Messieurs, j'admets tout cela: la presse est sujette à l'erreur; mais nul ne niera l'immense influence qu'exerce sur les destinées du monde entier un journal comme le *Times* par exemple de qui le *Saturday Review* disait il n'y a pas très longtemps: "Le premier-ministre actuel, le futur premier et le *Times* qui les gouverne tous deux."

Le *Times* est devenu le génie familier du peuple anglais. En 1834, lors de la loi sur les pauvres, la question n'était pas de savoir si la loi devrait être adoptée; mais si le *Times* la supporterait. Le sort des générations futures était au bout de la plume d'un journaliste.

La licence est, sans doute, inséparable de la liberté de la presse, pour la même raison que le soleil qui nous éclaire peut aussi parfois nous brûler les yeux. De même qu'un gouvernement vicieux est impuissant à étouffer la presse; de même la presse vicieuse est impuissante à

attaquer un bon gouvernement. Il arrive que des individus sans mission, sans talent ou ne représentant rien se mettent à écrire dans un journal. Ils ne donnent aucune garantie comme guide de l'opinion. Ils sont faux, traitres, hargneux et malfaisants. Ne nous en effrayons pas trop. La presse porte le remède en elle-même.

Plus il y aura d'éducation, plus la mauvaise presse deviendra impassible. Avec l'éducation l'on ne verra jamais un faux journaliste obtenir beaucoup de crédit. Le succès du scandale ne dure qu'un jour. Il ne laisse ni sillon, ni écho, ni souvenir.

Quoiqu'il en soit des mérites de la presse, je puis constater une chose, c'est lorsqu'il s'agit de patriotisme, toute la presse du pays est unanime. L'on n'entend de toutes parts qu'un cri d'enthousiasme et les journalistes de toutes les nuances s'entendent et s'unissent pour célébrer la patrie.

C'est un bon signe, messieurs; cela prouve que s'il y a une classe d'esprits convaincus, c'est celle des journalistes. Et dans ce beau jour consacré à la nationalité, dans cette véritable fête des journalistes, tous sont prêts à se donner la main afin que le spectacle d'aucun différend ou d'aucune aigreur n'afflige la patrie triomphale.

M. Beausoleil prit aussi la parole après M. Dansereau.

La santé des Dames fut ensuite proposé et M. L. O. Taillon y répondit par une heureuse improvisation, qui lui valut des applaudissements plusieurs fois répétés, et qui fut écoutée attentivement, malgré l'heure avancée.

Les convives se dispersèrent alors. Il était deux heures du matin.

## LA CONVENTION

## Séance de Jeudi

La Convention s'est assemblée jeudi matin, dans la salle des Jésuites. Il y avait un nombre considérable de délégués et de membres du clergé.

Le fauteuil fut pris par M. F. Houde, président, et M. F. Gagnon, secrétaire, donna lecture du procès-verbal de la dernière convention, qui fut adopté.

Ainsi que le montrent les minutes qui viennent d'être lues, dit M. Houde, cette convention devait avoir lieu ailleurs qu'ici, mais dans l'intérêt général des Canadiens, nous avons accepté l'invitation de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal. Nous avons pensé de plus qu'on ne devait pas limiter la convention aux Etats-Unis et qu'il fallait nous aider des lumières et du patriotisme des compatriotes qui nous portent intérêt.

C'est la dixième convention des Canadiens des Etats-Unis; ces conventions ont fait du bien et elles en feront encore davantage avec la coopération de nos amis du Canada.

Avant ces conventions, les Canadiens des Etats Unis n'avaient ni journaux, ni sociétés, ni clergé français, mais de vrais patriotes ont pensé qu'il fallait chercher dans l'association une digue pour sauver notre nationalité de l'engloutissement. Ces conventions qui d'abord ne réunissaient que quelques personnes se sont étendues et, comme vous le voyez, ses rameaux sont arrivés jusqu'à Montréal. Dorénavant, on ne dira plus Convention des Canadiens, mais convention de tous les Canadiens de l'Amérique du Nord.

M. F. Gagnon propose que la convention des Etats-Unis s'unisse à celle du Canada, pour ne former qu'une seule convention nationale canadienne-française.

M. LeBeuf, de Cohoes, Mass., propose en amendement que cette convention soit appelée la première convention des Canadiens-Français du Canada et des Etats-Unis.

Après discussion il est décidé que la convention portera le nom de "première convention générale des Canadiens."

Un comité composé des MM. L. O. David, E. L. Lacroix, C. J. Coursol, Lapiere, et P. Mousset, fut chargé de vérifier les lettres de créance des délégués, et M. Coursol fut invité à occuper temporairement le fauteuil et à présider la séance pendant les discours qui allaient être prononcés.

L'hon. M. Chauveau, appelé à prendre la parole, le fit en ces termes :

## Monsieur le Président et Messieurs,

En plaçant au nombre des sujets qui devaient être traités dans cette convention—celui de l'éducation du peuple, vous avez par là même proclamé toute l'importance que vous attachez à ses progrès, toute la prééminence que vous lui donnez dans votre pensée sur une foule d'autres matières, toute l'anxiété que vos cœurs éprouvent à l'égard de cette grande cause qui est à la fois celle de la religion, de la société, de la famille.

Le choix seul de ce sujet vaut à lui seul un discours; et cependant un tel discours pour être complet devrait être tout un traité. Vous avez montré en le plaçant, pour bien dire, au premier rang que vous savez apprécier, d'un côté tout ce que l'éducation a fait pour le Canada, de l'autre tout ce que le Canada a fait pour l'éducation; et quant à vous, Messieurs, qui de toutes les parties de l'Amérique vous êtes rendus à l'appel de la vieille patrie, vous nous avez déjà prouvé par des faits bien éloquents que vous comprenez tout ce que l'éducation pourra faire pour vos jeunes et florissantes populations; et que par conséquent vous ne lui marchandez jamais ce que vous devez faire pour elle.

Ce que l'éducation a fait pour nous, Messieurs, notre histoire est là pour le dire. En très grand nombre, les premiers colons étaient instruits; nos vieux registres en font preuve, le relevé qu'en ont fait M. Garneau, M. Ferland et l'abbé Tanguay constate qu'une très forte proportion d'entr'eux savaient écrire. Mais ils avaient mieux que cela, c'était une génération forte et formée aux traditions religieuses et sociales du pays à cette époque le plus civilisé et le plus éclairé de l'Europe. L'éducation domestique la première, la plus essentielle, celle à laquelle l'instruction n'importe à quel degré ne supplée que difficilement, ne supplée même aucunement si elle n'est appuyée sur l'idée religieuse, l'éducation domestique de ces pré-

LA GRANDE FETE NATIONALE DES 24-25 JUIN 1874, A MONTREAL



PRÉDICATIONS DE St. JEAN-BAPTISTE

miers colons était excellente, et c'est elle qui, transmise d'âge en âge, a valu à leurs descendants le titre de peuple gentilhomme, titre qui je ne me trompe pas leur fut décerné pour la première fois par le célèbre Andrew Stuart. Permettez-moi de le dire en passant—il y a dans ce mot de quoi répondre à bien des dénigrement, de quoi nous consoler de bien des injustices ; il est à la fois un héritage à conserver et un glorieux trait d'union entre nous et la population britannique s'ils nous a été décerné comme je le pense par un homme qui fut une des gloires de l'autre race, qui dans tous les cas fut le loyal et sympathique rival de nos tribuns de cette époque.

Ce que nous avons fait pour l'éducation notre histoire est encore là pour le dire : soyons heureux si nous le voulons de ce qui s'est fait de nos jours, félicitons-nous des progrès que nous avons vu se réaliser dans un très court espace de temps ; aspirons généreusement à de plus grand progrès ; mais si nous nous intéressons au présent, si nous espérons beaucoup de l'avenir, soyons justes envers le passé, surtout lorsque ce passé est celui de nos héros, de nos missionnaires, de tous ces vaillants pionniers, braves enfants de la vieille France qui n'ont pas eu peur de ce rude et sauvage pays où les Français d'aujourd'hui ne s'aventurent qu'en hésitant ; qui n'ont craint ni ses hivers, ni ses forêts, ni ses terribles indigènes dans un siècle où les armes que l'homme avait pour lutter contre la nature étaient si faibles auprès de celles qu'il possède aujourd'hui.

La pensée qui portait le plus grand nombre d'entr'eux vers ces rives en apparence inabornables était une pensée de civilisation et par conséquent d'éducation. C'était la conversion et l'éducation des peuples sauvages de ces contrées, population dont la foi robuste de nos ancêtres comptait bien faire suivant l'expression consacrée dans tous nos vieux récits, de bons enfants de l'Eglise et de fidèles sujets du Roi très-chrétien.

Admirons, Messieurs, la récompense de cette héroïque charité envers ces peuples barbares, car si les établissements fondés surtout pour eux n'ont pu accomplir que d'une manière très imparfaite cette partie de leur sublime mission, c'est de là que sont sorties, pour nous, la force, la lumière, la vie, le salut de notre race ! C'est là que s'est formé ce clergé nombreux, zélé, moral et instruit qui a été la pierre fondamentale de notre nationalité, qui se répand aujourd'hui comme notre race elle-même sur toute la surface de l'Amérique, portant avec lui partout la consolation, la suprême philosophie, la science de la vie en vue des véritables destinées de l'homme. (App.)

C'est de là qu'est sorti ce barreau, cette magistrature, intègre, éclairée, patriotique, qui nous a donné les Bédard, les Moquin, les Papineau, les Vallières, les LaFontaine, les Morin, les Cartier, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus ; qui a toujours été à l'avant-garde pour la défense de nos droits, pour la conquête de nos libertés.

De là est sorti tout le corps professionnel, hommes de science et de travail, médecins, notaires, arpenteurs, ingénieurs, fonctionnaires et employés publics de tout genre, si utiles à la société et remplissant quelquefois dans des conditions bien pénibles de bien honorables fonctions et parfois s'élevant par leur seul mérite aux premières charges de l'Etat.

C'est de là que se sont formés les premiers instituteurs laïques peu nombreux à cette époque, dont la tâche a été si difficile, si ingrate si on la considère au point de vue matériel, si grande et si belle, si on l'envisage d'un point de vue plus élevé.

De ces institutions viennent aussi nos littérateurs, nos écrivains, poètes, historiens, publicistes, journalistes, qui ont défendu et défendent si bien notre cause et commentent déjà à révéler à la France l'existence de sa fille aînée, la Nouvelle France si longtemps oubliée.

C'est de là qu'est sortie au moins en partie cette bourgeoisie active, industrielle, économe, persévérante, qui s'est fait peu à peu une place dans le commerce et l'industrie, malgré l'isolement auquel nous ont si longtemps condamnés notre brusque séparation de notre ancienne mère patrie et les préjugés mutuels qui nous éloignaient de ceux qui tenaient entre leurs mains le seul capital étranger accessible à notre pays.

C'est des premières institutions qui ont été fondées spécialement comme le disaient elles-mêmes ces femmes héroïques la Mère Marie de l'Incarnation et la Sœur Bourgeois, pour la conversion et l'éducation des petites sauvages que sont sorties ces femmes admirables qui ont béni et purifié le foyer de la famille canadienne, qui ont fait nos aïeules et nos mères ce qu'elles ont été et à qui nous devons peut-être ce qu'il y a de mieux en nous (vifs applaudissements.)

Se multipliant avec une prodigieuse rapidité ces institutions répondent à tous les besoins, à toutes les aspirations depuis les plus élevées jusqu'aux plus humbles, s'implantent et se propagent sur tous les points de l'Amérique suivant—que dis-je ?—précédant même les populations catholiques qui s'y groupent de toute part et renouant aux extrémités du monde, dans les régions polaires même les traditions des premières héroïnes de notre histoire. Humbles, s'ignorant elles-mêmes, ces femmes dévouées marchent les premières à la conquête de ces pays lointains, et préparent les germes de la prospérité pour des sociétés nouvelles qui se demanderont peut-être un jour avec indifférence, comme d'autres l'ont fait souvent, à quoi de pareilles choses peuvent être bonnes ?

Le génie de la nationalité et de la religion n'ignora rien de ce qui était nécessaire ou utile à cette époque éloignée : il prévint ce qui devait se développer plus tard, et l'immortel Laval dans son plan d'éducation avait fait une place pour une école normale d'instituteurs et pour une école des arts et métiers qui existèrent même pendant quelque temps à St. Joachim.

Le peuple sut en général répondre à ces généreuses aspirations. Que de nobles sacrifices se sont imposés tant de nos bons cultivateurs pour faire instruire quelques-uns de leurs enfants ! Que d'efforts ont été faits dans ces temps reculés pour se procurer ce qui aujourd'hui est mis à la portée de tous !

En ce qui concerne l'instruction primaire il y eut sans

doute comme une lacune, comme un temps d'épreuve ; mais comparé à l'étendue et à la durée de l'œuvre, cette période n'est pour bien dire qu'un moment d'hésitation causé par nos luttes politiques, par l'injustice des gouvernements et ne saurait être mis au compte ni du clergé ni des populations.

Les Frères Charrons, les premiers instituteurs des écoles avaient été remplacés quelquefois par les franciscains, quelquefois par des instituteurs laïques subventionnés par les jésuites, les sulpiciens, les curés et les fabriques. Mais déjà les besoins dépassaient les ressources du clergé, des particuliers et des fondations. La question de l'instruction publique fut quelque temps à l'ordre du jour, mais le gouvernement était aux mains d'une oligarchie locale peu scrupuleuse et il faut le dire peu intelligente. Si l'Angleterre sut être juste pour nous dans plusieurs grandes occasions, si elle fut souvent inspirée par une politique intelligente et libérale, l'oligarchie s'était décidée à nous débarrasser de ce qui ce pendant ne nous gênait aucunement, notre langue et notre religion,—elle essaya d'importer tout d'une pièce un système d'écoles ; elle fit venir des maîtres dont quelques-uns ignoraient la langue du pays pour enseigner dans des écoles où la religion du pays serait également ignorée : en un mot elle tenta d'établir ici le système que l'on veut imposer à nos frères les Acadiens du Nouveau-Brunswick, et que nous avons repoussé comme ils le repoussent eux-mêmes. Avec une population homogène comme l'était alors celle de nos campagnes la lutte fut bien courte : les prêtres défendirent aux familles d'envoyer leurs enfants à ces écoles et vous le voyez : point d'enfants, point d'écoles. (Rires et app.)

La législation s'alarma avec raison de cet état de choses ; elle fit diverses tentatives pour y remédier et elle eut des écoles assez nombreuses subventionnées en partie par elle et par les fabriques : c'était alors l'âge d'or de l'instruction publique, les membres du parlement étaient eux-mêmes inspecteurs d'école gratuitement et distribuaient des récompenses aux élèves. (Rires et app.)

De grands efforts furent faits dans ces temps par des citoyens généreux et influents qui prodiguaient leurs soins et leur argent pour fonder des sociétés comme la société d'éducation des Messieurs et celle des Dames de Québec dont les écoles laïques ont été plus tard remplacées par celles des Frères, et des Sœurs de charité. Au premier rang parmi ces hommes zélés figurait M. Joseph François Perrault, dont nous voyons aujourd'hui le petit-fils au nombre des organisateurs de cette grande démonstration nationale. (Vifs app.)

Non content d'avoir publié un grand nombre de traités élémentaire sur la jurisprudence, l'agriculture, l'histoire du Canada et un grand nombre de livres d'écoles, M. Perrault, établit à ses frais plusieurs écoles où il fit même des essais d'horticulture, d'enseignement pratique des arts et métiers et où il introduisit le système lancastérien ou d'enseignement mutuel qui faisait alors fureur mais qui est moins en vogue aujourd'hui. Je crois même que ce système a fonctionné en Canada avant que d'avoir été introduit aux Etats-Unis. Si c'est le cas, Messieurs de la république, c'est toujours quelque chose que d'avoir devancé vos concitoyens sur un point. (Rires.)

Il n'est des systèmes d'enseignement comme de bien d'autres choses, comme des systèmes politiques qui passent... et repassent ; et vous vous souvenez de cet homme d'esprit qui disait en parlant d'un remède : surtout servez-vous-en pendant qu'il guérit. Si vous voulez me permettre de faire le savant, je vous dirai qu'il y a quatre systèmes d'enseignement : le premier, le système individuel n'est pas un système du tout, les autres sont le système mutuel, le simultané et le simultané-mutuel ; c'est ce dernier que l'on suit aujourd'hui chez les Frères des écoles chrétiennes et dans nos écoles normales.

Mais cette loi de l'instruction primaire qui tirait tout son appui de la législature, dans laquelle les municipalités n'avaient aucun intérêt pécuniaire, cette loi en vertu de laquelle chaque école recevait une subvention du gouvernement, en proportion du nombre d'enfants qui figuraient sur les rapports des instituteurs, était sujette à bien des abus. Tout imparfaite qu'elle fut cependant elle faisait un grand bien ; mais il arriva ce qui se voyait souvent alors, dans ces temps de défiance mutuelle les lois ne se passaient que temporairement et il y avait le système des *vis expirantes*. A la veille de nos troubles politiques la vieille oligarchie représentée dans le Conseil Législatif, c'est à dire ceux-là mêmes qui nous accusaient sans cesse d'ignorance dans les termes les plus insultants, refusa de renouveler la loi de l'éducation et elle *expira* ! Pour tout cela toutefois l'instruction publique ne mourut point ; elle eut seulement une subite défaillance.

Mais jamais à aucune époque les Canadiens Français ne gémissaient sous cette ignorance absolue que des touristes et des écrivains plus ou moins officiels et plus ou moins préjugés n'ont cessé de proclamer. Dans un excellent livre publié à Londres en 1830, M. Pierre de Latourière a fait bonne justice de ces assertions et en particulier de celle qui a été si souvent répétée que la majorité ou un très grand nombre de nos représentants était tout à fait illettré. Malheureusement il l'a traitée avec trop de dédain et n'est pas entré dans des détails qu'il serait très utile de constater maintenant. Cette vieille fable reparait de temps à autres dans les livres et les journaux ; mais j'ai entendu dire moi-même à l'hon. L. J. Papineau dont elle excitait justement l'indignation que le nombre de ceux qui se trouvaient dans ce cas était en réalité très minime.

Après l'union sous la constitution de 1841 l'instruction primaire a pris les plus grands développements. A quelque chose malheur est bon, et l'exemple du Haut-Canada dont la population récemment venue d'Europe avait apporté avec elle le goût des institutions libres et du régime municipal, mit bientôt au nombre des compensations à ce régime injuste au moins dans le principe, une excellente loi d'éducation d'après laquelle le gouvernement, les municipalités et les pères de famille étaient appelés à faire chacun leur part au moyen de l'octroi public, de la cotisation foncière et de la rétribution mensuelle. Mais

un obstacle formidable se dressa tout d'abord à l'exécution de cette loi.

Ici, Messieurs, en vous disant ce que nous avons fait pour l'éducation et ce qu'elle a fait pour nous, si les bornes imposées à ce discours me le permettaient, j'aimerais à vous décrire cette lutte longue et opiniâtre d'un patriotisme plus éclairé contre les préjugés qu'un patriotisme véritable et relativement juste dans le principe avait implantés et développés au cœur même des populations. De l'ancien régime français et des exactions de l'Intendant Bigot, l'habitant canadien avait conservé une sainte et légitime horreur de toute espèce d'impôts, horreur que les patriotes de toutes les nuances avaient cultivée avec soin sous l'ancienne constitution pour en faire la base de la résistance à l'oligarchie. Il fallut un grand courage à ceux qui les premiers bravèrent le mécontentement public et tentèrent de vaincre cette résistance des populations agricoles si difficile à combattre dans tous les pays, et dont nos voisins des provinces maritimes nous ont donné tout dernièrement un notable exemple.

A ceux qui les premiers se lancèrent avec les nouvelles lois de l'instruction publique sur ces vagues populaires si facilement soulevées, si difficilement apaisées, peut s'appliquer avec une justesse peu commune les vers si souvent cités qu'Horace a dédiés aux premiers et audacieux navigateurs

Illi robur et res triplex  
Circæ pectus erat.

A M. Morin et à M. LaFontaine qui firent voter les deux premières lois de l'instruction primaire, au Dr. Meilleur qui fut chargé de leur exécution, le pays doit une éternelle reconnaissance.

Mais de cette lutte même à laquelle prirent part et les curés et nombre de citoyens zélés dans toutes les parties du pays sortit un résultat beaucoup plus grand que celui que l'on avait droit d'attendre. Rien ne réussit si bien que ce qui est contesté et discuté ; rien n'est apprécié comme ce qui est le prix des plus grands labeurs, des plus vives contradictions. Un élan puissant fut imprimé et il ne se borna pas à l'instruction primaire et à l'action du gouvernement et des municipalités. Le clergé dont les ressources augmentaient et dont la sollicitude s'accroissait en proportion de sa tâche, multiplia les institutions de haute éducation et l'on en vint même à se demander si l'on n'avait point dépassé le but et à s'occuper sérieusement d'un genre d'institutions que l'on appelle en Belgique l'enseignement moyen, et qui tient le milieu entre l'éducation classique et l'instruction primaire.

A mesure que l'œuvre s'étendait, à mesure qu'elle se développait, des besoins nouveaux se faisaient sentir, besoins qui rencontrèrent chaque fois et qui rencontrent encore aujourd'hui plus d'un formidable obstacle dans la concurrence que leur font d'autres nécessités publiques. Remarquez le bien, messieurs, tandis que tous les autres services qui émargent au budget sont anciens et depuis longtemps jugés indispensables ou bien sont appuyés par de puissants intérêts locaux ou individuels, le chapitre de l'instruction publique se présente avec son seul mérite, et charge nouvelle et croissante, il a encore à lutter contre toutes les critiques plus ou moins fondées auxquelles son administration est nécessairement exposée. Il y a plus, les subventions des écoles communes et celle de l'éducation supérieure ont pour les protéger, la première, l'intérêt des masses qu'elle soulage directement pour autant au moins en apparence ; la seconde, l'intérêt des corporations et des localités, tandis que les mesures administratives, les institutions spéciales du gouvernement, l'organisme même de l'instruction publique n'obtiennent et ne conservent que difficilement des allocations qui semblent être autant d'enlevé à des demandes qui jouissent d'une plus grande faveur.

Malgré ces difficultés sans cesse renaissantes et quelquefois aggravées par les passions politiques, l'instruction publique a pu obtenir et conserver jusqu'ici quelques-uns des moyens d'action indispensables à son développement et qui existent sous diverses formes dans tous les autres pays. C'est ainsi que nous avons eu successivement les bureaux d'examineurs pour l'admission des instituteurs, l'inspection des écoles, le conseil de l'instruction publique, les deux journaux de l'instruction publique, les conférences d'instituteurs, les écoles normales, la caisse d'économie des instituteurs, les écoles d'agriculture, les écoles de réforme et d'industrie, et tout dernièrement les écoles de science appliquées aux arts. Par ces divers moyens d'action une meilleure méthode pédagogique se répand graduellement, une classe d'instituteurs mieux préparés à leurs importantes fonctions se forme et lutte avec courage contre les difficultés de leur état, les branches plus pratiques tels que les leçons de choses, le calcul mental, la tenue des livres recrutent un plus grand nombre d'élèves et le niveau de l'enseignement s'élève graduellement quoique pas aussi rapidement qu'on pourrait le désirer.

Ce n'est pas à dire qu'il ne reste beaucoup à faire et des choses très importantes, urgentes même. L'enseignement du dessin, de l'algèbre et de la géométrie ont à se propager et à s'élever davantage dans nos écoles modèles ; celui de la lecture expressive et de la lecture raisonnée, et les leçons de choses, dans nos écoles élémentaires ont à faire des progrès analogues à ceux que la calligraphie ont fait depuis quelques années, enfin l'enseignement moyen et l'enseignement spécial déjà représentés jusqu'à un certain point dans notre système par les écoles normales, les académies commerciales de nos grandes villes, par un certain nombre de nos collèges industriels et de nos écoles modèles dans les campagnes, l'enseignement moyen et l'enseignement spécial ou professionnel ont un très grand besoin d'être développés.

La tendance des choses sur ce continent poussera nécessairement dans cette voie où l'on ne fait que d'entrer. Mais il ne faut point non plus rien exagérer et ne pas trop restreindre notre enseignement classique et supérieur auquel nous devons tant de succès. Nos rivaux des autres origines ont fait de heureux efforts pour faire dis-

paraître la supériorité qu'ils admettaient chez nous sur ce point et que Lord Durham lui-même a constaté dans son rapport; ne nous hâtons point de déposer une si belle couronne; parons-la de tous les accessoires utiles que nous voudrions; mais de grâce ne la laissons pas tomber du front de notre jeune nation.

C'est la culture des lettres, c'est l'enseignement classique qui élève les idées, qui fortifie les plus généreuses dispositions de l'homme, c'est elle qui, combinée avec l'éducation domestique de nos pères et rayonnant de nos collèges dans nos familles a conservé la distinction et la véritable noblesse des sentiments et a été l'une des sources les plus vives du patriotisme et de l'honneur civique. Cet enseignement n'est pas non plus aussi dédaigné qu'on le suppose, même chez les peuples les plus mercantiles, les plus pratiques. Le Haut-Canada a ses écoles de grammaire préparatoires à ses collèges, les Etats-Unis ont leur *High Schools*, et vous seriez étonnés du nombre auquel se tirent les éditions des classiques que Harper et Appleton impriment à l'usage de ces institutions. L'Ecosse passe à bon droit pour contenir le peuple le plus apte au progrès moderne, le plus âpre aux choses de la vie; industriels et commerçants, les écossais sont répandus sur tous les points du globe et l'on a dit de cette race hardie et aventureuse que partout où un chardon pouvait pousser un Ecossais pouvait prospérer; eh bien, dans un grand nombre d'écoles de paroisse en Ecosse on enseigne encore les rudiments des langues mortes comme préparation au collège. La Belgique est bien certainement le pays le plus industriel, le plus progressif de tous ceux où se parle la langue française; cependant ses écoles moyennes se divisent en deux classes, les athénées et les écoles moyennes proprement dites, et dans les premières on enseigne les littératures grecque, latine et française. Enfin la Prusse, le pays par excellence du positivisme, la Prusse a conservé l'enseignement classique jusque dans ses *real shule* ou *écoles pratiques*. Permettez-moi à ce sujet une anecdote ou plutôt un souvenir qui vous montrera en même temps quels honneurs l'Allemagne sait rendre aux professeurs et aux instituteurs de la jeunesse. En mars 1867, le vénérable M. Ranke, frère du célèbre Léopold Ranke qui a écrit cette remarquable histoire des Papes que vous connaissez; M. Ranke atteignait sa cinquantième année de professorat. On lui fit une grande célébration ou *jubilé*: j'étais présent à cette fête; des drapeaux et des banneroles ornaient comme ici aujourd'hui quelques rues de la ville et une foule émue et empressée contenant l'élite de la société se porta vers les trois institutions qu'avait dirigés l'heureux et noble vieillard, un collège, une école de demoiselles, et une école pratique. Il y eut discours, musique, poésie, et tout ce qui peut se désirer en pareille solennité; malheureusement pour moi dans les deux premières institutions presque tout se fit en allemand; ce ne fut qu'au *real-shule* d'où il m'avait semblé que les langues mortes devaient être bannies que j'eus le plaisir d'entendre du grec et surtout du latin, car pour le grec je l'avoue à ma honte c'était encore un peu de l'allemand pour moi. (Rires). Peut-être le personnel du *real shule* était-il comme bien d'autres en ce monde, appréciait-il mieux ce qui n'était que facultatif que ce qui est obligatoire.

N'exagérons donc point un mouvement bien nécessaire sans doute; mais faisons le sans détruire ou amoindrir trop ce qui a fait notre gloire. Au sujet de l'éducation comme au sujet de la nationalité étendons, ne repoussons point, n'exaltons pas un moyen de succès aux dépens des autres; prenons-les tous et afin de donner la part large et juste à chacun, redoublons s'il le faut la somme totale de nos efforts et de nos sacrifices. Préparons-nous par les études pratiques, par les connaissances usuelles préparons-nous aux grandes destinées qui s'ouvrent pour les deux rives du St. Laurent, formons des marchands, des ingénieurs, des chimistes, des manufacturiers; mais soyons certains aussi qu'un peu de littérature est un lustre qui ne nuit pas à l'éclat de l'or, que Virgile ou Racine ne contredisent rien de ce qu'enseignent Euclide et Barème, et que pour avoir commenté Homère, M. Gladstone n'en est pas moins un des plus grands économistes, un des plus grands financiers de l'Europe. Ne négligeons point non plus les beaux-arts qui au point de vue même de l'industrie ont une si grande portée et qui eux aussi élèvent les idées et les aspirations du peuple. Vous surtout, messieurs, qui vivez à l'étranger, prenez ce qu'il vous faut du progrès moderne, mais ne renoncez pas au glorieux héritage du passé; ne vous en laissez pas imposer par ceux qui vous représentent vos pères ou vos frères comme des ignorants. Sous ce rapport comme sous tous les autres vous pouvez suivre le mot d'Isidore Bedard: *marcher tête levée*.

Non, ils n'étaient pas, ils ne pouvaient être des ignorants ceux qui ont eu la suprême science; croire, espérer et attendre; ceux qui n'ont point abandonné l'idée religieuse et nationale dans les plus rudes épreuves, ceux qui ont préparé ce que nous voyons! Cette magnifique démonstration, l'ordre, la décence, l'intelligence, les sentiments généreux, l'élégance qui y président nous ont fait voir que vous avez conservé sur tous les points de l'Amérique beaucoup plus intact qu'on ne le pensait le précieux dépôt de nos traditions et que vous rappelez ici avec vous et la langue que les orateurs choisis par vous ont si purement parlé et le titre glorieux de peuple gentilhomme dont vous savez vous montrer dignes. Soyez en fiers, revêtez-vous-en comme d'un splendide vêtement afin que l'on dise de vous comme Virgile disait de ses compatriotes: *populum Romanum gentem que togatans*.—(Applaudissements prolongés.)

Et tandis que j'y suis, Messieurs, tout dernièrement encore on a voulu pour justifier la guerre impie que l'on fait à nos frères les Acadiens sur ce terrain même de l'Instruction Publique, on a voulu contraster le chiffre des élèves de nos écoles avec celui des écoles du Haut-Canada, aussi celui des personnes sachant lire et écrire dans chaque province d'après le dernier recensement. Disons de suite que ce recensement a fait justice du reproche d'exagération adressé à nos statistiques scolaires: le recensement publiant le nombre des enfants

fréquentant les écoles en un jour donné et la statistique scolaire celui de toute l'année, il doit nécessairement y avoir une différence. Or cette différence est proportionnellement la même pour Ontario que pour Québec: un rapport est donc confirmé par l'autre. Mais pour ce qui est de ce chiffre lui-même, ce n'est ni à l'enseignement religieux, ni au système scolaire qu'il faut s'en prendre. Qui ne connaît point les difficultés plus considérables qui existent dans notre pays, par le climat, par la richesse moins grande des populations dont on nous fait il est vrai également un crime, et surtout par la disposition des établissements qui sont plus compactes dans le Haut-Canada où il y a beaucoup plus de petites villes et de villages? Il y aurait bien aussi quelque chose à dire sur l'étrange manie de tout apprécier uniquement par les chiffres, c'est-à-dire par la quantité et non point par la qualité. Un calcul à faire ce serait de trouver le nombre d'hommes ne sachant que lire et écrire qu'il faudrait réunir pour égaler l'influence et la puissance réelles d'un homme véritablement instruit.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, que ces reproches vous animent et nous animent nous aussi à de plus grands, et s'il est possible à de plus généreux efforts.

Une chose surtout ressort de cette mémorable réunion: c'est la solidarité de toutes les populations franco-canadiennes de l'Amérique. Ne craignez pas dans vos besoins de vous adresser à nous. Déjà dans bien des endroits nos prêtres et nos religieuses sont allés vous trouver et quelques-uns des élèves de nos écoles normales ont accepté la même mission. Je ne saurais vous dire avec quel orgueil nous voyons ici un d'entr'eux, M. Lebœuf qui remplit maintenant aux Etats-Unis des fonctions judiciaires importantes. (Vifs appl.)

Jusqu'à un certain point, notre rôle envers vous est celui que la France, notre vieille mère-patrie a joué envers nous, et ce rôle les communautés les plus nombreuses, les mieux installées parmi vous pourront bientôt le remplir à l'égard de celles où les groupes français sont encore isolés. Déjà vous avez vos journaux et vos écoles; bientôt vous aurez vos livres et la langue française se sera implantée en plus d'un endroit qu'on lui croyait fermé pour toujours.

Certes, messieurs, tout le monde ici sympathise avec le désir si énergiquement manifesté par plusieurs d'entre vous de repatrier en masse nos compatriotes; mais cette tâche ne pourra jamais s'accomplir que partiellement et graduellement et dans l'intérêt même de cette cause, il faut veiller à l'autonomie de ceux qui resteroient. La manifestation d'aujourd'hui y contribuera puissamment; nous nous sommes comptés et suivant le mot si vrai de M. Gaillardet qui eut lui aussi cette grande idée de l'union des populations franco-américaines, c'est déjà quelque chose de se compter car, disait-il, si le droit est la force aux yeux de Dieu, le nombre est la force aux yeux des hommes!

L'Instruction dans la langue maternelle, la lecture des livres français, celle des livres canadiens après le lien plus puissant encore de la religion sont les meilleurs gages de votre autonomie. Faites connaître à vos enfants le mouvement littéraire et intellectuel de votre pays depuis les jours où les Viger, les Morin et les Parent ont jeté les fondements de notre littérature et rendu à notre langue qui déjà commençait à s'altérer, sa pureté première, jusqu'à cette floraison si rapide qu'égalait aujourd'hui tant de jeunes et brillants écrivains. Faites leur lire nos poètes, nos historiens, nos publicistes, ce sera un des meilleurs moyens de leur faire aimer notre nationalité.

Je sais que comme nous, plus encore que nous, vous avez besoin d'une autre langue; mais rien ne vous empêche de conserver en même temps la vôtre. C'est une grande et belle chose que de parler les deux plus belles langues des temps modernes, celles des deux plus grandes nations. C'est même un immense avantage au point de vue du développement de l'intelligence; car là où double est la peine, double aussi est la récompense.

Messieurs, cette pensée de fraternité bien comprise qui vous a réunis de tous les coins de l'Amérique, elle sera utile aux plus grandes comme aux plus petites communautés de notre origine. Ce que l'une fera pour les autres lui sera rendu au centuple. Déjà dans les limites de notre Confédération il n'est pas impossible que le salut de la plus grande province franco-canadienne, celle de Québec, ne soit dû un jour aux Acadiens des Provinces Maritimes ou aux Métis de Manitoba. Faites beaucoup pour les Acadiens, nous disait dans une conférence M. Rameau, faites beaucoup pour eux et soyez certains qu'un jour ils vous le rendront. Ce généreux Français, qui le premier s'est occupé sérieusement de nous, qui le premier nous a conseillé l'immigration française et belge comme moyen de réparer les pertes que nous ne pouvons pas entièrement empêcher, — car sur ce point encore je vous dirai: ne soyez pas exclusifs — ne repoussez pas un moyen de salut parce que vous en préférez un autre, employez-les tous et vous n'en aurez peut-être point trop. — M. Rameau donc nous disait que c'était la charité cosmopolite de la France qui sauverait un jour le France elle-même, et il nous donnait la même recette. Eh bien! elle peut s'appliquer et elle s'est déjà appliquée à l'Instruction publique et c'est une gloire pour le Bas-Canada de songer que les établissements d'éducation catholiques et français qui se développent sur tant de points en dehors de nos limites sont dus en grande partie aux sacrifices des habitants de la vieille province, permettez-moi de le dire, de la province mère!

Et même aujourd'hui la France sans presque le savoir continue sa glorieuse mission à notre égard: à nos prêtres et à nos religieuses cependant si nombreux viennent s'ajouter chaque jour ses prêtres et ses religieuses, et souvent prêtres français et prêtres canadiens, religieuses françaises et religieuses canadiennes partent pour les points les plus éloignés de ce continent.

Pour l'ignorer, messieurs, il ne faudrait connaître ni cette grande maison de St. Sulpice de Montréal, qui a fait encore, et qui fera longtemps de si grandes choses dans notre pays, ni cette illustre Compagnie si connue

dans notre histoire et qui nous donne aujourd'hui l'hospitalité; toutes deux, ainsi que tant d'autres ordres religieux, se recrutent encore plus en Europe que parmi nous (Applaud.)

Mais je m'oublie, messieurs, on ne m'avait donné que vingt minutes pour traiter ce grand sujet, pour vous dire ce que l'éducation a fait pour nous, ce que nous avons fait pour elle; et j'ai déjà dépassé ces limites: je demande quelques minutes de plus pour un acte de justice et de reconnaissance.

Je ne saurais laisser passer cette solennelle occasion de rendre témoignage à la mémoire d'un homme dont la mort a été un grand deuil public à Sir George Cartier qui m'a si puissamment aidé, et souvent, je n'ai pas honte de le dire, si habilement dirigé, pendant mon administration scolaire. A sa énergie, à sa persévérance sont dus la passation de plusieurs lois importantes sur l'Instruction publique avant la Confédération; à son aide actif celle qui, depuis, a réglé des questions importantes entre la majorité et la minorité religieuse. Dès le principe nous avons adopté une politique libérale qui a eu son contre coup dans le Haut-Canada tout en empêchant bien du mal chez nous; en allant plus loin encore nous aurons fait un grand bien à nos compatriotes des provinces maritimes; si la majorité qui les froisse dans ce qu'ils ont de plus cher, peut apprendre quelque chose de notre exemple ne fut-ce que d'avoir la moitié de la justice et de la libéralité que nous avons montrés.

J'ai aussi à remercier mon honorable successeur M. Ouimet, qui s'est mis à l'œuvre avec tant de zèle et d'habileté, des paroles beaucoup trop bienveillantes qu'il a eues pour moi dans ses discours publics et dans ses rapports officiels.

Enfin, monsieur le président et messieurs, j'ai à vous remercier et à vous demander pardon: à vous remercier de votre indulgente attention, à vous demander pardon d'avoir osé traiter dans un cas si nécessairement si restreint un pareil sujet. Mon excuse est dans l'obligeante invitation de votre comité, dans l'enthousiasme du jour, dans cette atmosphère toute imprégnée d'un patriotisme tellement enivrant que ceux qui l'ont respirée ne doutent plus de rien.

Même dans les circonstances les plus défavorables il était impossible de refuser son concours à cette réunion fraternelle où sont accourues portés par l'électricité les félicitations, les sympathies de tous les groupes français de l'Amérique depuis Vancouver jusqu'aux rives de l'Atlantique, nobles témoignages qui ont été couronnés par la plus auguste et la plus émouvante de toutes les approbations, en un mot grande et belle journée dont le souvenir imposant sera lui-même une des pages de notre histoire.

Après M. Chauveau, M. Landry prit la parole et s'exprima à peu près en ces termes:

Messieurs.

J'arrive de l'ancienne Acadie pour prendre part à la fête nationale des Canadiens. Je voudrais pouvoir m'exprimer plus facilement en français, mais le malheur de notre position a voulu que mon instruction française ait été négligée. Veuillez excuser mes fautes, en songeant que je suis resté Français par le cœur tout comme. J'ai été heureux d'entendre M. Chauveau parler de l'Acadie, et je l'en remercie; c'est la première fois dans cette fête que l'on a songé à nous. Mais n'oubliez pas qu'il y a là-bas une population qui vous est sympathique, des hommes qui sont vos frères et qui attendent de vous secours et protection. En ce moment, l'un et l'autre nous sont plus que jamais nécessaires, car jamais la persécution n'a été plus terrible contre nous.

Je sors d'une élection et j'ai été battu dans le comté de Westmoreland. Les élections ont tourné contre nous presque partout. Ce n'est pas son mérite qui a valu cette victoire au gouvernement, mais le fanatisme religieux qu'il a soulevé. Dans ce même comté, où nous ne comptons que pour un tiers, j'ai déjà été élu par 300 voix de majorité sur ceux qui étaient élus en même temps que moi. Vous savez qu'il y a trois ans, la loi nous permettait d'avoir des écoles séparées où nos enfants recevaient une instruction religieuse, suivant les désirs des parents, mais cette loi a été abrogée. Bien des protestants condamnent les écoles sans Dieu d'abord, et la majorité était contre ce système, mais on a soulevé le fanatisme religieux et aujourd'hui les élections n'ont été que sous l'influence de ce mauvais conseiller. J'espère que nous aurons bientôt une nouvelle Convention, et que l'Acadie, alors plus heureuse, sera représentée par plus de députés qu'aujourd'hui.

M. O. Loranger fit remarquer que nous venions d'entendre parler un représentant d'une population éloignée, et qu'il fallait aussi écouter la voix de Manitoba. Il invita le Père Lacombe à prendre la parole.

Le vénérable missionnaire prononça un discours qui fut vivement applaudi.

L'orateur qui m'a précédé, dit-il, s'est excusé de ne pouvoir parler français aussi correctement qu'il le voudrait. J'ai les mêmes excuses à faire, je suis missionnaire et il y a vingt-quatre ans que je vis de la vie des sauvages. Je suis arrivé à parler leur langage et même à penser sauvage. Je n'ai pas regretté de ne pas parler plus souvent le français avant cette fois, mais aujourd'hui je le déplore vivement, car je ne puis exprimer tout ce que je ressens, je ne puis vous dire en français tout ce que je pense en sauvage. (Applaud.)

Je suis heureux de représenter Manitoba et les grands territoires du Nord-Ouest dans cette assemblée de Canadiens; je suis heureux de vous dire que vous avez là-bas de chauds amis qui ont sans cesse les yeux tournés de votre côté. Permettez-moi de vous le dire, mes sauvages et les Métis vous aiment et vous connaissent. Que de fois, ils me demandent des nouvelles "de Français du côté de Montréal," car c'est ainsi qu'ils désignent les Canadiens.

Moi qui fus si longtemps éloigné du Canada, je me suis émerveillé de tout ce que j'ai vu hier. J'avais une souvenance des fêtes nationales d'autrefois, c'était resté

grand dans mon imagination, mais la démonstration d'hier surpasse tout cela, j'en suis des plus heureux.

Depuis que je suis au Canada, je n'ai cessé d'attirer l'attention des Canadiens sur un sujet important et je vous demande un moment d'attention. Je veux vous parler de l'émigration à Manitoba.

Il nous faut une émigration française et nous voulons conserver notre position. Sachez qu'il y arrive en moyenne par mois, quarante familles d'Ontario. Manitoba est un beau pays, sa richesse attire nos voisins. Les laissez-vous seuls s'emparer d'un sol qui vous appartient autant qu'à eux? Venez au Manitoba, vous Canadiens des Etats-Unis, qui voulez revoir la patrie, venez là et vous vous trouverez chez vous. Le gouvernement vous offre 160 acres de terre moyennant \$10 et peut être à meilleure condition. La prairie est là qui vous attend. Vous n'aurez qu'à passer la charrue dans cette terre fertile, y jeter des grains et vous aurez de belles moissons. Le froid n'y est pas aussi grand qu'on le dit, mais il est plus fort qu'au Canada, cependant on n'y gèle pas. Il y a moins de neige qu'ici, beaucoup moins, et les animaux restent dans la prairie durant tout l'hiver. Si quelqu'un voulait se mettre à la tête d'un mouvement en faveur de l'émigration, j'attendrais pour conduire les familles qui seraient prêtes à venir nous rejoindre. J'ai écrit dans les journaux des lettres sur l'émigration vers ce pays et je les ai signées *Un Ami de ses Compatriotes* et depuis leur publication je reçois beaucoup de lettres qui me demandent de nouveaux renseignements.

Je termine en disant que nous, Canadiens des Etats-Unis et de Manitoba, nous devons regarder la Province de Québec, comme celle-ci regardait jadis la France et que nous devons attendre d'elle ce qu'elle attendait des nos amis d'Europe.

Après M. Lacombe, M. le chanoine Lamarche prit la parole. Il nous dit qu'il croyait que tout ce que nous avons vu et entendu depuis deux jours reposait sur une grande idée: l'idée religieuse. Ce que les Canadiens aiment par-dessus tout, c'est la religion; le peuple Canadien est le plus catholique du monde. Soyons fidèles à notre religion qui est la gardienne de notre nationalité. L'orateur développe cette idée et conclut en exprimant l'espoir que le Canada Français restera fidèle à ses croyances et au Saint Siège.

La Convention s'ajourne ensuite à huit heures du soir.

#### Séance du soir

On procéda à l'élection des officiers qui donna le résultat suivant: Président, M. le Juge Coursol; vice-président, M. F. Houde; secrétaire, M. le Juge Lebœuf.

Lecture est faite d'un "Rapport sur les réponses aux questions posées par le comité d'organisation de Montréal aux sociétés canadiennes des Etats-Unis."

Après quoi M. Beaugrand, rédacteur de l'*Echo du Canada*, de Fall River, propose, secondé par M. L. O. David, que,

Attendu que l'établissement de fabriques dans le Bas-Canada est indispensable à la prospérité publique et à l'avancement des Canadiens Français en particulier, ainsi que pour faire revenir ici ceux qui voudraient se rapatrier;

Résolu: Que le gouvernement local et les députés de cette province qui la représentent dans le gouvernement fédéral, soient priés d'employer tous les moyens possibles pour développer les industries agricoles et manufacturières de ce pays.

MM. O. Loranger et L. O. David parlent au long à l'appui de la motion.

Le Juge Lebœuf fait remarquer que les membres de Montréal faisaient seuls les frais de la discussion et il demande que l'on permette aussi aux délégués de se faire entendre.

Le Président dit qu'il serait donné à chacun de se faire entendre et que les heures de la Convention n'étaient pas limitées.

M. Bélanger de Sherbrooke, démontre qu'il est urgent d'établir des manufactures en Canada si nous voulons retenir nos compatriotes au milieu de nous.

M. Beaugrand parle aussi sur la même question.

M. Houde dit qu'il sait que beaucoup de Canadiens aux Etats-Unis désirent revenir au Canada, mais le gouvernement provincial n'a pas donné les informations nécessaires à ce sujet. Il suggère d'amender la motion, en ajoutant que le gouvernement de Québec soit requis de répondre aux questions qui lui ont été faites de manière à ce que cette réponse puisse être publiée dans les journaux canadiens-français publiés aux Etats-Unis.

Le Juge Lebœuf dit que les nombreux Canadiens qui étaient établis aux Etats-Unis d'une manière permanente n'avaient pas l'intention de venir ici. Il est inutile de faire de nouvelles lois; que le travail soit aussi bien rétribué en Canada qu'il l'est aux Etats-Unis et les ouvriers reviendront au pays. Cette classe ferait de meilleurs colons que ceux qui viennent d'Europe.

M. Tassé dit que la Convention ne s'était pas réunie pour censurer le gouvernement comme l'avait suggéré M. Houde, mais dans le but de trouver des moyens pour rapatrier les Canadiens-Français.

M. L. O. Loranger propose qu'un comité de journalistes composé de MM. Bélanger, Fabre, Dunn, David, Tassé, soit nommé dans le but de suggérer un projet défini pour ramener nos compatriotes au milieu de nous.

M. David s'oppose à ce que la question soit laissée sans solution. Il prononce un discours énergique en faveur d'un tarif protecteur et soutient que notre tarif était cause que le Canada servait de réceptacle aux marchandises des autres nations, ce qui empêche les Canadiens de lutter avantageusement ou d'établir des manufactures.

M. Thibault parle de la richesse relative du peuple américain et du peuple canadien. Le dernier recensement donne \$54 par tête en Canada, tandis qu'aux Etats-Unis, on a seulement \$25 par tête. Ce qu'il faut au Canada ce sont des manufactures. Il fait remarquer que la filature Hudon était un heureux début.

La Convention s'ajourne ensuite à 9 heures le lendemain matin.

#### Séance de Vendredi

La Convention des sociétés nationales se réunit vendredi pour la dernière fois. Elle siégea depuis dix heures A. M. jusqu'à 2 heures P. M. Des résolutions importantes furent adoptées à cette réunion. Le nom de la Convention fut déterminé après une longue discussion. Un comité provisoire chargé d'élaborer une constitution fut nommé. Plusieurs autres mesures furent aussi adoptées.

La discussion s'ouvrit sur le nom de la Convention. M. J. Perreault commença le débat en proposant une motion qui changeait par une de ses clauses le nom de "Convention Canadienne-Française" en celui de "Convention-Française." La discussion se fit sur ces deux mots. La plupart des délégués prirent la parole.

M. Thibault se prononça contre la clause, ainsi que le Rév. M. Michon, curé de Lawrence, M. L. O. David, M. Marchand, M. P., M. Lebœuf, etc.

M. Beaugrand qui avait secondé la motion, défendit la clause en question, et dit que la Convention devrait comprendre tous les Français des Etats-Unis et du Canada, et par conséquent s'appeler "Convention Française" et non "Convention Canadienne-Française."

M. le Major Mallet, délégué des Canadiens de Washington, dit qu'il connaît bien les Français des Etats-Unis et les Canadiens, et qu'il est convaincu qu'il est impossible de les unir. Ils sont trop portés à la discorde et à la division. Il sait que les Français catholiques aux Etats-Unis sont nos meilleurs amis, mais que les Français impies et irréligieux n'aiment pas notre race et ne nous font pas bon accueil.

M. Bélanger, rédacteur du *Pionnier de Sherbrooke*, combat aussi la motion de M. Perreault. Il dit qu'en repoussant le nom de canadien, et en travaillant à former une union française, nous risquons d'éveiller les soupçons des races anglaises de ce continent. Nous avons des susceptibilités à ménager.

Le gouvernement devrait être invité à travailler en général au rapatriement des Canadiens qui ont émigré en favorisant la colonisation et en facilitant l'immigration en général de toutes les nationalités.

M. Marchand, député d'Iberville, approuve parfaitement cette idée et applaudit.

M. le Shérif Quesnel, d'Arthabaska, parlant du nom à donner à la Convention, dit que les délégués n'ont pas le pouvoir, étant envoyés par des sociétés Canadiennes-Françaises, de changer le nom de l'association.

M. Tassé exprime la même idée. Les délégués doivent tenir à l'honneur de conserver à la Convention son nom de "Canadienne-Française." Nous recevrons certainement un vote de censure des sociétés qui nous ont envoyés des délégués si nous changeons le titre de notre association. Nous ne voulons aucunement pour cela exclure les Français qui voudraient se rallier à nous. Nous serons au contraire toujours heureux de les accueillir.

M. Lebœuf dit que si l'on donnait d'autre nom à la Convention que celui de canadienne, cela enlèverait à beaucoup de Canadiens le désir d'entrer dans l'association, qui aurait perdu son caractère national et canadien. Il suffit que nous puissions accepter les Français qui se présentent et qui nous conviennent.

Le second amendement, proposé par M. Marchand, et demandant de donner à la Convention le nom d'Union Canadienne-Française d'Amérique et d'y admettre tous les Américains d'origine française ou canadienne-française, fut alors mis aux voix et perdu.

Le premier amendement ayant ensuite été accepté, la motion principale telle qu'amendée fut adoptée. En voici la teneur:

"Considérant qu'avec une organisation nationale puissante, les Canadiens-Français d'Amérique pourraient avoir une large part d'influence, il est proposé:

1o. Qu'une association composée des Sociétés Nationales Canadiennes-Françaises et de Secours Mutuels de l'Amérique, soit créée sous le nom d'Union Nationale Canadienne-Française de l'Amérique.

2o. Que le siège de cette Association soit fixé à Montréal.

3o. Qu'un bureau de direction provisoire soit nommé et qu'il soit composé d'un délégué, ou, à défaut d'un délégué, du Président de chacune des Sociétés Nationales Canadiennes-Françaises en Amérique et de leurs sections, avec pouvoir d'adopter une constitution et de prendre les mesures nécessaires pour la faire fonctionner.

4o. Que MM. le Juge Coursol, F. Houde, H. Fabre, L. O. David, Loranger, Beaugrand, Gagnon, Drolet, Bélanger, Rév. Primeau, Lareau, Drapeau, Rév. Thérien, Rév. Père Lacombe, Landry, Marchand et le moteur, forment un comité d'organisation chargé de se mettre immédiatement en rapport avec les différentes sociétés nationales, obtenir leur concours et appeler une convention de leurs délégués, chargée de l'adoption de la constitution."

M. Pagnuelo fait alors remarquer que les Canadiens et les Métis de Manitoba ne sont pas représentés dans ce comité et il propose que le nom de Louis Riel soit ajouté à ceux qui composent le comité d'organisation. Cette idée rencontre de l'opposition dans l'assemblée.

M. Coursol, président de la Convention, étant arrivé à ce moment dans la salle, est invité par le vice-président, M. Houde, à prendre la parole.

M. Coursol prononça un discours plein de tact, de convenance et de modération.

A propos de la discussion qui a eu lieu à cet instant, il dit que ses sympathies pour la cause des Métis et de Riel sont bien connues. Il a lui-même, à la tête de la démonstration qui a eu lieu en l'honneur de Mgr. Taché, l'adresse que les citoyens de Montréal ont présentée à ce vénérable évêque. Cependant, en ce moment, il partage l'avis de ceux qui s'objectent à la proposition.

L'objet principal de la Convention était de trouver les moyens de rapatrier les Canadiens émigrés aux Etats-Unis. Il comprend toute l'importance de cet objet, et combien il est nécessaire de réunir tous nos efforts pour l'obtenir. L'entreprise est grande, et nous aurons beaucoup de difficultés à surmonter pour l'exécuter. L'ouvrage du comité sera assez difficile sans susciter d'autres questions que celles qui concernent spécialement la Con-

vention. L'appel de M. Riel à la convention donnerait à penser que nous voulons faire une démonstration politique, et nuirait à notre entreprise et changerait son caractère. (C'est bien! c'est bien!)

Nous ne devons pas oublier que nous ne sommes pas seuls en Bas Canada. Nous devons penser qu'il y a d'autres nationalités parmi nous. Parmi ces nationalités nous avons des amis, des hommes dont nous avons besoin et dont nous avons conquis les sympathies. Nous devons nous rappeler qu'au-dessus de nous flotte le drapeau d'une puissance qui a garanti nos droits et nos libertés, une puissance qui est la plus forte et la plus libre du monde. (Appl.)

Les Etats Unis sont aussi un pays libre, et ceux qui vont y habiter sont aussi protégés et y jouissent de la liberté. Là, nous avons des droits égaux avec toutes les nationalités. Les terres, les forêts et les avantages naturels du pays nous sont ouverts. Nous aurons notre juste part pour nous et nos compatriotes, et la seule question qui doit nous occuper en ce moment et que nous ne devons pas perdre de vue est de savoir comment opérer le rapatriement de nos compatriotes.

Le moyen qu'on suggère à cet effet est d'obtenir des concessions de terres publiques et d'argent, d'ouvrir des chemins de colonisation et de construire d'autres travaux publics; et c'est au comité à déterminer quelles seraient les mesures les plus justes et les plus expédientes dans ces circonstances. Nous avons eu hier une discussion intéressante sur cette question, et n'ayant pas eu l'avantage de voyager aux Etats-Unis, j'ai appris des faits importants en écoutant ce débat. Rapatrions nos compatriotes et favorisons leur établissement parmi nous, c'est une grande et belle entreprise; mais n'oublions pas que les autres nationalités ont aussi droit de participer aux mêmes avantages, et suivant la mesure de leur contribution aux revenus communs.

Que les fils de l'Angleterre, des Etats-Unis, de l'Irlande, viennent ici. Nous devons les accueillir à bras ouverts. Justice égale pour tous, telle doit être notre maxime. Nous demandons notre juste part parmi les octrois qui doivent être accordés pour faciliter le rapatriement, sans vouloir empêcher les autres nationalités d'avoir part à ces octrois dans la proportion à laquelle leur donne droit leur part de contribution au revenu public. Nous ne pouvons demander une politique exclusivement en vue du rapatriement des Canadiens-Français. Nous devons seulement tâcher d'obtenir une bonne politique de colonisation qui facilite l'établissement de colons, et par conséquent le retour de nos compatriotes, sans limiter toutefois ces facilités aux seuls Canadiens-Français, ce qui créerait inévitablement des mécontentements parmi les races étrangères.

Le Révérend M. Michon dit qu'il ne peut approuver la proposition, et que la motion ne peut avoir d'effet, pour la raison que M. Riel n'est pas délégué et ne peut par conséquent faire partie du comité.

M. Pagnuelo croit malgré les opinions contraires qui viennent d'être exprimées, que sa proposition d'ajouter le nom de M. Riel à ceux des membres du comité d'organisation, comme représentant des Canadiens et Métis de Manitoba, est juste et devrait être acceptée par la Convention. Si nous voulons avoir l'influence à laquelle nous avons droit, nous ne devons pas courber le dos lâchement quand on nous frappe.

M. J. Perrault combat les arguments de M. Pagnuelo. Il dit qu'il n'est pas plus question de Riel ici que de l'empereur de la Chine. Il propose qu'on laisse ce débat de côté et qu'on en vienne à la question principale, celle de la nomination d'un comité chargé d'élaborer une constitution. D'abord, personne ne connaît l'adresse de Riel.

M. Pagnuelo finit par retirer sa motion.

Les noms suivants sont ensuite ajoutés au comité: Bélanger, Lareau, Drapeau, Paré, Gagnon, Révds. MM. Thérien, Primeau, Michon.

M. Joseph Tasé proposa ensuite la résolution suivante secondé par M. J. C. Bélanger:

"Considérant qu'un grand nombre de nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis désirent retourner au Canada et qu'ils sont pour la plupart employés dans les manufactures de la Nouvelle Angleterre;

"Considérant qu'ils ne reviendront en grand nombre au pays que dans le cas où nous pourrions leur offrir le même travail qu'ils obtiennent dans ces manufactures;

"Considérant que nous ne saurions développer notre industrie manufacturière sans l'adoption du système protecteur qui a prévalu dans tous les pays où cette industrie a pris de l'importance et de l'extension:

"Il est résolu que pour atteindre cette double fin, l'établissement des manufactures et le rapatriement de nos compatriotes émigrés, il importe qu'une protection suffisante soit accordée à nos manufactures dans les branches d'industrie les plus propres au pays, pour leur permettre de lutter avantageusement avec ceux de l'étranger.

M. Tassé dit qu'il n'accompagnera pas cette résolution de longs commentaires, malgré son extrême importance. Il sait que la Province de Québec est favorable presque toute entière à une protection sage et modérée.

M. David répliqua que la protection est considérée d'une autre manière actuellement par les manufacturiers, qui sont le mieux en état de juger de la question. Les manufacturiers ont d'avis que le libre échange avec les Etats-Unis serait plus avantageux que la protection pour notre industrie. Pendant que le gouvernement fédéral est à préparer un traité de libre échange des produits manufacturiers, il est peut-être inopportun d'agiter cette question ici. Si les manufacturiers sont d'opinion qu'il faut la protection contre l'Angleterre et le libre échange avec les Etats-Unis, ne doit-on pas penser qu'ils sont en état de juger la question mieux que tout autre? Du moment qu'ils se prononcent, leur opinion doit prévaloir.

M. Bélanger dit que ce qu'il faut offrir aux Canadiens des Etats-Unis, c'est le travail des manufactures. Il appert que le désir de nos compatriotes émigrés est de voir ici des manufactures et de revenir y travailler. Je suis certain que nos ministres ne peuvent se refuser à recon-

naître l'importance de cette question et la nécessité de la protection industrielle, que mon ami, M. David, démontrait lui-même en termes si éloquents pas plus tard qu'hier soir.

M. Marchand dit qu'il est très-dangereux en économie politique d'affirmer un principe d'une manière absolue. Tout est relatif dans ces sortes de questions. Il croit qu'un traité de réciprocité serait favorable à l'industrie canadienne.

La motion de M. Tassé est alors mise aux voix et adoptée par une forte majorité.

La motion suivante est ensuite proposée par M. Ferd. Gagnon, secondée par M. Chs. Thibault, et adoptée à l'unanimité :

« Que cette Convention générale des délégués du peuple Canadien-Français désirant affirmer solennellement les principes catholiques qui sont la base de la nationalité canadienne-française, il est résolu qu'une adresse signée des noms des délégués de toutes les sociétés, par le président de cette Convention, soit envoyée au St. Père, le remerciant pour sa bénédiction papale et lui offrant les vœux du peuple canadien pour son bonheur et le prolongement de son existence jusqu'à ce qu'il puisse voir le jour de son triomphe; que le Grand-Aumônier de l'Association St. Jean-Baptiste de Montréal soit prié de préparer et transmettre cette adresse au Souverain Pontife. »

M. Mallet, délégué de Washington propose à son tour une autre résolution pour affirmer d'une manière officielle les principes religieux de la Convention.

Après quelques objections de M. Perrault, qui trouve que la résolution qui vient d'être adoptée affirme assez les principes de l'assemblée, sans qu'il soit besoin d'une deuxième,

Cette motion est adoptée.

Le Rév. M. Thérien, curé de Notre-Dame du Désert, lit les résolutions suivantes :

10. Que le gouvernement de Québec soit respectueusement requis d'ouvrir de nouveaux chemins de colonisation, et d'améliorer ceux qui existent déjà, spécialement sur la Gatineau et la Rivière-aux-Lièvres ;

20. Qu'on crée en divers endroits des établissements pour recevoir et loger les nouveaux colons sans ressources comme on fait pour les immigrants européens ;

30. Que l'on donne avis dans les journaux du Canada et des Etats-Unis de l'état des terres publiques, du prix, des conditions et des avantages de la colonisation, et toutes les autres informations nécessaires, contenant la valeur des produits de la ferme, le salaire des travailleurs et les moyens d'arriver aux terres publiques ;

40. Que les agents des terres soient requis de visiter leurs sections et de fournir des rapports sur la qualité du sol, les progrès de la colonisation et les avantages que ces sections offrent, etc.

M. Thérien développa ces idées dans un discours remarquable ; les résolutions furent adoptées à l'unanimité.

M. Pagnuelo présente ensuite une nouvelle résolution exprimant des sympathies de la Convention pour Riel, et proposant d'adresser une pétition au gouvernement fédéral pour demander l'amnistie.

M. J. Perrault et quelques autres combattent cette proposition. M. Perrault dit que plusieurs membres de la Convention donneront leur démission, si elle est adoptée. Suit un débat des plus violents.

M. Montmarquet, délégué de Keesville, dit qu'il ne conçoit pas que l'on bannisse ainsi le nom de Riel d'une assemblée canadienne, et qu'on craigne de prononcer ce nom dans une Convention nationale comme celle-ci.

A ce moment M. Frédéric Houde laisse le fauteuil présidentiel, pour pouvoir prendre part à la discussion.

Il prononce un discours des plus énergiques en faveur de Riel et de la motion qui est devant la Convention. Il dit que les Canadiens ne doivent pas avoir peur de lever la tête et de faire connaître leurs sentiments. On a eu recours partout au fanatisme pour combattre Riel. Nous aurions peur lorsqu'ils montrent cette audace ! C'est le moyen de nous faire écraser tout-à-fait.

Si les Canadiens-Français n'avaient pas courbé l'échine sous la verge du fanatisme, à la dernière session fédérale, la question de Riel ne serait pas si désespérée aujourd'hui. Nous avons enhardi le fanatisme par notre lâcheté.

M. Charles Thibault propose de modifier la résolution de la manière suivante : « Que nos gouvernants protègent également et rendent justice égale à nos compatriotes de Manitoba et des autres provinces. »

Le fanatisme les guette pour les faire assassiner, que nos gouvernants les protègent.

M. Houde : Si le parti actuellement au pouvoir croit s'attirer les sympathies des Canadiens des Etats-Unis et les encourager

à revenir en Canada, en abandonnant comme il le fait nos compatriotes des autres provinces, il se trompe grossièrement.

M. J. Perrault : Nous voulons faire notre devoir, mais il y a souvent plus de courage à montrer de la prudence qu'à casser les vitres. La résolution qui est devant la Convention ne peut pas être adoptée.

Nous n'avons pas d'épithètes injurieuses à lancer aux ennemis de Riel. Nous ne disons pas qu'ils sont des fanatiques. Si nous voulons avoir la liberté de défendre Riel, donnons aux autres la liberté d'approuver Scott.

M. Houde : Quand les autres étaient au pouvoir, vous ne chantiez pas sur ce ton là.

M. Perrault : Je propose la contre-motivante :

« Que cette Convention sympathise avec les efforts du gouvernement fédéral pour régler la question si regrettable du Nord-Ouest et pour obtenir la justice pour M. Riel. »

Une voix : Où sont les efforts du gouvernement pour obtenir tout cela ?

M. Perrault : Vous ne les voyez peut-être pas : mais ils n'en sont pas moins réels. La chaleur de la discussion qui suivit empêcha M. Perrault de continuer.

Enfin une motion de M. Mallet, délégué de Washington, pour renvoyer la question à plus tard, fut adoptée par la Convention, qui se dispersa, après s'être ajournée sine die, et avoir laissé au comité provisoire le règlement des questions d'organisation.

LE GRAND JUBILÉ MUSICAL.

Le grand concert de la St. Jean-Baptiste qui a eu lieu le jeudi après-midi a eu un succès immense, succès qui n'était pas inespéré, grâce à l'habileté reconnue de celui à qui la direction en avait été confiée, au zèle ardent déployé par tous ceux qui y ont pris part. Dès le matin de bonne heure il y avait une foule compacte sur les quais, et les vaisseaux purent à peine suffire à transporter les nombreux excursionnistes sur l'île. On calcule qu'il y avait plus de 15,000 personnes qui assistaient à cette belle manifestation artistique qui fait le plus grand honneur à notre nationalité. Bon nombre des corps de musique de cette ville et une quarantaine de ceux des Etats-Unis ont joué des morceaux choisis qui ont été fort goûtés des auditeurs.

Le concert a commencé à 3 heures. Les musiciens au nombre de plus de 600 étaient placés dans une espèce de vallon qui paraissait avoir été préparé exprès pour la circonstance. M. Labelle, l'organiste de Notre-Dame et le directeur de la partie musicale de toute la fête St. Jean-Baptiste, était au milieu, entre les instruments et le chœur, dont la moitié environ n'avait pu se rendre à l'endroit qui lui avait été assigné, à cause de la trop grande foule qu'il y avait.

Voici quel était le programme :

PREMIERE PARTIE.

No. 1. Traviata. Verdi.—Par tous les corps de Musique. .... No. 2. Vive la Canadienne. No. 3. A la Claire Fontaine.—No. 4. Par derrière chez mon Père.—No. 5. En roulant ma boule.—No. 6. A St. Malo.—Airs Canadiens arrangés sous le titre de *Quadrille National Canadien* par J. B. Labelle.—No. 7. Chœur « A nos Compatriotes des Etats-Unis. —Chant avec accompagnement des corps de Musique. Paroles : E. Prud'homme, Musique : J. B. Labelle.

DEUXIEME PARTIE.

No. 8. Martha. Flotow.—Corps de Musique réunis. .... No. 9. Cantate dédiée à nos compatriotes des Etats-Unis, chantée par le Chœur, avec accompagnement de Musique. Paroles par un des membres de la St. Jean-Baptiste, Musique : J. B. Labelle.—No. 10. God Save the Queen.

Tous les morceaux furent exécutés avec une harmonie d'ensemble admirable, étonnant et même incroyable, lorsqu'on considère que, pour les morceaux exécutés par le chœur et les corps de musique réunis, il n'y a eu qu'une seule répétition. Nos félicitations aux musiciens instrumentistes et vocalistes qui ont montré tant d'habileté en cette circonstance et honneur à M. Labelle, l'habile organisateur qui a su mener à bonne fin une entreprise aussi gigantesque.

L'introduction de la Cantate dédiée à nos compatriotes des Etats-Unis, et dont la musique est l'œuvre de M. Labelle, a été surtout admirablement rendue, bien que l'exécution en fut excessivement difficile.

Comme nous l'avons dit plus haut, les musiciens étaient placés dans un vallon pendant que les visiteurs étaient sur un coteau descendant par une douce déclivité.

Le temps magnifique qu'il faisait, la beauté de la musique et la splendeur du panorama que présentait cette immense assemblée ainsi distribuée, rendait ce spectacle digne de la fête qu'on célébrait et pour laquelle il avait été préparé.

Après le concert, les corps de musique se dispersèrent dans divers endroits de l'île et firent entendre les airs nationaux canadiens et plusieurs autres morceaux.

La traversée pour revenir à la ville a commencé à 5 heures et demie, et le service des bateaux s'est prolongé jusqu'à une heure assez avancée de la soirée.

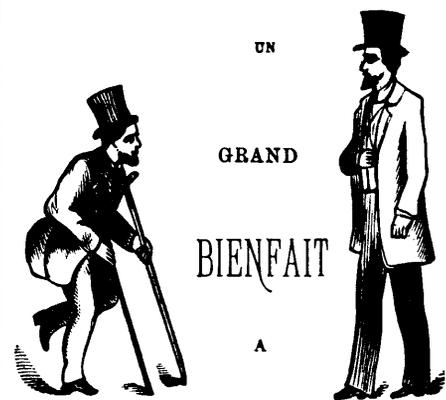
NAISSANCE.

A Pembroke, province d'Ontario, le 13 courant, la dame de J. A. Desloges, M.D., et agent de "L'Opinion Publique," un fils.

DECES.

A St. Roch de Québec, le 23 juin, 1874, à l'âge de 13 ans, Etienne Narcisse Legaré, fils de Etienne Legaré, agent de "L'Opinion Publique." Il a été inhumé à St. Roch le 26 juin.—R. I. P.

INFAILLIBILITÉ!



UN GRAND BIENFAIT A L'HUMANITÉ SOUFFRANTE. LA PLUS Grande découverte du Siècle pour la première fois importée en Canada.

IL A GUERI DES MILLIERS DE PERSONNES. DIAMOND RHEUMATIC CURE.

Par son histoire il occupe la position la plus honorable possible que puisse obtenir un remède. Quelques années après qu'il eut été connu seulement des parents, des voisins et de quelques patients du propriétaire qui y recourait dès qu'ils se sentaient atteints de Rhumatisme, tous les médecins en général le connurent, et grâce à leur approbation et à sa propriété reconnue de remède contre le Rhumatisme, on le réclama si souvent et si vivement que le propriétaire fut obligé d'en augmenter les moyens de confection. La réputation de ce légal remède s'étendit rapidement et bientôt, des demandes, des lettres d'informations, des lettres de remerciements et des certificats très-flatteurs arrivèrent chaque jour au propriétaire de toutes les parties des Etats Unis ; et de cette manière, recommandé par son seul mérite, sans être aidé par les "Artifices du Commerce," sans aucun effort, il s'est élevé à la position enviable qu'il occupe aujourd'hui. Partout où il a été introduit, il a reçu une préférence la plus flatteuse sur tous les remèdes employés pour le traitement des douleurs rhumatismales. Nous sommes réellement reconnaissants et heureux, nous ne disons pas cela parce que notre remède se vend beaucoup et qu'il nous rapporte du profit, mais parce que nous ouvrons un nouveau champ dans la science médicale, et que nous glorifions immédiatement ce que tous les médecins ont regardé, pendant des siècles, comme une chose si difficile même à adoucir. Nous rendons des services jusqu'ici inconnus. Nous adoucissons la souffrance et nous venons en aide au pauvre de Dieu ; nous rendons au pauvre journalier l'usage de ses membres malades, et nous lui épargnons infiniment plus que les frais du médecin : nous portons la consolation et la joie dans la demeure de l'affligé, et par conséquent des millions de cœur nous rendront grâce.

Au moyen de ce remède des milliers de gens, de faibles, malades et souffrants qu'ils étaient sont devenus forts, vigoureux et heureux, et les affligés ne peuvent raisonnablement hésiter à en faire l'essai.

Cette médecine est préparée par un médecin soigneux, consciencieux et expérimenté, à la demande expresse d'un grand nombre d'amis dans la profession, dans le commerce et parmi le peuple. Chaque bouteille est garantie contenir toute la force de la médecine dans son plus haut état de pureté et de développement, et est supérieure à toute autre médecine connue jusqu'à présent contre cette terrible maladie.

Ce remède est en vente chez tous les Pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre Pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer de

DEVINS & BOLTON, Porte voisine du Palais de Justice, Rue Notre-Dame. Agents généraux pour la Province de Québec. ou de NORTHROP & LYMAN, Scott Street, Toronto. Agents pour l'Ontario. Prix \$1.00 la bouteille ; grandes bouteilles, \$2.00. 5-21-52 f 473.

EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York.

APPRENTIS DEMANDÉS.

ON a besoin de garçons pour la lithographie. S'adresser à ce bureau.

REMEDE INFALLIBLE Contre la Consomption LES AMERS MERVEILLEUX DE P. DÉPATI.



JE CERTIFIE que depuis plusieurs années j'étais bien faible, j'avais presque toujours mal dans le dos et l'estomac, j'avais toujours des points de côté; à peine si j'étais capable de marcher pour vaquer à mes occupations. Depuis une quinzaine de jours je prends des Amers de M. Dépati, je suis parfaitement guéri. Je ne me sens plus aucun mal. Je suis bien redevenu de ma santé à M. Dépati. Je recommande bien aux personnes qui souffrent de la même maladie d'aller consulter M. Dépati. LAURENT MILLETTE.

Je, soussigné, certifie que depuis longtemps je me suis trouvé attaqué de consomption, voilà à peu près quatre ans, je me suis fait soigner par plusieurs médecins et je n'ai jamais obtenu aucun soulagement. Je n'avais point d'appétit, j'éprouvais toujours de gros mal de tête, presque toujours envie de vomir. Après avoir pris trois ou quatre bouteilles des Amers de M. Dépati, je me suis senti un grand soulagement; après en avoir pris pendant trois ou quatre semaines je me suis trouvé parfaitement guéri. Je recommande bien les Amers de M. Dépati aux personnes qui souffrent de la même maladie que moi.

PIERRE BEAUCHAMP.

M. Dépati a en sa possession grand nombre de semblables certificats qu'il sera heureux de communiquer à ceux qui voudraient les voir, mais dont la publication deviendrait trop onéreuse pour les faibles moyens.

M. Dépati guérit aussi les Rhumatismes, Retention d'Urine, Hémorrhoides, Panaris. EN VENTE AU NO. 512, RUE ONTARIO. 5-24-52 f-481.

A. BELANGER, Marchand de Meubles,



A l'honneur d'annoncer qu'il vient de terminer de grandes améliorations à son établissement et profite de cette occasion pour inviter ses patrons et le public à venir visiter, (quand même ils ne voudraient pas acheter) l'assortiment de meubles des mieux finis et des plus nouveaux goûts, avec une belle collection de petits meubles de fantaisie, trop longue à énumérer. Le tout marqué à des prix qui défient toute compétition.

276, rue Notre-Dame, Montréal.

Montréal, 24 avril 1874. 5-18-12 f-471

BIBLIOGRAPHIE.

LIVRE D'ACTUALITE.

ST. JEAN-BAPTISTE, L'EVANGILE ET LE CANADA. SOUVENIR DE LA FETE NATIONALE DU 24 JUIN 1874.

PAR PAUL DE MALIJAY. GRANDE EDITION DE LUXE. 200 PAGES D'IMPRESSION. SE VEND CHEZ TOUS LES LIBRAIRES. PRIX 50 CENTS 5-26-4f-483

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMME

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 4-38-82

S. D. LEDOUX, MANUFACTURE DE

Faucheuses et Moissonneuses 183, RUE MURRAY, MONTREAL.

M. LEDOUX a toujours un grand assortiment de FAUCHEUSES et de MOISSONNEUSES qui font la Javelle seule sans aucun secours. Les "BUCKEYE" qu'il a confectionnées cette année son d'un genre nouveau et sans égal dans le pays. Il garantit tous ses ouvrages et est certain de donner entière satisfaction.—Il continue toujours sa manufacture de VOITURES de toutes espèces.

LE TOUT A DES PRIX TRÈS-RÉDUITS ET DES CONDITIONS LIBÉRALES. 5-24-8f-480.

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de J. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.